



# LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN  
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

**Goldbloom  
ne veut pas  
s'impliquer  
à La Baie**  
En page 3

3e année No 117

Vendredi 5 mars 1976

20 pages 25 cents



## Au Jeu!

12-11-10-9... — Et le compte se poursuit.

Hier, c'était des mois, des semaines et des jours, mais là, qu'aujourd'hui, il ne s'agit plus que d'une question d'heures avant que ne débute cette grande fête annuelle du sport amateur québécois, chez-nous à Jonquière.

Les Jeux du Québec, hiver 76, un événement qui drainera dans notre région des milliers d'athlètes et de visiteurs. Un événement qui donnera la chance à notre population de prouver encore une fois son hospitalité proverbiale.

Jako, cette gentille mascotte, attend ses amis avec impatience. Pour une, France Vigneault, une athlète du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans la discipline du badminton, était impatiente de rencontrer le gentil lièvre. Ce dernier aura toutefois fort à faire dans les prochaines heures car les athlètes arriveront par milliers.

C'est un départ pour les Jeux du Québec, hiver 76 à Jonquière.

## De nombreux enfants sont maltraités dans la région

par Christiane LAFORGE

CHICOUTIMI — "S'il le faut, pour faire bouger les choses nous dévoilerons sur la place publique des cas précis d'enfants maltraités à la merci de la lenteur administrative des organismes officiels." Diane Godet, criminologue et directrice de la cellule régionale de SOPEJ, affirme que le bureau de Chicoutimi reçoit dix plaintes par semaine dont 3 à 4 sont fondées, venant de voisins témoins de mauvais traitements, de parents, et quelquefois des enfants.

Conférencière invitée du Club Féminin Mimosa, Diane Godet a, une nouvelle fois, parlé de la Société protectrice des enfants et de la jeunesse, créée à Montréal, il y a un an, suite à la découverte de la situation inacceptable des enfants maltraités.

Depuis le gouvernement a créé le Comité de protection de l'enfance, lequel comité n'a pas encore de représentant dans la région.

Mlle Godet considère que SOPEJ est un organisme indispensable et qui peut davantage répondre aux besoins de la population, moins craintive devant eux que devant des représentants officiels des organismes gouvernementaux. De plus, alors que le Centre des services sociaux s'occupe de cas qui leur sont signalés, SOPEJ vise à intensifier le dépistage notamment auprès des médecins et dans les écoles. "Les médecins sont les mieux placés pour

découvrir des cas de mauvais traitements (enfants battus, enfants mal nourris).

Ils hésitent cependant à le faire, la marge entre l'apparence et la réalité étant souvent difficile à établir."

Mlle Godet considère que la carence en travailleurs sociaux rend plus difficile la tâche et l'efficacité des organismes oeuvrant au niveau des problèmes sociaux. Il n'y a pas que les enfants maltraités qui font appel à SOPEJ, mais aussi les mères célibataires en difficulté, des personnes sans moyens de subsistance.

Dans ces cas multiples, la société les oriente vers divers services existants.

Mais quel que soit le cas référé ailleurs SOPEJ s'en préoccupe jusqu'à obtention d'une certitude qu'on veille à le solutionner.

Si tout n'est pas rose pour tous et si des situations pénibles touchent plusieurs membres de la population locale, la région demeure privilégiée.

Elle est loin d'occasionner des dommages comme dans les grands centres, et le contact avec les services est rapide et étroit.

SOPEJ prépare pour l'été un projet de dépistage. La société, dans le but d'informer la population, tentera de vulgariser les lois touchant les droits des enfants.



DIANE GODET — Criminologue, Diane Godet est activement impliquée au sein de la Société protectrice de l'enfance et de la jeunesse.

### Conflit scolaire

## Blâme des étudiants à l'Etat-patron

En page 3

### Après la Santé

## Coupures dans le secteur de l'Éducation

par Donat Valois

QUEBEC (PC) — Le gouvernement Bourassa vient de décider, dans le cadre de sa lutte à l'inflation, de mettre à contribution le secteur de l'Éducation.

Au cours du prochain exercice financier, qui débutera le 1er avril, il ralentira la croissance de ses dépenses dans ce secteur en n'indexant pas notamment les subventions destinées aux commissions scolaires, aux universités et aux collèges du Québec.

Il réduira aussi de près de 200 les postes réguliers au sein de l'administration du ministère de l'Éducation et gèlera l'embauche du personnel occasionnel.

D'autre part, ce ministère réduira ses dépenses pour l'engagement de consultants, les voyages, les publications, la production de documents audio-visuels, etc.

Dans des communications distribuées, hier, à Québec, par le ministère de l'Éducation, on précise que le budget destiné à la gestion, d'abord prévu à \$70 millions, sera comprimé à \$60 millions. Cette dépense représente un peu plus de trois pour cent du budget global du ministère pour l'année financière actuelle qui est de \$2 170 millions. La "compression" décidée ramène cette dépense de gestion à 2,76 pour cent du budget total du ministère.

Pour l'exercice 1976-77, cette proportion sera maintenue aux environs de 2,7 pour cent, ce qui amène à conclure que le budget global du ministère serait du même ordre de grandeur ou presque que celui de 1975-76.

Dans leurs communications, MM. Jean Bienvenue et Bernard Lachapelle, respectivement ministre de l'Éducation et ministre responsable de l'enseignement post-secondaire, précisent que les administrateurs des commissions scolaires, des collèges et des universités ont été informés des décisions prises afin qu'ils puissent en tenir compte dans la préparation des budgets de leurs institutions pour la prochaine année scolaire.

C'est à l'intérieur des montants attribués que les commissions scolaires devront absorber l'augmentation de coûts due à l'inflation, les subventions du ministère n'étant pas indexées pour tenir compte de l'augmentation des coûts des biens et des services.

Toutefois, les budgets des commissions scolaires devraient augmenter puisque "le gouvernement rendra admissibles aux subventions", les dépenses des salaires des enseignants, des principaux et de leurs adjoints selon les stipulations des conventions collectives et des ententes.

Le ministère souligne également que la partie de l'enveloppe budgétaire relative aux traitements des cadres, des professionnels non enseignants et du personnel de soutien et reconnue par le ministère pour fins de subvention gouvernementale, sera aussi augmentée pour tenir compte des stipulations des conventions collectives ou des ententes applicables à ces personnels.

Le ministère précise aussi que les crédits alloués au plan de l'enseignement des langues (\$15 millions), au développement de l'éducation physique (\$2,1 millions) et aux mesures spécifiques pour les milieux défavorisés (\$2 millions), seront maintenus au même niveau.

Quant aux universités et collèges, ils devront eux aussi absorber les augmentations de coûts dues à l'inflation à l'intérieur des crédits qui leur étaient alloués par les règles budgétaires de 1975-76, puisque, dans leur cas aussi les subventions ne seront pas indexées.

La seule augmentation budgétaire dont disposeront les universités et collèges en 1976-77 leur viendra de l'augmentation des inscriptions et de la croissance des salaires négociés avec leur personnel.

D'autre part, le niveau des ressources allouées à la recherche universitaire sera maintenu à \$8,5 millions en 1976-77.

Enfin, le ministère note que les décisions prises n'épargnent pas les institutions privées et que le niveau de leurs subventions "sera automatiquement réduit" par suite des nouvelles mesures qui touchent les

collèges et les commissions scolaires.

Les subventions destinées aux institutions privées sont basées sur le coût moyen per capita de l'enseignement public au cours de l'année qui précède leur versement.

### EN BREF



### Menacée de faillite

L'industrie minière de l'endroit s'effondrant rapidement, la ville de Chibougamau est maintenant menacée de faillite, à moins que le gouvernement n'intervienne.

En page 6

### Conflits d'intérêts

Le vice-président ministre Gérard D. Lévesque a déclaré que le gouvernement québécois voyait d'un bon oeil l'adoption d'une loi autonome sur les conflits d'intérêts.

En page 7

### Tempête

C'est une véritable tempête aux Communes que les déclarations du juge Kenneth Mackay ont soulevées. Hier, le premier ministre Trudeau a indiqué de nouveau qu'il appartenait au juge en chef de la Cour supérieure du Québec, Jules Deschênes, de décider s'il y a matière de blâme dans les présumées interventions de ministres fédéraux dans l'appareil judiciaire.

En page 9

### Habitat

La trop grande rigidité des règlements de zonage et des codes du bâtiment, l'utilisation à des fins de développement immobilier des sols à vocation agricole et le retard des gouvernements à mettre en branle une véritable politique de rénovation des logements, constituent les principales préoccupations des Canadiens dans le domaine de l'habitation, indique le Comité national d'Habitat, qui a déposé son rapport hier, à Ottawa.

En page 10

### Libre-service

Les postes d'essence libre-service contrôleront la moitié du marché du détail de l'essence dans quelques années, selon le directeur général-adjoint des ventes au détail, d'Imperial Oil.

En page 17

### Relations lourdiées

Une série d'incidents significatifs survenus au cours des derniers jours ont contribué à alourdir sensiblement les relations soviéto-américaines.

En page 19

### SOMMAIRE

— Arts et spectacles	8
— Annonces classées	18
— Bandes dessinées	17
— Bourse	16
— Bridge	19
— Cinéma	8
— Décès	19
— Entrecroisés	17
— Finance	15
— Horoscope	19
— Mots croisés	10
— Mot mystère	17
— Patron	18
— Sports	11 à 14
— Télévision	8



# “Le maire d’Alma a-t-il une manie?”

Le député Roger Pilote

par Serge Cloutier

ALMA — Le député du Lac-Saint-Jean, M. Roger Pilote, déplore amèrement les déclarations du maire d’Alma, et dénonce le type de leadership qu’exerce M. Gabriel Fortin, “qui aurait intérêt à imiter son prédécesseur Maurice Paradis, ou à prendre exemple des autres conseils municipaux du comté”.

été si simple de communiquer avec M. Jean-Guy Tremblay, du ministère des Transports au lieu de faire des déclarations intempestives dans les journaux, poursuit M. Pilote.

De plus, si Alma veut un tronçon divisé entre l’autoroute et la ville, il faudrait présenter un projet, et en discuter avec le député.

## Fusions — chicanes

M. Pilote s’inscrit en faux contre les allégations du maire d’Alma au sujet de l’autoroute Alma-La Baie, et soupçonne M. Fortin d’être atteint de “journalomanie, ou de la manie du ‘m’as-tu-vu”.

## Autoroute

La plupart des maires du comté, y compris le maire d’Alma, ont déjà eu l’occasion de se prononcer sur le projet d’autoroute devant relier les deux secteurs de la grande région, Saguenay et Lac-Saint-Jean. Il suffit de relire les rapports de “Perspective 1974 et 1975” pour constater que ce projet est considéré comme la principale priorité, explique le député.

Il est donc faux de prétendre que le milieu n’a jamais été consulté, et il eut

malheureuses “du style Galeries du Lac-Saint-Jean”.

“Depuis quatre mois, j’attends toujours l’invitation du maire d’Alma pour rencontrer son conseil et analyser les priorités de la ville. Depuis novembre, je n’ai reçu aucun projet d’Alma, sauf le dossier de la fusion, qui est réalisée.”

Le député explique aussi qu’il avait déjà entendu M. Fortin dire qu’il voulait respecter l’autorité en place, et collaborer avec le député, et que le comportement actuel du maire entre en contradiction avec ses déclarations.

“Comme les autres conseils municipaux, peu importe la couleur politique du maire, Alma devrait discuter de ses projets avec le député, et dialoguer de façon soutenue avec lui, ajoute encore M. Pilote, qui explique que c’est la première fois depuis six ans qu’il est député, qu’il est fâché contre un dirigeant municipal.

## Demies-vérités

Sur un autre sujet, le député Pilote est fort mécontent de la façon dont le conseil municipal a présenté l’état actuel du projet de 60 logements pour retraités à Alma. Le conseil a

en effet fait lecture d’une lettre datée du quatre février et aurait passé sous silence une autre lettre datée celle-là du 19 février, qui aurait permis de mieux comprendre la position de M. Pilote à l’égard de ce projet.

Il explique que les démarches auprès de la Société d’habitation du Québec ont déjà été nombreuses sur le sujet. Qu’en date du quatre février, il explique à Alma que des demandes viennent aussi des autres municipalités, et qu’il est député de tout le comté, pas seulement d’Alma. Il ajoute cependant qu’il n’en considère pas moins le projet d’Alma comme important.

Le 19 février, il écrit de nouveau à la ville d’Alma pour faire part de la réponse obtenue de la SHQ, qui attend le prochain budget avant de se prononcer, et affirme à la ville que son sixième projet tient à cœur au député. Or, cette lettre n’a pas été lue à l’assemblée publique, situation qui fait dire à M. Pilote qu’on a voulu l’attaquer, et qu’il s’agit de demies-vérités.

“Je ne refuse jamais le dialogue et la coopération, mais avec le maire d’Alma, c’est mal parti”, conclut M. Pilote.



LE DEPUTE ROGER PILOTE déclare que “c’est mal parti” avec le maire d’Alma.

## Nommé directeur général du CEA

ALMA — Le conseil d’administration du Conseil économique d’Alma et de Lac-Saint-Jean a ratifié, hier soir, le choix du comité de sélection qui avait recommandé que M. Bertrand Leblanc soit nommé directeur général de l’organisme.

M. Leblanc avait été présenté, lors de la récente assemblée annuelle du CEA, mais sa nomination n’était alors pas encore officielle. Celui-ci entrera en fonction vers le sept mars et on ne lui donnera pas d’adjoint pour le moment. Son contrat est d’une durée de deux ans, renouvelable après douze mois par l’une ou l’autre des parties.

M. Leblanc est diplômé

d’études commerciales de l’Université Laval et de sciences sociales de l’Université de Montréal et il possède une vaste expérience des affaires et de l’industrie. Il est originaire d’Amqui.

Le comité de sélection, qui travaille au remplacement de M. Louis-Gaëtan Fortin depuis plusieurs mois déjà, a préféré M. Leblanc à un autre candidat de même calibre, certains arguments faisant pencher la balance du côté de celui qui a été choisi. Or le nouveau conseil d’administration devait ratifier ce choix, ce qu’il a fait hier soir. On pensait, depuis l’assemblée annuelle, que d’autres candidats seraient soumis, mais il n’en fut rien.



M. Bertrand “Bill” Leblanc.

## Le gouvernement tenu responsable de la situation tendue dans l’éducation

ALMA — “Le gouvernement est le seul responsable de la situation qui prévaut actuellement dans l’éducation, et il est la source de la détérioration de la qualité de l’enseignement.

bec) aux assemblées générales des associations membres lors de la journée d’étude hier.

## Journée d’étude

La lutte des travailleurs de l’éducation n’est pas la cause du malaise actuel, mais la conséquence et le produit des politiques du gouvernement en matière d’éducation.”

Selon un porte-parole de l’ANEQ, le mot d’ordre de la journée d’étude a été suivi de façon générale au Québec, et dans au moins trois des quatre campus collégiaux de la région. A Alma, une conférence de presse a été donnée, pour expliquer les raisons de cette décision étudiante.

Des tracts ont été distribués aux automobiles du

secteur d’Alma, et aux clients de centres commerciaux, tandis que des porte-parole des étudiants rencontraient les journalistes.

Un membre de l’exécutif de l’ANEQ, M. Yves Mallette, a expliqué que les étudiants voulaient sensibiliser les parents aux “véritables causes du chaos actuel”, et inviter ces derniers à prendre conscience du fait que le gouvernement est le seul responsable de la situation.

L’ANEQ ajoute que l’éducation se détériore depuis 1970, que le gouvernement n’a jamais vrai-

ment eu le désir d’améliorer le système, dont il couperait les budgets. La démocratisation est un vain mot, et ne se réalise pas dans les faits.

“Nous appuyons fermement la lutte des travailleurs du secteur public, particulièrement ceux de l’éducation, l’acceptation des demandes des enseignants du système d’éducation.”

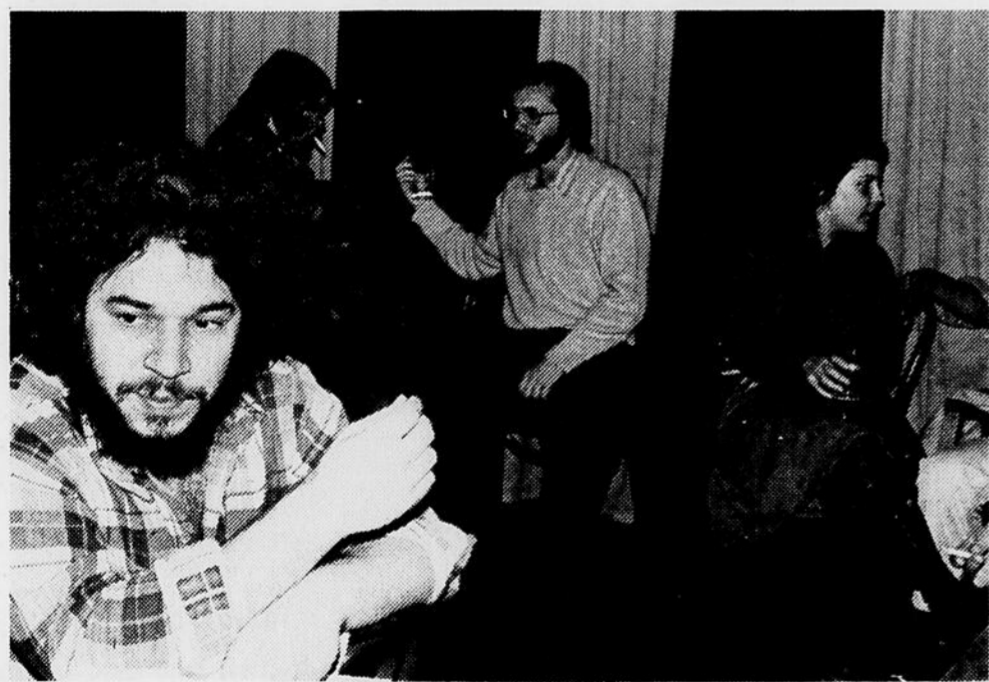
Les étudiants dénoncent la loi anti-inflation; et suggèrent que des liens plus étroits unissent désormais professeurs et étudiants. Ils mettent aussi en garde la population contre le fait que le gouvernement se servirait des étudiants pour masquer son tort.

## ANEQ

Il existe une communauté d’intérêts entre étudiants, les travailleurs de demain, et les travailleurs en cause dans le présent conflit.

L’appui donné au front commun est le même que l’ANEQ a déjà donné en septembre, et l’association profite de cette circonstance pour sensibiliser les étudiants, les inviter à militer pour leur propre cause.

Et incidemment, l’Association nationale fêtera son premier anniversaire le 22 mars. Une stratégie nationale d’appui aux travailleurs de l’éducation serait d’ailleurs élaborée en fin de semaine par les leaders étudiants.



Porte-parole étudiant, M. Yves Mallette, étudiant à Alma, est membre de l’exécutif de l’ANEQ. C’est lui qui présidait la conférence de presse hier à Alma, dans le cadre de la journée d’étude nationale des étudiants.

## Appui total des étudiants aux employés en grève

par Denise Pelletier

CHICOUTIMI — Réunis hier en assemblée générale, les étudiants de l’UQAC ont décidé d’accorder un appui aux employés de soutien actuellement en grève, puisque, selon eux, l’université ne peut absolument pas fonctionner sans les services de ces employés.

Dans cette optique, ils feront parvenir aux autorités de l’UQAC et du réseau une lettre expliquant qu’ils se refusent à “toute forme d’enseignement parallèle qui ne comporterait pas la participation habituelle du personnel non-enseignant”, qu’ils écartent la possibilité de franchir les lignes de piquetage ou de collaborer à “toute manœuvre de l’administration” effectuée en vue de forcer le retour au travail avant un règlement négocié du conflit.

Ils ont également tenu à souligner qu’ils refuseraient tout prolongement de la session dans le cas d’un règlement tardif.

D’autres moyens de pression ont été envisagés, tels que manifestations publiques, mise sur pied par les étudiants de lignes de piquetage au cas où celles des employés en grève seraient limitées par une injonction, contre-publicité envers l’administration, occupation des ondes de certains postes de radio ou de télévision. Un comité d’action a été chargé d’ap-

pliquer ces divers moyens, et on pourrait assister, dès lundi prochain, à une manifestation publique, bien

que les membres de l’exécutif aient écarté la formule de “descente dans la rue”.



LES ETUDIANTS ET LA GREVE — Près de 350 étudiants se sont rendus hier à l’assemblée générale qui avait été convoquée pour prendre position sur le conflit entre l’administration et les employés de soutien.

## Hervé Tremblay satisfait de sa visite chez le Dr Goldbloom

par Gilles Paradis

LA BAIE — Le maire de ville de La Baie, M. Hervé Tremblay, s’est dit satisfait, hier, des résultats de la rencontre qu’il a eue avec le ministre Victor Goldbloom, à Québec, mardi, déclarant que cette prise de position ferme du ministre des Affaires municipales met un terme à l’ambiguïté existante à ville de La Baie et confirme la pleine autorité et l’autonomie du conseil en place.

Dans un communiqué de presse qu’il nous a lu au téléphone, tard hier, M. Hervé Tremblay a dit espérer fermement que cette décision mette un terme aux discussions belliqueuses et stériles qui prévalent depuis trop longtemps dans la ville qu’il dirige.

Il a fait appel à la collaboration des conseillers municipaux et à leur entier appui, pour le bon fonctionnement de la ville et pour contribuer au progrès de la municipalité.

M. Hervé Tremblay a déclaré que le ministre Goldbloom respectait entièrement les décisions prises par le conseil municipal de ville de La Baie et que le choix du site administratif était définitif et irrévocable.

“Le ministre Goldbloom a déclaré que le conseil municipal avait pleine juridiction sur toutes les décisions administratives”, a dit M. Hervé Tremblay.

Concernant toute proposition d’élection, le maire Hervé Tremblay dit, dans son communiqué de presse que le conseil municipal peut prendre toute demande en considération incluant même la possibilité d’en décréter à l’automne de 1976.

Sur le centre administratif, il a fait part que le ministre des Affaires municipales se penche sur la possibilité éventuelle d’en construire un pouvant abriter tous les services municipaux requis.

## Turbide, un adversaire irréductible

LA BAIE — Le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Victor Goldbloom, ne veut pas, pour le moment, s’immiscer dans les décisions prises par le conseil municipal de La Baie.

C’est en substance ce qu’il a répondu aux dirigeants de ville de La Baie qui se sont entretenus avec lui, mardi, à Québec.

M. Gerald Turbide, accompagné de M. Gaston Dufour, conseiller municipal pour le secteur de Port-Alfred et de M. Jean-Baptiste Gauthier ont rencontré ensemble M. Goldbloom. Ensuite, M. Goldbloom a reçu à son bureau le maire, M. Hervé Tremblay et les anciens maires de la paroisse de Bagotville, M. Jean-Baptiste Larouche et l’ancien maire de la paroisse de Grande-Baie, M. Adrien Simard, séparément.

Après ces rencontres successives, tous ces représentants municipaux ont été admis à rencontrer à nouveau M. Goldbloom, en même temps.

M. Gerald Turbide dit avoir vu, dans l’opinion de M. Goldbloom, un indice qu’il sera obligé de faire quelque chose, éventuellement, si ça ne tourne pas rond.

Pour notre part, nous maintenons notre demande d’avoir des élections municipales en novembre 1976, et que se poursuive l’étude de la deuxième tranche du rapport Pominville. M. Turbide sera définitivement un adversaire du maire Hervé Tremblay s’il y a des élections décrétées à ville de La Baie.

## Obstruction

L’ancien maire de Port-Alfred entend maintenir l’obstruction systématique, que lui et ses collègues de Port-Alfred ont affichée depuis le début de la fusion, disant que la surveillance sera encore plus serrée.

Au sujet du centre administratif, a-t-il fait part, on ne tolérera pas qu’il se dépense un sou de plus que les \$45,000 prévus.

M. Gerald Turbide est d’avis que la décision prise au sujet du centre administratif est politisée et il considère que le député de Dubuc M. Ghislain Harvey, est en dessous de tout ça. “Il nous a possédé. L’attitude de M. Goldbloom, quand nous l’avons rencontré, démontre qu’il est en dessous de tout ça. Il aura des comptes à rendre aux gens de Port-Alfred”.

## Autres appuis

La demande du vote pour des élections a été un élément de surprise, lundi dernier, lors de la séance du conseil de La Baie.

Neuf conseillers ont voté pour des élections. De ce nombre, six sont de Port-Alfred. M. Jocelyn Coulombe était absent, ce qui aurait ajouté un autre vote. Ce qui surprend ce sont les votes de trois conseillers des autres secteurs qui se sont greffés aux représentants de Port-Alfred.

Deux d’entre eux seraient MM. Claude Richard et Jean-Jacques Tremblay. Il nous a été impossible de connaître le troisième nom. Ce serait un représentant de la paroisse de Bagotville.

## SERVICE 24 HEURES

Depuis le 23 février, Clarke opère un service quotidien entre Montréal, Québec et toute destination autour du Lac-St-Jean.

Avec Clarke, vous bénéficiez désormais d’un service de 24 heures pour la livraison de vos expéditions en provenance de Montréal ou de Québec.

Pour plus d’information, communiquez avec notre représentant à Chicoutimi.

MAURICE LEVESQUE  
A: 549-2581



CHICOUTIMI TRANSPORT LTEE



# PAROLE AUX LECTEURS

## Une propriétaire proteste auprès de la SCHL

Messieurs les propriétaires, qui faites affaires avec la SCHL. (Société centrale d'hypothèque et de logements), réveillez-vous! réveillez-vous! avant qu'on ne vous enlève votre propre chemise. Ne vous laissez pas posséder sans réagir: allons!

Ce n'est pas l'explication ridicule de M. Luc Pelletier

qui va vous convaincre du bien fondé de cette nouvelle hausse, j'espère.

Montrons-leur que nous ne sommes pas aussi naïfs, que nous ne sommes pas des enfants d'école, et sachez bien que vous ne faites pas affaires avec des enfants de coeur. Nous avons un contrat avec eux dont le

taux d'intérêt est immuable; alors?

Allez aux sources; le plus tôt sera le mieux. J'ai fait faire un relevé de taxes aux bureaux mêmes de taxes scolaires et municipales pour les années 1974-75; j'ai été édifié du résultat obtenu: année 1974, taxes scolaires et municipales: \$497.60; année 1975: taxes

scolaires et municipales: \$534.56.

Ce qui fait une hausse de \$36.96 de taxes pour l'année '75. Je payais \$107, mensuellement, et maintenant, on me demande \$125.

Point n'est besoin d'avoir un cours classique pour faire le compte, n'est-ce pas? Le \$125.04 que je donne en trop, où va-t-il? Je

ne suis pas le Père Noël que je sache; on me confond avec le gouvernement, peut-être, hum! ou bien serait-ce que je fais face de nouveau à ce dernier?

Déjà, en avril '75, j'ai eu une hausse mensuelle de \$8. Alors, de quel ajustement parle M. Pelletier, aujourd'hui? Serait-ce le réajustement de leur bourse?

Ca me fait penser à une expression qu'on entend couramment de nos jours: "Je suis obligé de mâcher la bouche fermée, si je ne veux pas me faire voler ma gomme".

S'il faut relever 10 ans en arrière mes taxes, je le ferai, et j'arrêterai mes termes si je n'ai pas une réponse satisfaisante à la lettre que je

leur ai expédiée. Je ne veux pas de réponse vague, mais des chiffres que je puisse vérifier.

Nous avons un contrat de signé avec eux, nous le respectons, qu'ils fassent de même et cessent d'égorger les petits payeurs pour remplir leur bourse.

L'union fait la force. Le 3 mars.

Alors, n'attendez pas, agissez, messieurs les propriétaires: sinon, que demanderont-ils pour l'année '76? notre maison peut-être?

Mme Michèle Tremblay, 394, Elgin, Bagotville.

## Il faut contrer l'action néfaste des gauchistes

Au nom de qui et pourquoi notre bouche reste-t-elle fermée?

Ne devrions-nous pas plutôt, au nom du Christ, dénoncer tout ce qui est contraire à la morale chrétienne et à notre foi de catholiques?

Ne devrions-nous pas dénoncer la pornographie sous toutes ses formes et tous les moyens employés tels que la télévision, les théâtres, les clubs de nuit, les hôtels de seconde classe, etc.?

Ne devrions-nous pas nous préoccuper un peu plus de nos enfants et dénoncer les vendeurs de drogues et de boissons qui s'attaquent de plus en plus à nos jeunes, et les statistiques le prouvent?

Ne serait-il pas temps pour certaines personnes ou certains politiciens d'arrêter les campagnes de salissage, et d'entreprendre à la place une grande campagne de nettoyage dans les discothèques, dans certains restaurants à la mode, dans les clubs de nuit, dans certains hôtels, dans certains cegaps ou dans certaines universités?

Ne serait-il pas urgent de remplacer certains hommes de paille dans bien des ministères, dans autant de villes et municipalités, et même au sein d'organisations ou d'associations supposément bonnes?

Ne serait-il pas temps d'ouvrir les yeux et de contrer les efforts de certains chefs syndicaux, un peu trop à gauche, pour ne pas dire communistes, et qui s'attaquent particulièrement à nos enfants, dans nos écoles, parce qu'ils savent bien que c'est de cette façon-là qu'ils nous auront, comme ils ont eu un tas de braves gens dans d'autres pays?

Je pourrais aussi ajouter que ces mêmes gens semblent être de connivence avec des gens comme eux dans certains ministères, pour pourrir davantage une situation déplorable en la prolongeant de plus en plus.

Ici, je voudrais ouvrir une parenthèse. Je ne voudrais pas que mes paroles ou mes écrits laissent croire que je suis contre les enseignants.

Non, bien au contraire, je suis avec tous les bons enseignants. Je suis avec ceux pour qui enseigner est une véritable vocation. Je suis avec ceux pour qui le sens du devoir et des responsabilités est encore une priorité, et il y a parmi eux des responsables syndicaux que je connais et que j'estime.

Je ne suis pas contre les autres également. Je voudrais pouvoir les amener à une saine réflexion avec l'aide de l'Esprit-Saint et en mettant le Christ dans leur vie.

A partir de là, les choses changeraient et tous les parents bien pensants du Québec, tous les enseignants responsables, tous

les gens valables au ministère de l'Éducation, et il y en a, se donnant la main, dans une franche collaboration, on en arriverait à un système d'éducation très convenable qui favoriserait l'adaptation de nos enfants dans un monde où présentement, on se demande si ça vaut la peine de lutter pour se faire une place.

Je m'en voudrais de terminer cet entretien avec vous, sans m'adresser au clergé que je respecte et que je m'efforce de soutenir avec tous les moyens que Dieu m'a donnés.

Humble mortel que je suis, lorsque j'ai l'occasion de vous rencontrer, je n'ai pas toujours à l'esprit ce que je veux vous dire aujourd'hui.

Ne le prenez pas en mauvaise part. Je voudrais, comme bien d'autres laïcs, vous aider à construire l'Église du Christ comme il veut que nous la construisions.

Non pas permissive, mais vigilante et éclairée, et surtout éclairante.

Où est le mal aujourd'hui pour qu'on n'en parle plus? Où sont donc tous les aspects de l'Évangile du Christ?

L'adultère dont parle la Bible n'est-il plus un péché?

Les crimes contre la vie ne sont-ils plus des péchés?

D'ambitionner sur les pauvres gens et de les voler n'est-il plus un péché?

Répandre la pornographie sous toutes ses formes n'est-il plus un péché?

De faire de nos jeunes des alcooliques n'est-il plus un péché?

De manquer la messe tous les dimanches, n'est-il plus un péché?

De vivre à deux n'étant pas marié n'est-il plus un péché?

Je pourrais continuer encore longtemps, mais je m'arrête là-dessus.

Au nom de qui vous taisez-vous?

Au nom de qui nous taisons-nous?

Ce n'est certes pas au nom du Christ, parce que lui, il a parlé. Il est même mort pour avoir trop parlé.

Sommes-nous prêts à mourir ensemble, nous aussi, pour Lui?

Nous n'en sommes pas encore rendus là, mais la situation s'aggrave de jour en jour. Si nous ne sommes pas vigilants et actifs dans le vrai sens du mot, nous allons mal nous réveiller un jour, et il sera trop tard.

Pour avoir trop lapidé le capitaliste et fait le jeu des communistes, nous aurons un gouvernement où Dieu n'aura pas sa place, nous aurons un pays où le Christ n'aura pas sa place, où les prêtres n'auront plus leur place et d'où seront bannis certains prêtres nouvelle vague, après qu'ils se seront servi d'eux.

Je suis d'accord, il est nécessaire que l'Église s'implique et dénonce la misère humaine et les abus

de toutes sortes, et principalement chez nous, au Québec.

Il est aussi nécessaire et urgent que l'Église catholique suive un seul et même pasteur, c'est-à-dire le pape.

Ici, quand je parle de l'Église, je parle des évêques, des prêtres et de nous tous du peuple de Dieu.

Il est nécessaire que ceux

qui ont à faire entendre la parole du Christ n'aient qu'un seul et même son de cloche qui est celui de la vérité.

La vérité pour un catholique, prêtre ou autre est dans l'Église du Christ.

La vérité est dans l'Évangile du Christ, et il est temps qu'on le dise.

Certaines prises de position face à la Commission Pedneault me donnent le

frisson et m'amènent à me poser plusieurs questions que l'on pourra peut-être se poser ensemble plus tard.

On veut tout changer dans l'Église et on ne veut pas se changer soi-même.

On ne veut pas laisser nos mauvaises habitudes, notre façon d'agir et de penser.

On veut d'une Église permissive, comme on s'est bâti une société permissive. On veut aller au ciel

sur un tapis rouge et par un escalier roulant. C'est moins fatigant et moins engageant.

A la lumière de la Commission Pedneault, je nous regarde peuple de Dieu et je nous vois dans le sous-sol d'un immense édifice où il y a des colonnes et des couloirs par milliers et avec aucune indication nous indiquant la seule et bonne sortie, de telle sorte

que l'on en sort jamais.

Tout à coup, au loin, sur un écran lumineux apparaissent ces mots:

"Par ici la sortie pour l'air pur, par ici la route qui mène vers le Père éternel et le bonheur, que nous promet l'Évangile."

C'est cette route que nous devons bâtir tous ensemble, si nous voulons un jour nous retrouver face à la Lumière, face à Celui qui

dans sa grande bonté nous permet de vivre, pauvres pêcheurs et qui malgré tout, nous donne aussi son pardon.

François-Regis Thériault, Président diocésain Association des parents catholiques du Québec 804, D'Argenson Chicoutimi

Le 4 mars.

**:cooprix::: 1225, RUE DES CHAMPS-ELYSEES CHICOUTIMI**

**T'OUVRE SES PORTES**

**MERCREDI LE 10 MARS A 9 HRES A.M.**



**SITUATION GEOGRAPHIQUE DE VOTRE :cooprix:::**

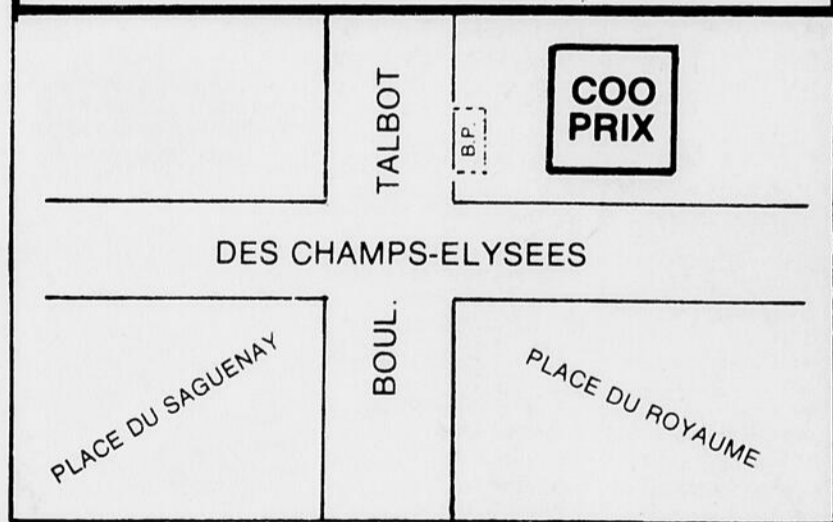


PHOTO: EXTERIEUR DU MAGASIN



PHOTO: INTERIEUR DU MAGASIN

### SERVICES

- ALIMENTAIRE
- VIANDES, FRUITS ET LEGUMES
- NON ALIMENTAIRE
- REVEIL DU CONSOMMATEUR
- CAISSE POPULAIRE
- KIOSQUE D'ACCUEIL
- INFORMATION AUX CONSOMMATEURS
- SERVICE A L'AUTO
- EPICERIE
- PATISSERIE ET BEIGNES
- PIZZA

**Une NOUVELLE MISE en MARCHÉ qui INFORME et PROTEGE le CONSOMMATEUR**

**HEURES D'OUVERTURE**  
LUNDI: FERME

MARDI ET MERCREDI: de 9 h. 00 à 17 h. 30  
JEUDI et VENDREDI: de 9 h. 00 à 21 h. 00  
SAMEDI: de 9 h. 00 à 17 h. 30

**J'AI :cooprix**

### Bravo Francis!

Bravo et merci sincère à notre maire M. Francis Dufour, d'avoir si bien défendu et essayé de garder notre clinique externe qui nous donnait un bon service.

vée des services d'un si bel hôpital. Mais ne perdons pas confiance, tout n'est pas perdu, nous avons su garder notre maire M. Dufour sans difficulté.

Bon courage et bonne chance.  
Mme E. Savard,  
600, Kitimat, apt 5, Arvida.

Le 4 mars.

C'est inadmissible pour une grande population comme Arvida qui grandit de jour en jour, d'être pri-

# FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



## UN GARS SERVIABLE

Le conseiller municipal, Emile Corneau, est peut-être un gars très contesté, mais on ne peut pas lui enlever ses qualités. C'est un garçon très serviable. A preuve, cette photo où on le voit (l'homme à la moustache) donner un coup de main à un automobiliste en panne devant le commerce qu'il exploite sur la rue Racine. Bravo Emile, on t'aime bien gros!

## ON APPUIE LE CRD

Contesté à Roberval, le CRD jouit d'un fort appui à la municipalité de Saint-Félicien qui en a besoin aussi avec son projet de papeterie. Cette semaine, le conseil municipal décidait donc d'envoyer sa cotisation annuelle, et les dirigeants se sont plus à signaler l'importance de l'organisme dans le milieu. On recommandera cependant au Conseil régional de développement de revenir à son ancienne formule, soit de tenir des réunions dans les différentes municipalités de la région. Le CRD recevra, cette semaine, un beau chèque de \$601.



## LIBRE-SERVICE

Les stations d'essence libre-service contrôleront 50 pour cent du marché de détail de l'essence dans quelques années. C'est ce qu'estime le directeur général adjoint des ventes au détail et de la mise en marché de l'Imperial Oil du Canada, Charles Hayles. D'après ce dernier, 170 des 1,500 postes dont Imperial Oil est propriétaire ont été fermés l'an dernier. Mentionnons que seulement à Chicoutimi, deux nouvelles stations libre-service (avenue Bégin et boulevard Talbot) ont ouvert leurs portes récemment tandis que d'autres stations (au moins deux) adoptaient ce nouveau service au cours de la même période. Une autre station libre-service doit être construite dans les prochaines semaines à l'intersection de l'avenue Bégin et de l'avenue des Champs-Élysées, toujours à Chicoutimi.

## SOYEZ PRUDENTS

Le Comité de prévention et de détection du crime, section Saguenay-Lac-Saint-Jean, met le public en garde contre la sollicitation par téléphone ou de porte à porte qui est très populaire actuellement. Selon le comité, certains individus opèrent d'une façon plus ou moins légale. "Avant de s'engager en quoi que ce soit, le public devrait exiger de ces individus d'exhiber leur permis d'opération dans la limite de la municipalité. Dans les cas douteux, les citoyens ne devraient pas hésiter à aviser et prendre des informations auprès de leur service de police local", précise-t-on dans un communiqué de presse. D'autre part, le comité constate que les vols de coffres-forts dans les commerces redevenaient à la mode. Aux commerçants, on les exhorte à faire des dépôts plus fréquemment à la banque pour ne conserver que le strict nécessaire. De plus, le comité recommande également que le coffre soit placé pour être visible de l'extérieur dans un endroit bien éclairé et ancré au plancher pour éviter que les voleurs ne l'emportent pour l'éventrer ailleurs.

## GAGNANTS DE LA SUPER

Une serveuse de restaurant de Montréal est la gagnante d'un demi-million de dollars à la suite du tirage de la Super-Loto du 27 février dernier. Mariée et mère de quatre enfants, Mme I. Guénette a appris la nouvelle tout juste après avoir déménagé ses meubles dans une nouvelle maison récemment achetée à Laval. D'autre part, M. et Mme Roger Lalonde, de Valleyfield, ont mérité le deuxième prix, soit \$200,000, tandis que le troisième gros lot, \$100,000, a été réclamé par M. G. Fournier, un entrepreneur-peintre de Longueuil.

## AU CONGRES DU SOF

Le Service d'orientation des foyers (SOF) au niveau collégial, tient son congrès annuel le dimanche, 7 mars, à compter de 13 h. 30, à l'école Lafontaine, de Chicoutimi. On attend quelque 300 participants représentant 26 paroisses du diocèse de Chicoutimi, lors de cette journée qui a pour thème "Harmonie conjugale". Le congrès est sous la présidence de Jocelyne et Réal Grenon. M. Laurent Harvey, aumônier régional et des délégués du mouvement sur le plan national, seront présents.

## ENCORE LA PILULE

Le risque de contracter une tumeur au foie s'accroît considérablement après un traitement anticonceptionnel de cinq années à base de mestranol, une hormone synthétique.

Telle est la conclusion à laquelle sont parvenus des chercheurs de l'Université de Californie du Sud qui publient les résultats d'une enquête dans le New England Journal of Medicine.

C'est la seconde fois en un mois que des médecins signalent une corrélation entre la prise de la pilule et l'apparition de tumeurs au foie. La première mise en garde émanait des chercheurs de l'Université de Louisville.

Le mestranol est utilisé dans quatre pilules, Enovid, Ortho-novum, Norinyl et Ovulen.



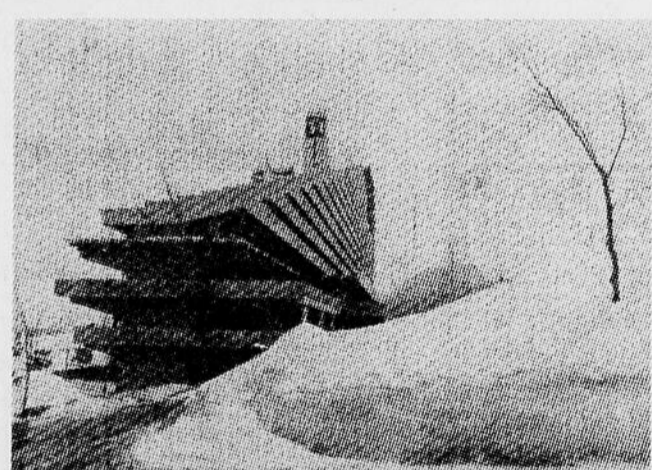
## BUDGET DE \$73,000

Selon le directeur du Centre sportif de Normandin, M. Jean-Paul Doucet, les prévisions budgétaires pour la Corporation administrative du centre, s'élèvent pour 1976, à \$73,000 ce qui comprend un PIL de \$25,000.

Toujours selon M. Doucet, le Centre de Normandin s'autofinance via divers moyens populaires dont une loterie qui laisse un profit de \$15,000 à la Corporation administrative. D'autres manifestations populaires, tel le carnaval d'hiver, apportent également leur part de bénéfice. Et on note qu'à Normandin, la grande majorité des séances de patinage sont offertes gratuitement aux adeptes.

## UN "TELETHON"

Ce n'est pas 12 h., mais maintenant 24 heures que deux dirigeants de la Jeune Chambre de La Baie, Richard Fortin et Louis Fréchette, veulent rester en ondes à la station de télévision communautaire de La Baie (canal 11), du vendredi soir 18 h. au lendemain après-midi, afin d'inciter la population à participer au financement du mouvement. Pour réaliser cette performance, ils comptent beaucoup sur la collaboration de plusieurs personnalités qui doivent venir leur donner un petit coup de pouce. Au programme pendant cette période, on prévoit, outre les entrevues avec différentes personnalités, la présentation de plusieurs courts métrages de 30 minutes, de la musique de 1930 à aujourd'hui, des bulletins d'information entre autres. Il est même question d'une soirée de danse à l'extérieur (en face de la télévision communautaire) pour vendredi soir. Ils méritent notre encouragement.



## PRIX CITRON

Le village olympique destiné à recevoir les athlètes qui participeront aux Jeux de Montréal, en juillet, s'est vu décerner un honneur pour le moins douteux: le prix Citron 1976 de la Société d'architecture de Montréal.

Selon cet organisme: "Les vastes dimensions du projet, son financement public, son utilisation des terrains publics, la perte des espaces verts entourant l'ensemble et le loyer excessivement élevé des condominiums envisagés", sont les raisons qui ont motivé ce choix.

Le président de la société, Emile Sayegh, a déclaré: "A notre avis, un village temporaire aurait été plus réaliste et beaucoup moins coûteux".

Il a souligné que l'attribution du prix a été décidée en tenant compte des incidences sociales du village, et qu'elle ne vise nullement à critiquer sa conception ou ses architectes.

En plus des condominiums, l'ensemble comptera des installations commerciales, on prévoit que son coût total pourrait atteindre \$77.4 millions, alors qu'il était estimé à l'origine à \$30 millions.

# RENDEZ-VOUS

### LATERRIERE

**Club de chasse à courre:** Le club de chasse à courre Saguenay Inc. tiendra sa réception annuelle le samedi 6 mars 1976, à 19 h. 30, au salon de l'Auditorium Dufour de Chicoutimi. Il y aura buffet

froid et concertation gratuite. Rencontre avec les dirigeants. Nous invitons tous les membres ainsi que les non-membres intéressés au sport équestre à y assister. Pour de plus amples renseignements, communiquer à 678-2688.



AU BORD DU DESASTRE — L'avenir de Chibougamau est actuellement entre les mains du gouvernement provincial.

## Il faut l'aide du gouvernement

# La ville de Chibougamau est menacée de faillite

par Gabriel Berberi

CHIBOUGAMAU — La ville de Chibougamau est menacée de faillite à court terme, si le gouvernement du Québec n'intervient pas rapidement.

Cette municipalité fondée dans les années '50, dont l'économie était basée en grande partie sur l'exploitation des gisements de cuivre, est d'ores et déjà dans une grave impasse financière: l'industrie minière continue de s'effondrer rapidement, ce qui réduit la capacité de payer d'une foule de contribuables; le taux d'endettement à long terme de la ville a presque atteint le point critique; ce qui élimine toute possibilité d'emprunt important; et les subventions réclamées d'urgence par les administrateurs de Chibougamau tardent à venir.

"Les subventions à Chibougamau viennent à peu près à la même vitesse que le pavage des routes", de signaler sur un ton chargé d'ironie le maire Jean-Paul Lancôt. Ce dernier précise sa pensée à ce sujet: "C'est ridicule! Le gouvernement a fait 30 milles de pavage en l'espace de 15 ans. Et il aura fallu bloquer le chemin pour obtenir des résultats sur la route entre Chibougamau et Saint-Félicien..."

### Goldbloom et Chibougamau

En décembre 1975, le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Victor Goldbloom s'est mis à dos les membres du conseil de Chibougamau, quand il a fait remarquer au maire Lancôt que "les citoyens de cette ville devaient consentir un effort fiscal pour se sortir du pétrin..."

Le maire Lancôt n'a pas tardé à répliquer que les contribuables de Chibougamau ont toujours payé plus de taxes qu'ailleurs dans le passé, tout en étant privés des services de qualité existant partout ailleurs au Québec.

Cette dispute entre MM. Goldbloom et Lancôt s'est déroulée à Québec, alors que les représentants du conseil de Chibougamau exposaient les différents projets et problèmes de la municipalité.

### Une dette imposante

M. Lancôt et ses collègues ont notamment adressé au ministre une demande d'équilibre budgétaire de \$265,000 pour 1976. Soit dit en passant qu'il s'agit de la première réclamation du genre dans l'histoire de Chibougamau. Les \$265,000 sollicités par Chibougamau pour équilibrer un budget de \$2,520,500 à la section générale, comprend notamment le déficit accumulé de \$125,000 à la fin de 1975. Jusqu'ici, Chibougamau n'a pas reçu de réponse de Québec.

Selon les dirigeants municipaux, le gouvernement



"UN EFFORT FISCAL..." — Le ministre Victor Goldbloom et le conseil municipal de Chibougamau ne sont pas en bons termes.

du Québec est tenu de venir à la rescousse de Chibougamau, pour ne pas éprouver davantage les contribuables locaux. Pour faire face aux obligations publiques, le conseil de Chibougamau a haussé, pour 1976, l'impôt foncier (de \$1.40 à \$1.60 du \$100 d'évaluation), la taxe d'eau (de \$72 à \$96 par année), la taxe pour la cueillette des ordures ménagères (de \$18 à \$24 par année), le taux de location de terrains pour maisons mobiles (de \$35 à \$40 par mois), et le tarif d'électricité (12 pour cent de plus qu'en 1975).

Incidentement, la distribution d'électricité, qui est l'affaire de la ville, représente un budget distinct de \$1,354,513 en 1976, et procure des profits de \$187,000.

Ainsi, en dépit de toutes les hausses de taxes imposées cette année par le conseil, le montant global des dépenses excède de \$265,000, les revenus totaux...

Et c'est la dette obligatoire ou à long terme qui constitue de loin la créance annuelle la plus lourde à supporter, soit \$697,200. Au 31 décembre 1975, la dette à long terme de la ville de Chibougamau se chiffrait par \$5,678,000, et son évaluation atteignait près de \$37,000,000. Par conséquent, la seule dette de la section générale représente 18.5 pour cent de l'évaluation imposable. Or, les spécialistes affirment qu'à 20 pour cent, c'est la tragédie financière. En outre, Chibougamau est encore aux prises avec une dette de \$730,502 sur son réseau électrique. Ce qui n'arrange rien...

## Au Lac-St-Jean

# Le silence de Lessard inquiète les agriculteurs

SAINT-BRUNO — Les membres de trois syndicats locaux d'agriculteurs du comté de Lac-Saint-Jean sont inquiets du silence du député-ministre Marcel Lessard à leur sujet.

Vendredi dernier, ils lui ont fait parvenir un télégramme pour lui parler de la politique laitière fédérale, et n'ont pas reçu de réponse satisfaisante.

Les membres des syndicats de Belle-Rivière, La-Barre, et Secteur-Nord disent donc s'inquiéter de l'importance que semble accorder le ministre Lessard à l'agriculture de son comté et de sa région, et souhaitent qu'il réponde à leur invitation.

### Le ministre

Les trois syndicats réunis regroupent environ 600 membres, et sont affiliés à l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Questionné sur le sujet, un porte-parole du ministre a expliqué que celui-ci n'avait pu répondre positivement à l'invitation des agriculteurs, le délai entre l'invitation et le moment

choisi étant trop court, et les obligations du ministre retenant ailleurs au Canada.

## Régime Naran: la recette pour maigrir chez soi.

Le régime Naran vous aidera à vous débarrasser de vos livres superflues de graisse, et ce sans que vous ayez à sortir de chez vous. Un tel régime est économique et aussi facile à suivre. Rendez-vous d'abord à la pharmacie et demandez le régime amaigrissant Naran. Chaque emballage contient tous les détails, quant au mode d'emploi, il est clairement décrit sur l'étiquette. Vous n'avez qu'à verser la formule liquide dans un contenant d'une chopine, puis à ajouter du jus de pamplemousse jusqu'à la pleine contenance. Deux cuillerées à soupe suffisent, deux fois par jour, selon vos besoins. Absorberez toutefois le supplément vitaminique inclus et tenez-vous-en au régime alimentaire quotidien à faible teneur en calories.

Dès le premier essai, vous saurez qu'il s'agit là de la meilleure façon, car la plus simple, de diminuer votre embonpoint et de vous redonner grâce et sveltesse. Cou, menton, bras, hanches, poitrine, mollets et chevilles reprendront bonne forme, par suite de la perte de poids excédentaire et des poudres superflues de graisse. Si vous ne retirez pas entière satisfaction au premier essai, retournez-nous la boîte vide: nous vous la rembourserons. Optez donc pour la méthode facile que plusieurs personnes ont déjà expérimentée avec succès. Voyez vous-même avec quelle rapidité les boursofflures disparaîtront et le regain de bien-être qui en naîtra. Vous retrouverez votre apparence de jeunesse, votre entrain et votre vivacité. (Annonce)

Com  
Le

par Be

QUEBE  
gouverne  
bon oeil l  
loi auton  
conflits d  
claré hier  
ministre G  
que, deva

Le vice-p  
diqué en  
nemen s  
d'intérêt

commissi  
d'étudier  
ments à ap  
aux régler  
gisature.

Cette lo  
conflits d'  
cas des  
fonctionn  
des dirige  
cipalités e  
sions scol

Déficit  
La C  
pour

A la veille  
à Québec  
miers minist  
M. Pierre-El  
du Québec,  
M. rassa, le Co  
tration de la  
commerce d  
la voie de sa  
tenu à faire  
appui unan  
ches entrep  
Bourassa po  
participation  
crue au fina  
Jeux de la XX

Dans un té  
pédié à M.  
Paul-Gastor  
président de  
provinciale,  
é guments su  
tiver l'appui d

1- Pour l'  
que mondia  
olympiade au

Contes  
Un é

MONTRE  
Même si el  
beaucoup de  
la loi 22 don  
séances peu  
en Cour sup  
juge Desché  
en se retirat  
pense qu'il n  
que j'assis  
échange de c

Un s  
accu

MONTRE  
accusation de  
portée, jeudi,  
gent Pat' D  
compte 25 ar  
dans la police

Le juge Cyr  
la Cour des  
pas fixé la da  
L'accusatio  
une pré-énu  
scrutés les ag  
sergent DeCa  
d'une camp

## Conflits d'intérêts Le gouvernement pense à une loi autonome

par Bernard Racine

QUEBEC (PC) — Le gouvernement voit d'un bon oeil l'adoption d'une loi autonome sur les conflits d'intérêts, a déclaré hier le vice-premier ministre Gérard D. Lévesque, devant une sous-

Trois sous-commissions ont siégé hier afin, dans les mots même de M. Lévesque, d'étudier l'adoption "de mesures très concrètes en vue d'accroître ce qu'on appelle la vie démocratique des Québécois et de maintenir l'autorité des

"Nous avons une loi qui date du 19e siècle... qui est souvent considérée comme anachronique et qui comporte des passages souvent ambiguës", a dit M. Lévesque.

C'est le député libéral de Taschereau Irée Bonnier qui a le premier suggéré d'écrire une nouvelle loi de la Législature en se basant sur les lignes de force et les préoccupations modernes.

Le député péquiste de Maisonneuve Robert Burns s'est dit d'accord pourvu qu'on y conserve un certain nombre de principes traditionnels.

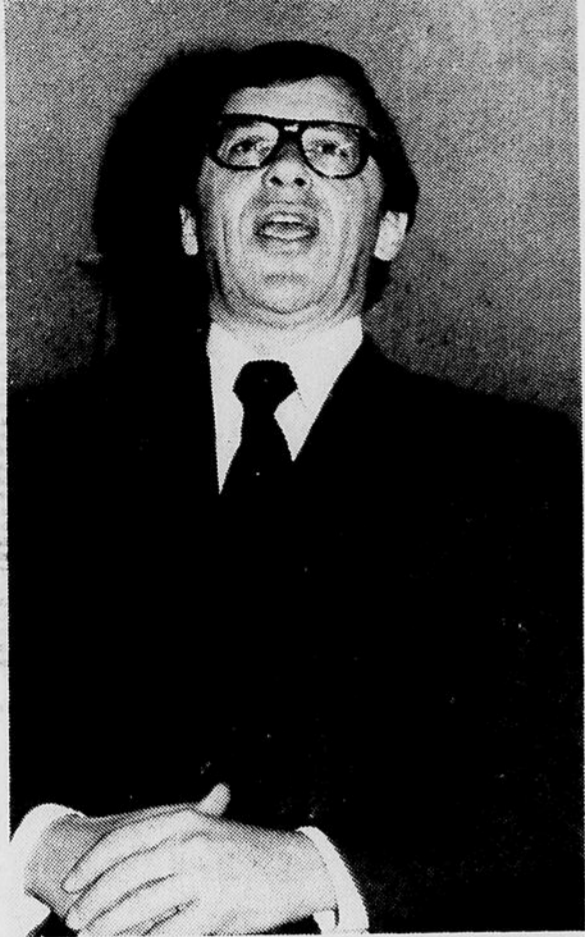
La nouvelle loi devra trouver le moyen d'assurer l'intégrité des hommes publics tout en étant applicable et en ne contribuant pas à éloigner les candidats, a souligné M. Lévesque.

Devant une autre sous-commission, chargée d'étudier les amendements à apporter aux règlements de la Chambre, le président de l'Assemblée nationale Jean-Noël Lavoie a soumis deux projets d'horaires qui permettraient d'éliminer les séances du soir.

Cette sous-commission devra aussi décider avant le début de la prochaine session, le 16 mars, quel droit de parole sera accordé en Chambre aux deux membres du Parti national populaire, qui n'est pas encore reconnu officiellement.

M. Lavoie a aussi suggéré que les députés n'aient pas à s'inquiéter dans leurs discours en Chambre, des questions "sub judice", c'est-à-dire pendantes devant les tribunaux.

Toutes ces questions seront étudiées plus à fond lors de la prochaine séance de cette sous-commission, jeudi prochain.



Le vice-premier ministre, Gérard D. Lévesque, a indiqué en commission parlementaire que le gouvernement songeait à une loi autonome sur les conflits d'intérêts.

commission chargée d'étudier les amendements à apporter à la loi et aux règlements de la Législature.

Cette loi couvrirait les conflits d'intérêts dans le cas des députés, des fonctionnaires ainsi que des dirigeants des municipalités et des commissions scolaires.

principes et des institutions qui en sont l'expression".

Dans le cas de la loi de la Législature qui date de 1871 et qui a été maintes fois rapiécée depuis, une autre sous-commission a décidé de tenter d'en écrire une nouvelle plutôt que de continuer à amender la loi actuelle.

## Les cas Boutin et Morin

# On s'entend sur la nécessité de modifier la loi de la Législature

QUEBEC (PC) — Deux affaires qui ont fait couler beaucoup d'encre: le cas du député Jean-Claude Boutin et celui du chef de l'Opposition Jacques-Yvan Morin ont été soulevés brièvement hier devant une sous-commission parlementaire.

"Sans avoir été personnellement au fond des choses, j'ai l'impression que les deux personnages étaient de bonne foi", a déclaré le vice-premier ministre Gérard D. Lévesque, qui a souligné qu'ils avaient cependant enfreint la loi de la Législature.

Les affaires ont été citées

pour montrer la nécessité urgente de modifier cette loi, mandat qui a été confié à une sous-commission parlementaire.

M. Boutin, député libéral de Johnson, avait été accusé d'être indigne de siéger en Chambre parce qu'il avait accepté d'être payé par le gouvernement en rapport avec certaines causes dont il s'était occupé devant les tribunaux.

M. Morin avait été accusé d'avoir accepté illégalement du gouvernement un chèque couvrant ses dépenses de voyages à l'étranger.

M. Boutin a choisi de

démisionner et d'être jugé par la population de son comté plutôt que par les membres de l'Assemblée nationale. Lors de l'élection qui a suivi sa démission, il a été battu par le chef de l'Union nationale Maurice Bellemare.

L'affaire Morin a été réglée à l'amiable entre libéraux et péquistes.

Le député péquiste de Maisonneuve Robert Burns a déclaré qu'à chaque fois il avait été profondément déçu parce qu'on n'avait pas été capable de faire abstraction de partisanerie politique.

Le président de l'Assem-

blée nationale Jean-Noël Lavoie, de son côté, a déclaré qu'il ne croyait pas que l'Assemblée nationale doive se constituer en tribunal pour juger un de ses membres.

La tradition qui veut que le Parlement se transforme en tribunal pour juger un de ses membres remonte à une époque où les partis politiques n'existaient pas, a-t-il dit.

Au 20e siècle, le tribunal de l'Assemblée nationale est faussé au départ. Comment voulez-vous qu'on juge Boutin ou Morin, surtout s'il y a la solidarité du vote de partis? Ce

tribunal, je n'y crois pas", a-t-il dit.

Il a expliqué pourquoi "on n'a pas été au fond des cas Boutin et Morin". C'est parce "qu'on aurait ouvert la porte à des séances indéfinies sur l'interprétation" de la loi de la Législature.

Les membres du Parti québécois sont d'accord avec M. Lavoie quant à la valeur de la Chambre comme tribunal, a déclaré M. Burns, qui a promis que l'Opposition officielle va aborder la rédaction d'une nouvelle loi de la Législature "en faisant abstraction de toute partisanerie politique".

## Congrès des Libéraux du Québec

# Trudeau et Bourassa en profiteront pour parler des Jeux olympiques

OTTAWA (PC) — C'est aujourd'hui, à Québec, que s'ouvre le 5e congrès provincial du Parti libéral du Canada, section Québec, dont l'ouverture officielle sera précédée d'une rencontre entre les premiers ministres Trudeau et Bourassa.

L'intérêt de cette rencontre, où l'on tentera sans aucun doute d'explorer les moyens d'éponger le déficit anticipé des Jeux olympiques, éclipsé de loin le choix d'un successeur au sénateur Jean-Pierre Côté au poste de président de l'aile québécoise du parti.

On a en effet confirmé hier chez les organisateurs du congrès que seul le président-directeur général de l'agence de publicité BCP, M. Jacques Bouchard, est actuellement en lice pour l'élection à la présidence et qu'il est très improbable qu'on enregistre une candidature de dernière minute.

Militant libéral de longue date, M. Bouchard assume depuis sa fondation la direction de l'agence BCP, qui détient par ailleurs d'importants contrats du gouvernement fédéral.

On s'attend d'autre part à ce que les conversations entre les chefs des gouvernements canadien et québécois portent sur la question de la révision constitutionnelle, si chère à M. Trudeau, et à l'égard de laquelle les autorités québé-

coises ont semblé récemment vouloir faire preuve de plus de souplesse.

M. Trudeau prononcera par ailleurs une allocution en soirée à l'ouverture du congrès, où l'on s'attend à la participation de quelque 1.000 délégués.

Le leader du caucus québécois, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, prendra également la parole, faisant rapport sur la récente campagne de financement populaire qu'ont organisée les libéraux à travers le pays.

Samedi, les délégués seront invités à discuter en ateliers de la politique générale du gouvernement fédéral ainsi que de l'orientation politique du parti et du processus politique de la société canadienne.

Dans un premier temps, seront abordés les thèmes des grandes politiques économiques, de l'équilibre économique, les politiques sociales, les ressources renouvelables et non renouvelables, la sécurité physique du citoyen, le milieu de travail, le milieu de vie, la qualité de vie et les droits de la personne.

Une pleiade de ministres seront appelés à présider les discussions en ateliers, soit plus particulièrement les membres du cabinet issus du Québec, Mme Jeanne Sauvé et MM. Jean-Pierre Goyer, Charles Drury, Marc Lalonde, Jean Marchand, Warren All-

mand, Jean Chrétien, Marcel Lessard et André Ouellet.

Les discussions sur les politiques du parti porteront par ailleurs sur l'orientation générale du parti, l'organisation politique, le financement du parti et le

régime parlementaire et le processus politique.

Dimanche, se tiendront les élections pour les postes de l'exécutif et pour le choix des directeurs régionaux.

Deux postes à la vice-présidence sont contestés.

il s'agit du représentant pour la région de Montréal, ou MM. René Fortin, Lionel Brochu et André Laquinte se font la lutte, et de la représentante pour les jeunes femmes, poste que sollicitent Mmes Micheline Gélinas et Leslie Higgins.

## Déficit olympique

# La Chambre de Commerce pour une participation fédérale

A la veille de la rencontre à Québec entre les premiers ministres du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau, et du Québec, M. Robert Bourassa, le Conseil d'administration de la Chambre de commerce du Québec, par la voie de son président, a tenu à faire connaître son appui unanime aux démarches entreprises par M. Bourassa pour obtenir une participation fédérale accrue au financement des Jeux de la XXIe olympiade.

Dans un télégramme expédié à M. Bourassa, M. Paul-Gaston Tremblay, président de la Chambre provinciale, évoque les arguments suivants pour motiver l'appui de la chambre:

1- Pour l'opinion publique mondiale, la XXIe olympiade aura d'abord et

avant tout lieu au Canada, et son succès se reflètera sur l'ensemble du pays. De plus, les visiteurs étrangers en profiteront pour visiter tout le pays.

2- Malgré l'identification de Montréal comme ville hôte des Jeux, en réalité ils se dérouleront aussi à Toronto, Kingston, Joliette et Bromont, en plus de Montréal.

3- Les travaux nécessaires pour la réalisation des Jeux ont profité à l'économie du pays en entier. L'augmentation des coûts traduit aussi une forte augmentation des recettes fiscales du gouvernement canadien.

"Il est vrai, de déclarer le président de la Chambre, que le gouvernement ca-

nadien participe déjà au financement des Jeux. Il faut aussi cependant reconnaître que les Jeux ont été obtenus en 1969, que les lois facilitant l'autofinancement n'ont été adoptées qu'en 1973. Cette période aurait beaucoup contribué à diminuer le déficit prévu. Cette situation, le gouvernement du Canada peut encore y pallier en y apportant une aide financière plus directe."

"Enfin, d'ajouter M. Tremblay, le premier ministre du Québec, M. Bourassa, se réclame de l'appui des citoyens du Québec dans ses démarches. Nous tenons à lui apporter notre appui en tant que le plus important et le plus représentatif organisme d'hommes d'affaires au Québec."

## Contestation de la loi 22

# Un échange de documents

MONTREAL (PC) — Même si elle a soulevé beaucoup de polémiques, la loi 22 donne lieu à des séances peu palpitantes, en Cour supérieure, où le juge Deschênes déclarait en se retirant, jeudi: "Je pense qu'il n'est pas utile que j'assiste à votre échange de documents".

Les avocats des dix commissions scolaires demanderessees qui, depuis six mois, clament leur intention de combattre l'inconstitutionnalité de la loi du Québec proclamant le français "langue officielle", n'avaient pu en effet à ce jour faire un tri convenable des innombrables arrêtés en conseil qu'ils entendaient déposer en preuve, à l'appui de leur déclaration.

Treize témoins furent entendus en deux jours, pour la demande, mais les avocats du ministre de l'Éducation et du Procureur général du Québec ont à peine posé quelques questions en contre-interrogatoire.

Ces trois avocats de la défense doivent d'ailleurs, une fois déposées les pièces dont le tri s'est fait hors la présence du juge, attaquer à leur base même les demandes du PSBGM et de neuf autres commissions scolaires.

Du Protestant School Board of Greater Montreal, en effet, la défense prétend qu'il n'a "manifestement pas d'intérêt pour poursuivre les défenses". Si tel était le cas, le juge en chef Deschênes serait alors dispensé de compiler les milliers de documentation qui alimentent l'affaire en cours.

ciers, en septembre dernier, pour hâter les négociations avec la CUM.

Le sergent DeCaen dirigeait le comité de "stratégie" des policiers pendant les négociations.

Des policiers avaient alors bloqué la circulation, dans plusieurs rues, en prétextant des fouilles destinées à capturer des criminels.

## Un sergent accusé de méfait

MONTREAL (PC) — Une accusation de méfait a été portée, jeudi, contre le sergent Pat DeCaen, qui compte 25 ans de service dans la police de Montréal.

Le juge Cyrille Potvin, de la Cour des sessions, n'a pas fixé la date du procès. L'accusation fait suite à une pré-enquête, où on a scruté les agissements du sergent DeCaen au cours d'une campagne des poli-

## QUEBEC EN BREF

### Original abattu

BOISCHATEL (PC) — Un original femelle qui s'était aventuré dans un quartier résidentiel de Boischatel, près de Québec, a été abattu par des gardes-chasse, mercredi.

Ne disposant pas de projectiles spéciaux qui auraient permis d'endormir l'animal, d'un poids d'environ 1.200 livres, les gardes-chasse ont dû l'abattre parce qu'il représentait un danger pour les centaines de curieux qui s'étaient lancés à sa poursuite.

### Guatemala

MONTREAL (PC) — Seuls l'équipement et les approvisionnements amassés par une équipe de volontaires médicaux seront expédiés au Guatemala pour aider les victimes d'un tremblement de terre qui a fait plus de 20.000 morts et un million de sans-abri, le mois dernier. C'est ce qu'a révélé, mercredi, le Dr Peter Cohen, directeur de l'équipe.

Selon lui, les 36 secouristes recrutés pour se rendre au Guatemala comme personnel d'un hôpital de campagne avaient appris plus tôt de la part de dirigeants guatémaltèques qu'une équipe médicale ferait plus de tort que de bien au pays.

Le Dr Cohen avait mis l'accent sur le besoin de fournitures telles des antibiotiques, des couvertures, des tentes et des matériaux de construction.

### Levitt — meurtre

SHERBROOKE (PC) — Un technicien en radiologie de New York a été accusé, jeudi, du meurtre de sa soeur, dans une maison de campagne du canton d'Ascot, près de Sherbrooke.

Le juge Roland Dugré, de la Cour des sessions, a cependant ordonné que Manuel Levitt, 32 ans, subisse un examen psychiatrique sommaire avant la tenue de l'enquête préliminaire.

Mlle Phyllis Levitt, 28 ans, a été tuée de six coups de hache, le 29 février dernier.

C'est l'amie de son frère, Mlle Sandy Reeces, qui a découvert le corps, en revenant à la maison.

## Les enseignants aux adultes veulent des offres au plus tôt

MONTREAL (PC) — L'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ) a reproché, jeudi, au gouvernement provincial de n'avoir pas encore déposé la moindre proposition concernant les enseignants aux adultes.

Dénonçant cette "attitude intolérable" après huit mois de négociations, l'APM a exigé des négociateurs patronaux qu'ils donnent suite à la promesse qui leur a été faite en décembre dernier.

Il y a au Québec 3.700 enseignants aux adultes, dont 2.200 au niveau collégial et 1.500 aux niveaux primaire et secondaire.

"Leurs conditions de travail sont déplorables, a expliqué Roger Payet, le président de ce groupe de syndiqués: ils n'ont aucune sécurité d'emploi, étant mis à pied chaque année durant l'été et réengagés en septembre. Ces enseignants sont rémunérés à l'heure et ne bénéficient d'aucune avantage social, tels des journées de maladie, des vacances payées, un régime de retraite, des congés de maternité, etc.

Leurs anciennetés leur est comptée souvent avec arbitraire, ils sont surchargés de travail et ne bénéficient pas comme les autres en-

seignants des services de suppléants. A titre d'exemple, M. Payet a mentionné le cas d'un enseignant de ce secteur qui, après sept ans de travail, doit prendre à ses frais cinq journées de maladie. L'absence de convention collective à ce niveau empêche tout recours à l'arbitrage au moment des congédiements. A l'heure actuelle, les griefs ne peuvent porter que sur les salaires, le seul point spécifique dans le décret aux enseignants aux adultes. Ceux qui ont moins de 16 ans de scolarité gagnent \$9 l'heure, et les autres, \$11.

Des mains qui vous AIDENT...  
L'IMPRIMERIE du Progrès

Le petit "quelque chose" qu'on ne retrouve pas ailleurs  
545-4474

# CKRS-TV

<b>VENDREDI, LE 5 MARS 1976</b>	
8.45 Les animaux chez eux	15.00 Techno-flash
9.10 Information première	15.30 Ciné-jeunesse: "Poursuite dans le Grand Nord"
9.15 Les Orléans	16.25 Information
9.30 Les cent tours de Centour	16.30 Ciné-festival: "Les neiges du Kilimanjaro"
9.45 En mouvement	17.00 Information
10.00 Clak	17.05 Ciné-festival: "Un matin comme les autres"
10.15 Au jardin de Pierrot	18.40 Causeries politiques: "Camil Samson"
10.30 Conseil-express	18.55 Parade de mode Louzon
11.00 Les recettes de Juliette	19.00 Lise Lib
11.30 Bagatelle	20.01 La soirée du hockey: "Buffalo à Montréal"
11.45 Avis de décès et comptoir-express	22.31 Téléjournal
12.00 Information midi	22.47 Nouvelles du sport
12.30 Les Coqueluchas	23.01 Super production: "Patrouilleur 109"
13.31 Téléjournal	
13.38 Femmes d'aujourd'hui	
14.31 Cinéma chez vous: "Tanganyika"	
16.00 Bobino	
16.30 La ribouldingue	
17.00 Daktari	
18.00 Au fil de l'actualité	
18.30 Les plus beaux films: "Déflecteur privé"	
20.30 Hors séries: "Splendeurs et misères des courtisanes"	
21.30 Ouverture Jeux du Québec à Jonquière	
21.45 Chantons Bar	
22.00 Destination monde	
22.30 Téléjournal national, international et provincial	
22.53 Nouvelles du sport et météo	
23.00 Lawrence Welk show	
00.00 Cinéma: "Nuits blanches à Hambourg"	
<b>SAMEDI, LE 6 MARS 1976</b>	
9.00 Sésame	
9.30 Roquet belles oreilles	
10.00 Le Robinson suisse	
10.30 Lassie	
11.00 Gaspard et les fantômes	
11.30 Génies en herbe	
12.00 A communiquer	
13.00 Sport-club: "Natation"	
14.00 Femmes d'aujourd'hui	

# CJPM-TV

<b>VENDREDI LE 5 MARS</b>	
10.00 Fanfan Déjà	14.00 Sur le métal
10.30 Pour vous mesdames	15.00 Actualités
11.30 A votre service	15.30 Samedi Sports
12.00 Les nouvelles du midi	16.00 Télé-Revue
12.15 A la bonne heure	16.30 Ciné-jeunesse: "Eperons noirs"
13.30 Fémina	18.30 Soirée canadienne
14.00 Cinéma: "Contre les gangs de Manhattan"	19.30 Les grands spectacles: "Croisière surprise"
15.30 Pour vous mesdames	21.15 Arts et spectacles
16.00 Super Car	21.30 A l'heure olympique
16.30 Patoville	22.30 Les nouvelles TVA
17.00 Les Tannants	23.00 Dernière édition
18.00 Studio Six	23.10 En fin de soirée: "Histoire d'un meurtre"
18.30 Parle parle, jase jase	
19.00 Jean-Pierre Ferland (St-Norbert, P.Q.)	
20.00 Gala médaille d'or	
21.30 Découvertes 75	
22.00 La comédie d'abondance	
22.15 Région 02	
22.30 Les nouvelles TVA	
23.00 Dernière édition	
23.05 En fin de soirée: "Monde de Suzie Wong"	
<b>SAMEDI LE 6 MARS</b>	
12.00 Thierry La Fronde	
12.30 La famille Stone	
13.00 Au pays des géants	

## télesag Inc.

<b>T.E.C.S. - T.V., CANAL 13</b>	
<b>VENDREDI, 5 MARS 1976</b>	
8.00 Musique F.M. d'ambiance - "Etat des routes - Météo"	17.30 Mon ami mon frère - La fin d'un voyage (C)
9.00 Description de la programmation de ce jour - Marché aux puces - Musique F.M. d'ambiance	18.00 Etes-vous au courant - Les compensateurs synchrones (C) - La soie dentaire (C)
11.00 Diversités audio-visuelles	18.30 Encre et plume - Paul Claudel (C)
13.00 Jusqu'au trip - Une main amicale - L'homme cheminée (C)	19.00 Description de la programmation de ce soir - Musique F.M. d'ambiance
13.30 Chronique de France - Chronique de France (C)	20.00 Centre de la Main-d'Ouvre du Canada
14.00 Des lieux des hommes - Des Indiens au lac Dipper (C) - Fin d'un jour d'été (C)	21.00 Silence on tourne - Le trésor des Hollandais (C)
14.30 Description de la programmation de ce soir - Marché aux puces - Musique F.M. d'ambiance	21.30 Bosart - Fernand Leger (C) - Gleize Albert
17.00 Diversités audio-visuelles	22.00 Tour du monde en 80 jours - Le règne du jour (C)
18.00 Description de la programmation de ce soir - Musique F.M. d'ambiance	
19.00 Tourlou - Dessins animés (C)	
19.30 Revue des sciences - Science revue (C)	
20.00 Les Farfadets - Dessins animés (C)	
21.00 Description de la programmation de ce soir - Musique F.M. d'ambiance	
21.30 Description de la programmation de ce soir - Musique F.M. d'ambiance	
22.00 Mon ami mon frère - La fin d'un voyage (C)	
22.30 Etes-vous au courant - Les compensateurs synchrones (C) - La soie dentaire (C)	
23.00 Encre et plume - Paul Claudel (C)	
<b>SAMEDI, 6 MARS 1976</b>	
8.00 Musique F.M. d'ambiance	9.00 Musique F.M. d'ambiance
10.30 Les Farfadets - Au bout de la rue - La petite espiègle (C) - Escapade (C) - La station de café (C) - Récits de Turbitude (C)	10.00 Description de la programmation du jour - Musique F.M. d'ambiance
11.30 Musique F.M. d'ambiance	12.00 Contact - Annonces scolaires - Musique F.M. d'ambiance
17.00 Sport-thèque - Goélette carrée (C)	13.00 Un million de la chaîne - "La mécanique"
	13.30 L'Aaie à notre porte - "Pakistani et Afghanistan"
	14.00 Les gros sous
	14.30 Tam-ti delam
	15.30 Portraits
	16.30 Au gré de l'actualité
	17.00 Musique F.M. d'ambiance
	18.00 Minouche - "L'héritage"
	18.30 Tout est possible - "Filon radioactif"
	19.00 Misez-vous de vos affaires - "Ce que la peur peut faire"
	20.00 De concert avec vous
	21.30 Divers pour l'hiver

**CANAL 43, T.E.C.S. - TV** — 8 à 10 h et 12 à 13 h description de la programmation du jour. — 13 à 15 h description de la programmation de la soirée précédente.

**CANAL 8, RADIO-QUEBEC** — 10 à 12 h description de la programmation du jour. — 13 à 17 h répétition de la programmation de la soirée précédente.

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAG, veuillez communiquer au numéro suivant: **Tél.: 545-1112\***

\* Disponible des services à Chicoutimi-Nord seulement.

# ARTS ET SPECTACLES

## Un film sur la pollution des ondes

par Yvon Paré

JONQUIERE — Le Conseil québécois pour la diffusion du cinéma a entrepris une tournée à travers la province pour faire connaître la production des cinéastes de chez nous. Cette semaine, nous avons pu rencontrer Jean-Pierre Lefebvre et surtout voir, écouter son film: "L'amour blessé". Un film qui traite de la pollution des ondes par les "hot lines". Un film pas facile, surtout fait d'éléments sonores où la grande vedette est un appareil récepteur de radio. Jean-Pierre Lefebvre a réussi un véritable tour de force. L'intrigue est simple, simpliste même. Une jeune femme rentre chez elle après son travail et tout en effectuant des gestes quotidiens, des gestes comme prendre son bain, une tasse de café, écouter la radio. De message publicitaire en message publicitaire, la jeune femme est amenée à appeler au poste de radio. Rien ne se passe dans ce film! La radio garrotte des tonnes de publicité et les images de Lefebvre épouvent très bien le rythme du film. La caméra est immobile, fixe. Les plans sont peu nombreux, axés surtout sur les objets de tous les jours. Le poste récepteur, une tasse de café, quelques journaux jaunes. Voilà!

La trame sonore est l'élément du film et en ce sens le film est réussi. Jean-Pierre Lefebvre rend bien ce qu'il veut dire, dé-

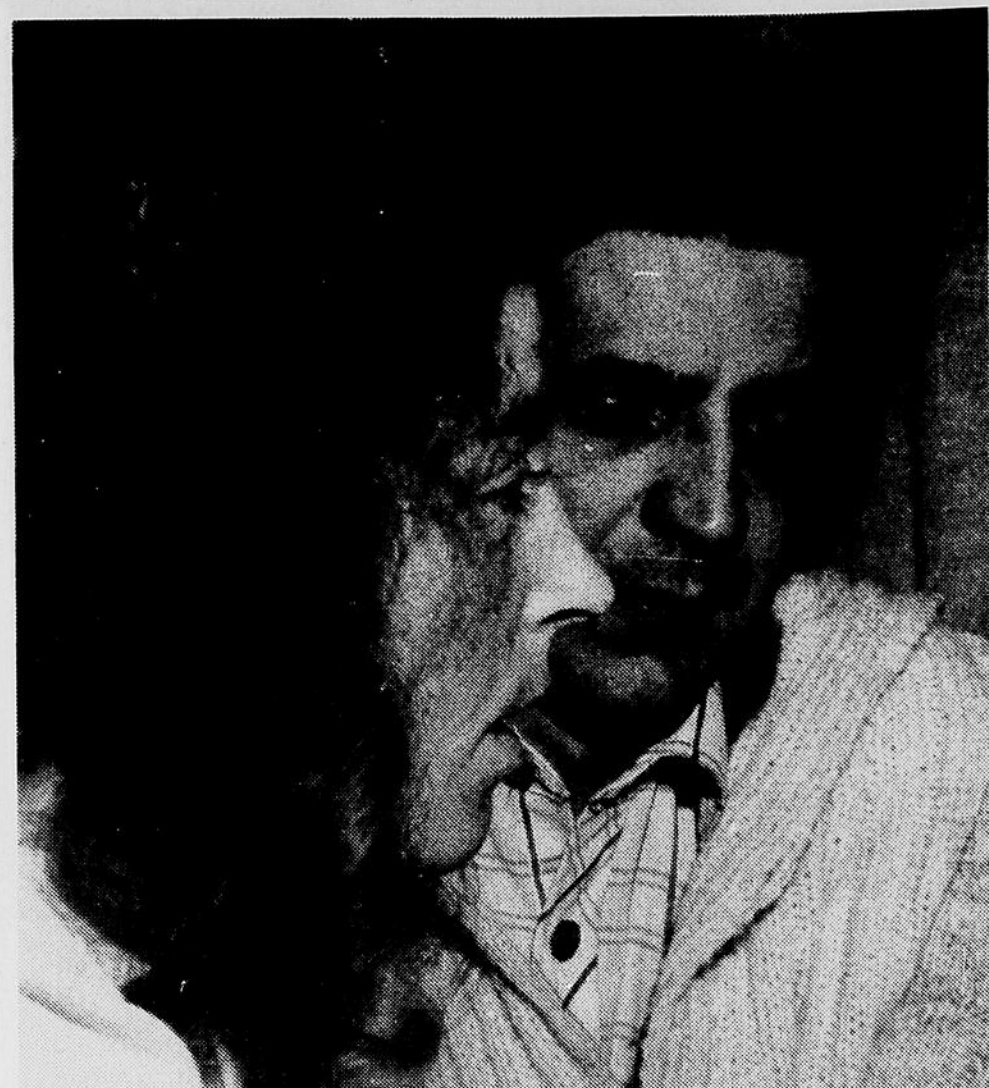
montre très bien, sans insister, ce qu'il veut faire ressentir. Le film est lent, fatigant, lancinant. Un coup d'oeil sur la vie de tous les jours n'a rien de sensationnel, d'une vie romantique à la James Bond.

Cette projection devait être suivie d'une discussion entre Jean-Pierre Lefebvre, Louis Champagne, Pierre Demers et Sylvie Pilote. Une discussion sur le film et surtout sur les "hot lines".

Pierre Demers a engagé le débat en mentionnant que le film est vraiment dans la veine des films québécois et qu'il nous concernait vraiment.

Pour sa part, Louis Champagne, animateur d'un "Hot line", sur les ondes d'une poste bien connue de la région, a dit très profondément ennuyé par ce film.

"Je ne sais trop où on veut en venir... J'ai l'impression que ce film est fait pour "les pelleux de nuages". Je me suis ennuyé pendant la projection du film et j'ai failli m'endormir. Pour ce qui est des "hot lines", il y a possibilité d'apporter de l'information aux auditeurs, malgré le battage publicitaire et tout ce que vous voulez. Les "hot lines" sont devenus le dépotoir pour des ratés politiques comme Dupuis, entre autres, et c'est ce qui fait que les "hot lines" sont devenues insupportables. L'animateur ne doit pas prendre toute la place et laisser les gens s'exprimer.



Sylvie Pilote et Jean-Pierre Lefebvre, deux participants à la discussion qui a suivi la projection de "L'amour blessé". Participait aussi Louis Champagne et Pierre Demers.

## C'est l'exode des vedettes

HOLLYWOOD (Reuter) — Hollywood accueille de plus en plus les vedettes du spectacle qui émigrent de Grande-Bretagne pour ne plus avoir à payer des impôts exorbitants.

Les émigrés d'aujourd'hui ne sont plus comme ceux de la génération d'avant la guerre — des gens qui jouaient au golf avant de s'installer en Europe. C'est le cas de Deborah Kerr qui a élu domicile en Suisse, de Rex Harrison en Italie, de Robert Shaw en Irlande, et de Richard Burton et Elizabeth Taylor qui, eux, sont devenus des nomades de grand luxe du monde entier.

L'actuel Michael Caine se considère comme l'une des rares vedettes britanniques qui choisit de rester dans son pays, même s'il critique vigoureusement la sévérité du système fiscal qui s'abat sur les artistes de haut vol.

Il n'hésite pas à dire: "Ce serait plus rapide de dresser la liste des acteurs qui sont restés. Comme ça, je suis le seul auquel je pense".

## Paysages de la région à Beloeil

CHICOUTIMI — La Galerie environnement de Beloeil a le plaisir d'offrir au public, du 7 au 28 mars inclusivement, une exposition intitulée: "Paysages du Saguenay et du Lac-Saint-Jean".

Les amateurs auront alors la possibilité de regarder les dessins, les aquarelles, les huiles et acryliques de Marcelin Dufour, René Gagnon, Georges Tremblay, Léopold Tremblay et Arthur Villeneuve.

Par ailleurs, on pourra voir à l'étage de la galerie, entre les combles, sous le pignon, les oeuvres de Hugh-John Barret, Jordi Bonet, Michel Champagne, André Fradette, Richard Lacroix, Cécile Langlais, Serge Langlais, Claude Lavolette, Liliane Métivier, Louise Parent, André Riverin, André Robert, Gilbert Thibeault, Jeanne-Mance Tourigny et Nicole Tremblay. Des artistes qui habitent un peu partout à travers le Québec. Une exposition où il y aura beaucoup de qualité et de variété.

## FILMS A LA TELEVISION

<b>Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A, signifie pour adolescents et E, pour enfants.</b>	<b>JONQUIERE — CKRS</b> VENDREDI: 14 h. 30
<b>CHICOUTIMI — CJPM</b> VENDREDI: 14 h. 30	<b>TANGANYIKA</b> VENDREDI: 18 h. 30
<b>JERRY COTTON CONTRE LES GANGS DE MANHATTAN (5)</b> — Fr. 1965. Drame policier de H. Phillip avec George Nader, Heinz Weiss et Monika Grimm. — Jerry Cotton enquête sur un gang qui terrorise des commerçants par un impôt de protection. — Ensemble bien caractérisé. Réalisation honnête. Interprétation inégale. — A.	<b>DETECTIVE PRIVE (4)</b> — E.-U. 1966. Drame policier de J. Smith avec Paul Newman, Arthur Hill et Julie Harris. — Un détective privé est engagé pour retrouver un mari disparu. — Première partie rigoureuse et bien construite. Longueurs par la suite. Bonne peinture de caractères. Interprètes bien dirigés. Description désenchantée d'un monde corrompu.
<b>VENDREDI: 23 h. 05</b> <b>LE MONDE DE SUZIE WONG (5)</b> — E.-U. 1960. Drame psychologique de R. Quine avec William Holden, Nancy Kwan et Michael Wilding. — Un peintre américain travaillant à Hong Kong s'éprend d'une jeune prostituée chinoise qui lui sert de modèle. — Histoire feuilletonnesque. Réalisation technique assez soignée. Interprètes peu convaincants.	<b>VENDREDI: minuit</b> <b>NUIT BLANCHE A HAMBURG (5)</b> — All. 1969. Drame policier de R. Olsen avec Curd Jurgens, Heinz Reincke et Jutta d'Arcy. — Un ancien commandant de navire cherche à se disculper d'un meurtre pour lequel il a fait de la prison. — Accumulation d'incidents propres à servir la vedette. Développement mélodramatiques. Mise en scène assez vivante. Interprétation honnête.

Quoi de mieux que "TROIS MOUSQUETAIRES"?

**14 ANS**

OLIVER REED, RAQUEL WELCH, RICHARD CHAMBERLAIN, MICHAEL YORK, FRANK FINLAY, CHRISTOPHER LEE, JEAN PIERRE CASSEL, CHARLTON HESTON, Cardinal Richelieu

**LES QUATRE MOUSQUETAIRES**

UN SUSPENSE DE GRANDE CLASSE... L'Aventure du Poséidon

**18 ANS** Adultes

**LES DEMONS DE LA MOTO**

Jack Nicholson

TERREUR DANS LE CIEL! DESTINATION INCONNUE.

**DÉTOURNEMENT EN PLEIN CIEL**

DES LE 12 MARS

Un enfer d'amour et d'obsession. Le rite symphonique de Ken Russell

**MAHLER**

**18 ANS** Adultes

**orgies collectives**

COUPLE HEUREUX

Quand vous pensiez avoir tout vu survient...

**LIBRE-ECHANGE**

KENITA FLYNN Couleur

En sortir

OBLIGATIONS — SOLIDARITÉ

**OXFAM-QUEBEC**

**Conférence sur l'énergie**

**On discute sur la base de \$2 de hausse du prix du pétrole**

OTTAWA (PC) — La Conférence fédérale-provinciale des ministres responsables de l'énergie, qui se tient aujourd'hui au Centre des conférences, à Ottawa, portera principalement sur l'établissement des prix du pétrole et du gaz.

Le ministre fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Alastair Gillespie, a déclaré hier que le gouvernement fédéral s'efforcerait d'empêcher une hausse du prix du pétrole dépassant \$2 le baril.

Le ministre a déjà fait ob-

server que tous les ministres seraient manifestement concernés si les prix du pétrole en vigueur au Canada devaient dépasser ceux des États-Unis.

Au bureau du ministre Gillespie, personne ne veut risquer un chiffre, mais tout indique que l'augmenta-

tion de \$2 le baril serait un maximum et servirait de base aux discussions entre les ministres responsables du secteur de l'énergie.

M. Gillespie a laissé entendre qu'une augmentation inférieure à \$2 le baril permettrait certainement aux industries canadiennes

d'être concurrentielles avec nos voisins américains.

Certaines provinces, en particulier l'Ontario et le Québec, sont préoccupées par le fait que les coûts de l'énergie dépassant ceux des États-Unis pourraient se traduire par une baisse

de compétitivité chez les manufacturiers canadiens.

**M. Cournoyer**

Le ministre québécois des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer, a déjà indiqué qu'il est primordial que le prix du pétrole canadien ne soit pas supérieur au prix moyen américain qui se situe actuellement à \$9,35 le baril.

Les provinces de l'Est espèrent que le gouvernement fédéral poursuivra son programme de subventions afin de maintenir les prix à un niveau inférieur à celui du marché mondial.

A l'heure actuelle, les prix du pétrole brut canadien est de \$8 le baril, soit \$4 au-dessous des prix en vigueur dans le monde et près de \$2 au-dessous des prix moyens aux États-Unis.

Si le prix devait dépasser

celui des États-Unis, les provinces, principalement celles de l'Est, pourraient bien être justifiées de chercher à s'approvisionner à l'étranger et ce, dans le seul but de favoriser les industries qui doivent faire face à la concurrence américaine.

Selon le ministre Cournoyer, même s'il est nécessaire d'augmenter graduellement le prix des hydrocarbures il faut éviter que l'augmentation puisse mettre en danger la capacité concurrentielle des entreprises de sa province.

En février dernier, le ministre Gillespie a annoncé un programme qui vise une utilisation rationnelle de l'énergie. L'objectif premier de ce programme est de réduire d'au moins 10 pour cent la consommation d'énergie et ce, dès 1976-77.

Les secteurs visés par ces mesures fédérales sont

l'automobile, le bâtiment, les appareils ménagers, l'industrie, le gouvernement fédéral et les transports publics.

A ce chapitre, le ministre Cournoyer a déjà indiqué que l'on devrait envisager des mesures spéciales afin de diriger les citoyens vers les transports en commun. Selon le représentant du Québec, de telles mesures incitatives seraient préférables à une réduction de la vitesse sur les routes.

Les 11 ministres de l'Énergie au Canada poursuivront les discussions qu'ils ont entamées au cours de la réunion de décembre dernier. D'autres questions à l'ordre du jour seront le mécanisme par lequel la Commission de lutte contre l'inflation contrôle les augmentations du prix du pétrole raffiné et le système de surveillance des prix.

**Intervention présumée sur le judiciaire**

**C'est au juge Deschênes de décider**

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a déclaré, hier aux Communes, qu'il laissera au juge en chef Jules Deschênes, de la Cour supérieure du Québec, le soin de décider si les juges se sont sentis

les juges ont été offensés par des choses reprochées à des membres de mon cabinet", a ajouté M. Trudeau qui refuse toujours la tenue d'une enquête indépendante sur les allégations du juge Kenneth Mackay, de

gouvernement libéral afin d'obtenir une enquête dans cette affaire. L'affaire Mackay a occupé la quasi-totalité de la période quotidienne réservée aux questions aux communes.

Le chef de l'Opposition,

en chef Jules Deschênes.

M. Broadbent a même invité le premier ministre à préciser l'ampleur du mandat qu'il a confié au juge en chef de la province de Québec. "Nous ne connaissons pas le mandat donné au

de son enquête. Etant donné, a ajouté M. Trudeau, qu'il y a séparation entre le gouvernement et le judiciaire, je ne peux obliger le juge à rendre son document public."

**M. Jean Chrétien**

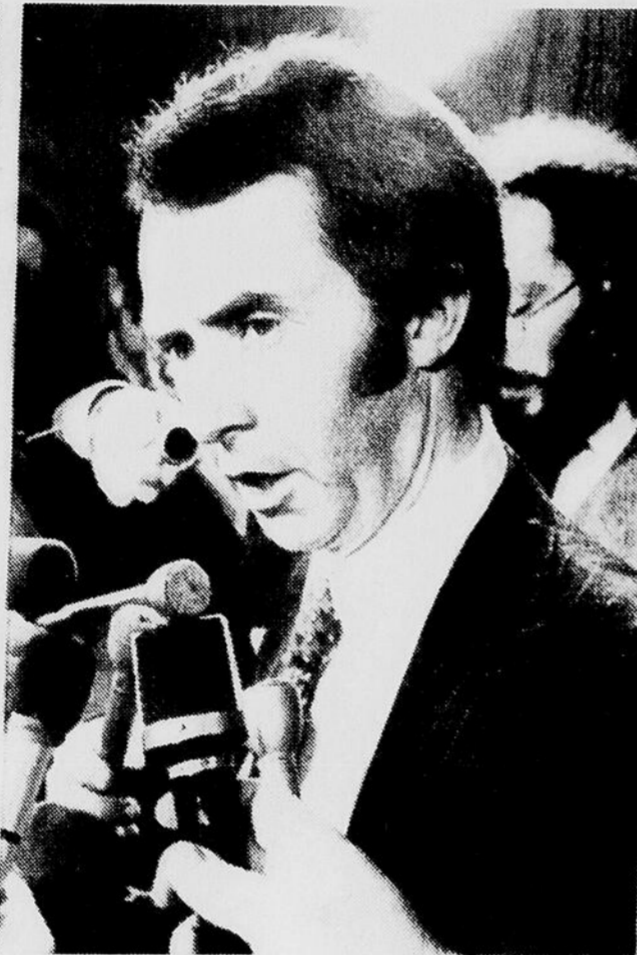
Le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, rencontré à sa sortie des Communes, a précisé que ses avocats, présentement en vacances, lui ont demandé un délai de 15 jours avant de se prononcer sur une possibilité de poursuite judiciaire contre le quotidien torontois Globe and Mail.

Considérant que les allégations du juge Kenneth Mackay étaient contenues dans une lettre personnelle au ministre fédéral de la Justice, M. Ron Basford, un journaliste a demandé à M. Chrétien de justifier la demande d'excuses qu'il a adressée au juge montréalais.

M. Chrétien maintient sa position et il a ajouté que lorsqu'on écrit une lettre, "on risque toujours qu'elle puisse être livrée au public".

Rassuré par les propos du juge Aronovith qui a précisé que l'intervention de M. Chrétien n'était aucunement une tentative visant à influencer sa décision, le président du Conseil du Trésor estime que le juge Mackay lui doit des excuses.

Bref, M. Trudeau n'a pas l'intention de modifier son attitude, il a décidé de laisser "le tribunal établir s'il se sent lésé" et il n'a aucune objection à ce que le juge Deschênes communique au public les résultats de son enquête sur les allégations du juge Mackay.



Tandis que le premier ministre Trudeau déclare qu'il appartient au juge Deschênes de décider si les juges se sont sentis offensés des présumées interventions de ministres, le chef de l'opposition, Joe Clark, ainsi qu'Ed Broad-

bent, demandent que l'étude de cette affaire se fasse publiquement.

(Téléphoto PC)

offensés au sujet des présumées interventions de trois ministres de son cabinet dans le processus judiciaire.

"Je veux savoir si les tribunaux se sentent maltraités, je cherche à savoir si

Montréal, allégations qui ont maintenant fait la manchette de tous les journaux canadiens.

Pour la seconde journée consécutive, les députés de l'Opposition ont fait front commun pour harceler le

M. Joe Clark, et le leader néo-démocrate, M. Ed Broadbent, ont tous deux insisté pour que le premier ministre modifie sa position et ne se contente plus uniquement de dire que le dossier a été référé au juge

Deschênes et il serait important que le rapport soit rendu public", a ajouté le leader néo-démocrate.

Le premier ministre Trudeau n'a aucune objection à ce que le juge Jules Deschênes publie les résultats

**Bilinguisme — sécurité aérienne**

**Aucune solution n'est en vue**

OTTAWA (PC) — Les positions semblent se durcir dans la controverse suscitée par l'utilisation de la langue française par les contrôleurs aériens de certains aéroports québécois.

C'est ce qu'a admis jeudi le ministre des Transports, M. Otto Lang, qui s'est refusé toutefois à faire preuve de pessimisme. Lors d'une interview, le ministre a invité les contrôleurs et les pilotes à cesser leurs critiques jusqu'à ce que le gouvernement fédéral ait complété ses études sur l'utilisation de langue française dans les communications aériennes au Québec.

Il a qualifié de "regrettable" les rumeurs voulant

que les contrôleurs aériens aient décidé de débrayer pour s'opposer à cette forme de bilinguisme.

Le président de l'Association canadienne des contrôleurs du trafic aérien, J. M. Livingston, commentant hier les risques de grève pour avril, a affirmé que le gouvernement et les contrôleurs semblent intransigeants. Il s'est dit pessimiste quant à une chance de règlement.

Il a ajouté que les 2,200 contrôleurs aériens du pays devront voter la grève avant que celle-ci ne soit déclenchée. Les négociations entre le fédéral et les contrôleurs ont été rompues récemment, suite à un différend irréconciliable

sur le bilinguisme et les hausses salariales.

**Commentaires**

Le symposium sur le bilinguisme dans les communications aériennes tenu cette semaine sous les auspices de l'Association canadienne des pilotes de ligne s'est déroulé sous le signe de la "démagogie et de l'hystérie collective". C'est ce qu'a soutenu, jeudi, le député libéral de

Matane aux communes, M. Pierre de Bané.

"J'ai rarement vu autant de déclarations racistes et intempestives", a déclaré M. de Bané, au cours d'un entretien à Québec.

"On a été jusqu'à dire que l'étude d'une deuxième langue provoquait des crises cardiaques et qu'un pays civilisé ne peut pas avoir plus qu'une langue dans le domaine de l'aviation", a-t-il soutenu. Ardent défenseur de

l'instauration du bilinguisme dans les communications aériennes, le député de Matane a affirmé que ce symposium avait été préparé et conçu uniquement par le groupe qui est "opposé d'une façon absolument irréductible et sans nuance" au bilinguisme.

M. de Bané a précisé qu'il avait encouragé les gens de l'air du Québec à y participer malgré ces mauvaises conditions parce que "les absents ont toujours tort".

the most highly acclaimed film of the year

14 ANS

"shampoo is the most virtuous example of sophisticated kaleidoscopic farce that american moviemakers have ever come up with."

"it is going to be a smash. i think it will be one of the biggest pictures in a long, long time."

warren beatty  
julie christie · goldie hawn

21ème FILM  
Un sujet court

POUR 1 SEMAINE SEULEMENT, DU 5 AU 11 MARS INCLUS.  
A VENIR: TREMBLEMENT DE TERRE

CINEMA PALACE 436, BOUL. MELLON ARVIDA TEL.: 548-2244

\$2.00 étudiants  
heures des rep 7h.30.

VIVAFILM PRESENTE — DEUX GRANDS FILMS

Ultra érotique... PLAYBOY

18 ANS Adultes

un film de Radley Metzger

L'esclave du Plaisir

UN HOMME UNE FEMME ET UNE TRES JEUNE FILLE

AUSSI A L'AFFICHE MADAME ZENOBIA

HORAIRE SAMEDI ET DIMANCHE  
MADAME 2h 25, 5h 20, 8h 15  
L'ESCLAVE 12h 50, 3h 45, 6h 40, 9h 35

PLACE DU ROYAUME CINEMA 2

HORAIRE VENDREDI, LUNDI MARDI ET MERCREDI  
MADAME 8h 25, L'ESCLAVE 6h 50, 9h 45

UN FILM TERRIFIANT TIRE DU GRAND ROMAN A SUCCES AUSSI TERRIFIANT!

14 ANS

VERSION FRANÇAISE

JAWS

ROY SCHEIDER ROBERT SHAW RICHARD DREYFUSS

JAWS EN COULEUR

HORAIRE:  
BELLEVUE ET CINEMA I:  
SEMAINE A 6.45 ET 9.05 P.M.  
SAMEDI ET DIMANCHE  
12.15-2.25-4.40  
7.00 ET 9.15 P.M.  
AU SAGUENAY:  
VEN. ET SAM.  
6.30 ET 9.30 P.M.  
DIMANCHE  
1.00-3.45-6.30 ET 9.30 P.M.

LES DENTS DE LA MER

PLAZA DOLBEAU BELLEVUE tel. 542 5519  
CINEMA I PLACE DU ROYAUME  
CANADIEN ALMA  
SAGUENAY tel. 544 4611  
DIANA ROBERVAL

ORSON WELLES

14 ANS

son immortalité réside dans son œuvre!

son chef-d'œuvre... réalisé par un prestidigitateur diabolique.

une nouvelle preuve de son génie...

un grand moment de cinéma

une œuvre considérable...

Vérités et Mensonges

PLACE DU ROYAUME CINEMA 3

Marie Dubois  
Philippe Clément  
et Jean-Louis Trintignant  
Antoinette Moya  
Georges Wood  
un film de MICHEL SOUTTER

Les malaises dans l'habitation

# Des règlements trop rigides et l'inaction gouvernementale

OTTAWA (PC) — La trop grande rigidité des règlements de zonage et des codes du bâtiment, l'utilisation à des fins de développement immobilier des sols à vocation agricole et le retard des gouvernements à mettre en branle une véritable politique de rénovation des logements, telles semblent être les principales préoccupations des Canadiens touchant les établissements humains.

C'est du moins ce qui ressort du rapport rendu public hier par le Comité national d'Habitat, qui a tenu une série de réunions à travers le pays afin de connaître l'opinion des citoyens sur les problèmes reliés aux établissements humains.

Au cours d'une conférence de presse, le président du comité, le sénateur Sidney L. Buckwold, a déclaré avoir constaté le désenchantement des citoyens à l'égard du processus traditionnel de consultation. "Les citoyens

sont maintenant las, frustrés et sceptiques en ce qui a trait à la participation."

Malgré tout, un certain nombre d'individus et d'organismes ont accepté de témoigner devant le comité, dont les travaux doivent servir à élaborer la position du Canada lors de la prochaine Conférence des Nations unies sur les établissements humains, mieux connue sous le nom d'Habitat, qui se tiendra à Vancouver du 31 mai au 11 juin prochain.

### Zonage

Selon le sénateur Buckwold, une des principales inquiétudes des citoyens concerne la rigidité et la trop grande "subtilité" des règlements de zonage et des codes du bâtiment qui gênent trop souvent l'initiative des ci-

toyens qui veulent se faire construire une maison.

Ces règlements trop sévères, parfois même farfelus ou inutilement complexes, semblent être un obstacle à la construction de logements par les coûts trop élevés que nécessite leur application, et du fait qu'ils freinent toute audace dans la conception des plans.

Les citoyens reprochent également à ces règlements de ne pas tenir compte suffisamment des valeurs humaines et des besoins locaux.

"Dans les collectivités canadiennes, écrivent les auteurs du rapport, l'urbanisme et le zonage sont en général le reflet de valeurs économiques; ils n'ont pas toujours tenu compte des valeurs humaines, notamment en ce qui a trait au développement des centres-villes."

Le comité recommande par conséquent une révision des objectifs de ces codes et règlements de façon à ce qu'ils soient mieux adaptés aux nécessités économiques du milieu et aux besoins réels des individus.

### Sols

Le comité constate d'autre part que les Canadiens semblent très préoccupés par l'utilisation qui est faite des terres inexploitées et des terres agricoles. Une majorité des témoins ont demandé que les sols à vocation agricole soient soustraits à l'avidité des entrepreneurs et que les terres inexploitées deviennent propriété publique.

Il y a ici, selon le comité, deux points de vue qui s'affrontent: le premier selon lequel le sol est une marchandise qu'on peut acheter ou vendre à son gré; le second voulant que ce soit un bien public dont l'utilisation par des intérêts privés devrait être soumise à certaines conditions.

Le comité se prononce pour sa part pour une solution mitoyenne: maintien et développement de banques de terrains, qui pourraient être prêtés aux utilisateurs grâce à l'octroi de bails à long terme.

### Rénovation

Par ailleurs, le comité suggère qu'en matière de logement, l'accent porte désormais sur la restauration et la rénovation des logements existants dans les vieux quartiers.

Le comité note "avec consternation" que les promoteurs immobiliers n'ont pas renoncé à la manière forte pour court-circuiter les initiatives visant à la rénovation de quartiers plutôt qu'à la destruction des vieux logements et à leur remplacement par des tours d'habitation.

"Avant d'approuver un nouveau zonage, fait remarquer le comité, est-ce qu'on ne devrait pas exiger du promoteur immobilier, qui achète un certain nombre d'unités d'habitation en vue de les raser, qu'il se conforme au principe d'une maison pour une maison?"

"... Une telle façon de faire pourrait inciter le promoteur immobilier à penser en termes de rénovation créa-

trice plutôt que de démolition", soutiennent les auteurs du rapport.

### Autres recommandations

Le comité fait également siennes les propositions suivantes qui lui ont été soumises par les citoyens:

— que le gouvernement fédéral intervienne dans la création d'un véritable réseau de garderies si les gouvernements provinciaux persistent à ne pas prendre l'initiative dans ce domaine;

— possibilité pour les locataires d'appartements gérés par les pouvoirs publics d'acquiescer des intérêts dans l'immeuble qu'ils habitent.

### Garderies

## Que le fédéral intervienne

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral devrait intervenir dans la mise sur pied d'un véritable réseau de garderies si les gouvernements provinciaux ne prennent pas leurs responsabilités dans ce domaine.

Telle est l'une des principales conclusions qui se dégagent du rapport du Comité national d'Habitat, qui a tenu une série de réunions à travers le pays pour sonder l'opinion des citoyens sur divers sujets reliés à l'avenir des établissements humains.

Les mémoires soumis au comité déplorent l'échec lamentable des programmes provinciaux touchant la création de garderies et invitent le gouvernement central à offrir sa collaboration aux provinces dans la construction et l'administration de celles-ci.

Le comité rappelle que la population canadienne est composée à 41,8 pour cent de femmes, dont 37 pour cent sont mariées et 30 p.c. divorcées ou veuves.

Devant ce besoin, plusieurs groupes ont demandé l'établissement de garderies par les entreprises industrielles et commerciales, ainsi que l'intégration de garderies dans les ensembles immobiliers et les centres communautaires.

Le comité déplore que les enfants soient souvent laissés pour compte dans la planification des établissements humains.

"Il faudrait prévoir des espaces récréatifs pour les enfants dans tout plan d'aménagement domiciliaire et refuser l'aide financière aux constructions qui ne prévoient pas une aire suffisante à cette fin", soutient le comité présidé par le sénateur Sidney L. Buckwold.

Le comité demande aussi qu'on tienne compte des besoins des enfants lorsque l'on prépare les plans des cabines téléphoniques et des toilettes, et qu'on prévoit des aires de jeux dans les centres d'achats, les terminus d'autobus et les autres endroits publics.



**DRAPEAU METIS** — Les métis du Canada viennent de se donner un nouveau drapeau. C'est Duke Redbird qui l'a présenté, hier à Ottawa. Il représente un bison brun, sur fond vert, avec des trèfles et des fleurs-de-lys. Ce drapeau

était utilisé par Louis Riel, chef métis, qui fut pendu au siècle dernier pour avoir été l'instigateur de la rébellion des métis dans l'Ouest du pays.

(Téléphoto PC)

### Un problème

## L'urbanisation croissante

QUEBEC (PC) — L'urbanisation croissante est un des problèmes fondamentaux auxquels le Canada doit faire face actuellement.

C'est l'opinion exprimée, jeudi, à Québec, par le député de Matane aux Communes, M. Pierre de Bané.

Il a fait ce commentaire au cours d'une conférence de presse portant sur le rapport préparé par un comité de 16 personnes qui a tenu des audiences dans

les différentes régions du pays pour connaître l'opinion de la population canadienne sur les problèmes reliés aux établissements humains, en vue de la conférence Habitat des Nations-Unies.

Cette conférence se tiendra à Vancouver à la fin du mois de mai.

Disant exprimer des vues personnelles, M. de Bané a dit craindre que le Canada ne se transforme en un véritable désert d'ici la fin du siècle, alors que toute la

population sera concentrée dans quelques villes.

### Premier rang

Il a souligné que le Canada était, de tous les pays du monde occidental, celui qui connaît le taux d'urbanisation le plus rapide, soit 4,7 pour cent, alors que ce taux n'est que de 2 pour cent aux Etats-Unis, pays qui se classe au deuxième rang.

Selon M. de Bané, 74 pour cent de la population canadienne vit actuelle-

ment en milieu urbain. C'est la province de Québec qui est la plus urbanisée avec un taux de 81 pour cent.

"Si les tendances actuelles continuent, dans 20 ans, 97 pour cent de la population québécoise sera urbanisée", a-t-il ajouté, tout en soulignant les nombreux problèmes engendrés par cette urbanisation croissante, comme la dégradation du milieu de vie, la congestion et la pollution de l'air et de l'eau.

### Négociations du rail

## Munro nommé un médiateur

MONTREAL (PC) — Le ministre du Travail, M. John Munro, a nommé M. M. K. Carson, un fonctionnaire de son ministère, médiateur dans le différend quant à un contrat qui oppose la

Fraternité des mécaniciens de locomotive et les deux sociétés nationales de chemin de fer.

M. E. J. Davies, vice-président canadien du syndicat, a révélé que les

conversations avec le Canadien National devaient débuter jeudi et que celles avec CP Rail doivent s'amorcer au début de la semaine prochaine.

Les négociations ont été

rompues le 23 février lorsque les employeurs ont refusé de prendre en considération les demandes salariales du syndicat qui excédaient les limites fixées par le gouvernement fédéral.

Les négociations en vue d'un contrat entre l'Association des syndicats de cheminots ASC et les compagnies ont été rompues le 29 janvier pour la même raison et ce différend fait aussi l'objet de conciliation.

La Fraternité représente environ 5.000 mécaniciens à l'emploi de huit compagnies tandis que les 16 syndicats faisant partie de l'ASC représentent 95.000 employés de 11 sociétés ferroviaires. Les ententes intervenant du côté du CN et de CP Rail sont normalement entérinées par toutes les autres compagnies.

### St-Jean, Terre-Neuve

## Elections partielles

OTTAWA (PC) — Des élections partielles se tiendront le 18 octobre pro-

chain dans la circonscription fédérale de Saint-Jean Ouest, à Terre-Neuve. C'est ce qu'a annoncé hier, en Chambre, le premier ministre Trudeau, qui a précisé sur un ton de plaisanterie que cela tombait le jour de son anniversaire.

Ce comité était privé de représentant aux Communes depuis six mois, alors que M. Walter Carter conservateur avait démissionné afin de se présenter

aux élections provinciales tenues l'automne dernier dans cette province.

C'était hier la date limite pour que le gouvernement puisse décréter des élections partielles dans Saint-Jean Ouest. M. Trudeau n'a toutefois pas glissé mot de la tenue éventuelle d'élections dans le comté d'Ottawa-Carleton, le seul autre siège vacant depuis la démission de M. John Turner, en février dernier.

## CANADA EN BREF

### Négociations

NEW-DELHI (AFP) — Les négociations canado-indiennes sur la reprise éventuelle de l'aide au Canada à l'Inde dans le domaine nucléaire "ont fait certains progrès", indique-t-on jeudi de source indienne autorisée.

Les membres de la délégation canadienne dirigée par M. Ivan Head, conseiller du premier ministre Pierre Trudeau pour les affaires étrangères, ont eu mercredi une troisième séance de travail avec leurs collègues indiens.

Du côté canadien, on qualifie "d'excellente" l'atmosphère des conversations. Les deux parties observent cependant la plus grande discrétion sur l'évolution des pourparlers.

M. Kewal Singh, secrétaire aux Affaires étrangères et chef de la délégation indienne, a offert mercredi un dîner en l'honneur des négociateurs canadiens.

Les négociations se poursuivront vendredi.

### Enseignants — augmentation

TORONTO (PC) — Le juge Charles Dubin, arbitre provincial, a accordé, jeudi, à 8.800 enseignants du secondaire de la région métropolitaine de Toronto, une augmentation de salaire de 39,2 pour cent comprise dans un contrat de deux ans.

Identique à la dernière proposition officielle de la commission scolaire auprès des enseignants avant leur grève récente de 38 jours, cette décision ferait passer le salaire minimum de \$7.800 à \$11.575 et le salaire maximum de \$18.400 à \$24.820 en janvier prochain. La décision prévoit une prime partielle de vie chère pour la seconde année de l'entente, rétroactive à septembre 1975.

La sentence de M. Dubin, juge à la Cour d'appel de l'Ontario, est exécutoire mais sujette à l'approbation de la Commission anti-inflation. L'offre précédente de l'employeur fut rejetée par la commission parce que jugée excessive.

Des dirigeants de la commission scolaire ont défendu la sentence arbitrale en mentionnant qu'elle était semblable à l'accord intervenu l'automne dernier avec 12.000 enseignants des écoles publiques. Ils ont aussi fait valoir que toute autre décision peut nuire au fonctionnement du réseau scolaire.

### Pépin

M. Jean-Luc Pépin, président de la Commission anti-inflation, a révélé qu'il se pencherait sur ce cas: "L'excuse n'est vraiment pas nouvelle", a-t-il soutenu lors d'une entrevue à Ottawa. "On l'invoque dans au moins la moitié des causes qui instruit la commission. Tout ce que je peux faire est d'étudier le cas."

Selon M. Pépin, la commission fédérale a examiné le problème de la parité des salaires entre enseignants des écoles secondaires et publiques lorsqu'elle a rejeté l'offre précédente. "Nous avons décidé que la coïncidence d'ordre historique ne donne pas droit à la parité automatique."

### Discours du trône

EDMONTON (PC) — Le gouvernement albertain a promis jeudi de réduire ses dépenses et d'améliorer la législation dans les domaines de l'habitation, de la justice, de la santé des travailleurs et de l'utilisation des terres.

Le discours du trône lu à l'ouverture de la session de printemps de la Législature d'Edmonton affirme que le gouvernement progressiste-conservateur pratiquera une épargne économique "de toutes les façons possibles" afin de réduire la pression inflationniste sans pour autant nuire à la diversification économique nécessaire à l'Alberta.

Parmi les mesures législatives envisagées, le gouvernement prévoit:

- la création d'une société albertaine de prêts hypothécaires en vue de stimuler la construction domiciliaire.
- une réforme du système judiciaire actuel, y compris la réorganisation des Cours provinciales, un amendement à la loi pénitentiaire et une modernisation de la loi du coroner;
- des mesures législatives afin d'améliorer la santé et la sécurité des ouvriers.

## MOTS CROISES

problème: no 714

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

### HORIZONTALEMENT

- 1- Formulaire pour dresser des actes publics. -- Case Postale.
- 2- Reditra sommairement.
- 3- Article espagnol. -- Lettre grecque. -- Enlever la cime d'un arbre.
- 4- Aspect extérieur du corps en rapport avec l'état de la santé. -- Epoques.
- 5- Lettre grecque. -- Hélicium. -- Baie des côtes d'Honshu.
- 6- Négation. -- Etoffe analogue au velours.
- 7- Partie de l'armure qui protégeait le pied. -- Muni d'armes.
- 8- Préfixe. -- Radium. -- Atome. -- Altesse Royale.
- 9- Vue d'un être. -- Aluminium.
- 10- Chose envoyée. -- Troublés.
- 11- Embellir. -- Tentent.
- 12- Hardie. -- Délicatesse.

### VERTICALEMENT

- 1- Qui a la possibilité de saisir.
- 2- Rapport existant entre deux grandeurs. -- Possessif.
- 3- Particule du dialecte provençal. -- Baryum. -- Ses eaux alimentent Paris.
- 4- Eté à sec. -- Se dit des fleurs closes par une saillie interne.
- 5- Traitement utilisant les sucres extraits de divers organes.
- 6- Ici. -- Affluent de l'Oubangui. -- République Fédérale.
- 7- Enlèves. -- Ville des Etats-Unis.
- 8- Ciment utilisé pour faire des joints hermétiques. -- Actinium. -- Otton.
- 9- Ancienne ville d'Italie. -- Cri sourd d'un homme qui frappe avec effort. -- Fait usage.
- 10- Anneau de métal sur lequel le cavalier appuie le pied. -- Commune de la Gironde.
- 11- Tires du néant. -- Russés, astucieus.
- 12- Eparpiller, jeter. -- Sainte.

problème: no 713

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	V	I	C	U	L	T	U	R	E	O
2	P	E	T	I	T	O	I	R	E	A	S
3	P	U	E	R	I	L	N	A	G	E	
4	E	L	E	L	L	E	B	O	K	E	
5	N	E	E	I	A	S	I	R	E	G	
6	D	M	I	T	R	A	L	I	R		
7	R	A		A	D	U	L	T	E	R	E
8	E	M	P	O	L	S	E	R	R	A	
9	N	I	E	R	E	T	E	L	A		
10	M	I	S	S	E	L	T	A	B	A	C
11	O	O	E	U	S	E	R	E	N	T	
12	I	S	O	L	E	E	S	E	C	T	E



2e se  
Un dép  
Le  
JONQUI  
secteur J  
gneault et  
ront en ved  
Jeux d'hiv  
tront offic  
Plais des  
France V  
tera le serr  
athlètes pr  
qui repré  
gion dans  
ton, en se  
sance dans  
d'hiver.  
Pour sa  
un autre ré  
dans le pa  
tera le flam  
Ce n'est  
plus tard q  
buteront d  
les observa  
régions du  
Jean et de C  
lutte à fini  
drapeau de  
La région  
souviendra  
table razzia  
mouski, aut  
dailles que  
ment génér  
Mais la ch  
rente cette  
prendre en  
athlètes du  
Jean voudr  
cés leur te  
derniers, a  
tions hivern  
rer leur épir  
Un  
po  
Tout org  
a besoin  
temps à ac  
Jeux du Q  
ception à  
est suscep  
sort de tou  
ministère.  
Les Jeux  
ans. Et on  
"marraine"  
ciales s'ap  
vaste étud  
lité de ce q  
la fête du  
cois. Les  
marqué l'o  
Sherbrook  
ciales d'été  
accélére le  
marche de  
Révisons  
Il y a plu  
souviendra  
d'une douz  
bec avaien  
d'organiser  
les d'été 19  
gens de la  
mais aupar  
n'avaient r  
face à cett  
Mais la j  
puisqu'ic  
venu de pr  
officielles,  
Cantons de  
mée. Elle  
grande vil  
les finales  
"Nous av



Un départ pour Jako

## Le Saguenay-Lac-St-Jean prêt à relever le défi

JONQUIERE — Deux athlètes du secteur Jonquière, France Vigneault et Yves L'Espérance, seront en vedette ce soir alors que les Jeux d'hiver du Québec se mettront officiellement en branle au Palais des sports.

France Vigneault, pour une, prètera le serment au nom de tous les athlètes présents. La jeune athlète, qui représentera d'ailleurs sa région dans la discipline du badminton, en sera à sa quatrième présence dans les finales provinciales d'hiver.

Pour sa part, Yves L'Espérance, un autre représentant de la région dans le patinage de vitesse, portera le flambeau olympique.

Ce n'est que quelques heures plus tard que les compétitions débuteront dans leur ensemble. Et les observateurs estiment que les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Québec se livreront une lutte à finir pour l'obtention du drapeau des Jeux de 1976.

La région de Québec, on s'en souviendra, avait effectué une véritable razzia, l'an dernier à Rimouski, autant au niveau des médailles que des points au classement général final.

Mais la chose pourrait être différente cette année car il faudra prendre en considération que les athlètes du Saguenay-Lac-Saint-Jean voudront défendre avec succès leur territoire. D'ailleurs ces derniers, au cours des compétitions hivernales, ont toujours su tirer leur épingle du jeu, se classant

premiers à St-Georges-de-Beauce, en 1974, et troisièmes l'an dernier à Rimouski.

L'Abitibi-Témiscamingue, une autre région où les sports nordiques sont pratiqués sur une grande échelle, pourrait elle aussi batailler jusqu'à la fin pour l'obtention de la première place.

### Un premier contingent

D'autre part, Jako, le sympathique lièvre qui constitue la mascotte des Jeux d'hiver de Jonquière, accueillera aujourd'hui le premier contingent des quelque 3,000 athlètes devant participer aux finales provinciales.

D'ici le dimanche, 14 mars prochain, tous ces jeunes, représentant les 18 régions sportives du Québec, se disputeront la victoire dans 18 disciplines différentes, sous le signe de l'amitié et de la fraternité.

De ces 18 disciplines sportives, 16 serviront à déterminer le classement final alors que deux autres ne seront présentées qu'en démonstration. Il s'agit du saut en skis et de la boxe.

Les sports typiquement d'hiver tiennent une large part puisque les athlètes seront confrontés en ski de fond, ski alpin, patinage de vitesse, curling, raquette, sauts en skis, ballon sur glace et patinage artistique.

Les autres sports inclus au programme sont des disciplines d'interieur non inscrites aux Jeux

d'été: ballon-volant, badminton, lutte, escrime, karaté, ballon-panier, tennis sur table, haltérophilie et judo.

De plus, un vaste programme socioculturel a été mis sur pied afin de procurer à tous les visiteurs un éventail complet mariant le sport et la culture.

C'est donc une longue série d'événements qui se prépare pour les prochains jours, événements qui permettront à toute la population de prendre réellement conscience de la vitalité du sport amateur, autant en province que dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

### D'un bouleau à l'autre

Les billets donnant droit d'assister à la cérémonie d'ouverture des Jeux Jako, au Palais des sports, sont passés comme du beurre dans le poëlon. Au total, il y avait 1,200 laissez-passer qui ont été fournis gratuitement au kiosque des Jeux des Galeries Jonquière...

Les cadets de l'armée ont pris officiellement charge de la Centrale administrative à 18 h. hier. Et depuis ce temps, n'entre pas à la centrale qui veut, car le laissez-passer officiel est de rigueur. Un contrôle nécessaire d'ailleurs...

Certaines difficultés mineures ont été notées à l'enregistrement, hier, mais le responsable, Georges Bilodeau, estime que le tout sera rentré dans l'ordre lors de l'arrivée des athlètes, aujourd'hui...



INDECIS — Nul ne sait encore si Jako prendra part à la compétition de ski de fond, demain. Mais chose certaine, la mascotte des Jeux de Jonquière a été surprise en pleine préparation... de randonnée. (Photo Réal Tremblay)

## Une étude de rentabilité pour les Jeux du Québec

*Tout organisme, quel qu'il soit, a besoin de faire le point de temps à autre. Et la Société des Jeux du Québec ne fait pas exception à cette règle précise qui est susceptible d'améliorer le sort de toute entreprise bien administrée.*

*Les Jeux du Québec ont cinq ans. Et on s'est laissé dire que la "marraine" de ces finales provinciales s'apprêtait à lancer une vaste étude sur l'aspect rentabilité de ce que l'on appelle souvent la fête du sport amateur québécois.*

*déçu de cette tournure des événements", nous soulignait dernièrement le directeur des loisirs de la ville de Sherbrooke, Yvan Beaulieu. "Ce qui plus est, nous avons soumis notre inquiétude à la Société des Jeux sur l'avenir même de ces finales annuelles, surtout suite au désistement de onze villes en vue des Jeux d'été de 1977."*

*Est-ce à dire que le désistement de ces villes fait suite à la présence de Sherbrooke dans le décor?... Nous ne le croyons pas.*

*Trois-Rivières, alors qu'à Jonquière, il est encore trop tôt pour établir quoique ce soit.*

*N'empêche que certaines prises de positions du Comité organisateur jonquérois, nous portent à réfléchir.*

*Ainsi, il y a déjà plusieurs mois, le président Bernard Bergeron nous faisait la remarque suivante. "Si Jako-mille se veut un succès, il ne sera plus question pour nous de penser à d'autres campagnes de financement car nous pourrions boucler le budget".*

*Jako-mille a été un succès. Il a même dépassé les objectifs prévus. Et pourtant, la campagne du médaillon-prestige a quand même dû être lancée.*

*Ceci veut dire que les administrateurs jonquérois ont constaté que bien des imprévus se présentaient dans l'organisation de tels Jeux et qu'ainsi il fallait multiplier les moyens de financement.*

*Ceci veut dire également que si cette étude se veut une réalité, elle arrivera à point, tout en donnant aux futures villes candidates, une vigueur nouvelle.*

### D'une ligne à l'autre

*Le responsable de la cérémonie d'ouverture des Jeux Jako, Jean-Paul Fortin, a mentionné que le tout se déroulerait selon les prévisions. Cette cérémonie haute en couleurs débutera officiellement à 20 h. 28 pour se terminer non pas vers, mais à 21 h. 35 précises, au Palais des sports...*

*Mais les premières heures des Jeux Jako se produiront à 19 h. 30 ce soir par une pré-cérémonie d'ouverture. Le Choeur du Saguenay, l'Offensive Lions et la troupe Hexagone seront alors du spectacle...*

*C'est la discipline du patinage artistique qui la première entrera en action aux Jeux Jako. Le tout débutera demain matin à 8 h. 00, au Palais des sports.*



**PIERRE FELLICE**

*cois. Les événements qui ont marqué l'obtention, par la ville de Sherbrooke, des finales provinciales d'été 1977, aurait d'ailleurs accéléré le processus de mise en marche de cette étude.*

*Revisons brièvement les faits...*

*Il y a plusieurs mois, on s'en souviendra sans doute, plus d'une douzaine de villes du Québec avaient manifesté le désir d'organiser ces finales provinciales d'été 1977. De quoi réjouir les gens de la société, puisque jamais auparavant, autant de villes n'avaient montré un tel intérêt face à cette fête annuelle.*

*Mais la joie fut de courte durée puisque lorsque le temps fut venu de présenter les demandes officielles, seule la "Reine des Cantons de l'Est" s'y est confor-mée. Elle devenant ainsi la plus grande ville du Québec à obtenir les finales des Jeux du Québec.*

*"Nous avons été énormément*

*L'inquiétude d'un trop fort investissement serait plutôt à l'origine de cet abandon, et c'est de mauvais augure si la société ne réagit pas immédiatement.*

*"Je pense que la société, sans trop le faire voir, a quand même été fort surprise devant le fait qu'une seule ville ait complété son cahier de charge pour les Jeux de 1977", poursuit Yvan Beaulieu. "C'est pourquoi elle s'apprête à former un comité spécial d'étude sur le sujet".*

### Des jeux dispendieux

*En fait, qu'on le veuille ou non, les Jeux du Québec sont devenus dispendieux et ce même s'ils constituent le moment rêvé pour une ville, d'obtenir de l'équipement sportif via l'aide gouvernementale.*

*Un déficit à Valleyfield et à*

### Parent dispose des Scouts

## Les Cowboys infligent un autre revers aux Nordiques

CALGARY (PC) — La recrue Ed Humphreys a remplacé le gardien Don McLeod après seulement une minute 39 secondes de jeu, en période initiale, et a effectué 21 arrêts pour permettre hier soir aux Cowboys de Calgary de battre les Nordiques de Québec 4-1.

McLeod ressentait de vives douleurs au cou et a dû se retirer du match.

Rick Jodzio a marqué deux buts pour Calgary, et ses coéquipiers Don Tannahill et Ron Chipperfield chacun un.

L'unique but des Nordiques a été réussi par Marc Tardif.

A Indianapolis, Brian McDonald a marqué deux buts, dont un pendant que son coéquipier Darryl Maggs purgeait une pénalisation, et les Racers d'Indianapolis ont triomphé hier soir des Stingers de Cincinnati 3-1.

Michel Parizeau, anciennement des Nordiques de Québec, a réussi son premier but dans l'uniforme des Racers.

Brian Campbell a évité le blanchissage aux Stingers.

Dans la Ligue nationale, le gardien Bernard Parent, qui prenait part à son troisième match seulement cette saison, a réalisé 27 arrêts, hier soir, et les Flyers de Philadelphie ont eu raison des Scouts de Kansas City 6-1.

La recrue Mel Bridgman a ouvert le pointage pour Philadelphie à 13:19, en première période, et son but fut suivi deux minutes plus tard par le premier des deux filets de son coéquipier Dave Schultz.

Bill Barber a touché la cible pour les Flyers en période médiane avant que Henry Boucha ne riposte pour Kansas City.

Schultz, Gary Dornhoefer et Reggi Leach ont scellé l'issue de la rencontre au dernier vingt.

A Buffalo, Richard Martin, qui avait marqué seulement trois buts à ses 11 derniers matches, en a réussi deux au cours des six premières minutes de jeu et un troisième au dernier tiers, hier soir, pour conduire les Sabres de Buffalo à une victoire de 6-3 contre les Black Hawks de Chicago.

Ses compagnons de trio René Robert et Gilbert Perreault ont récolté respectivement un but et quatre passes et quatre aides. Martin a aussi obtenu une mention d'assistance.

Jim Lorentz et Don Luce ont marqué les autres buts des Sabres tandis que John Marks, par deux fois, et Alain Daigle ont touché la cible pour Chicago.

Il s'agissait pour Martin d'une sixième soirée de trois buts cette saison.

A Uniondale, Ed Westfall, à sa 1,000e partie dans la LNH, a compté le but égalisateur à 26 secondes de la fin de la 2e période hier soir tandis que Bryan Trottier améliorait le total de points pour une recrue en permettant aux Islanders de New York d'annuler 3-3 avec les Canucks de Vancouver.

Les deux aides de Trottier lui ont donné un total de 79 points, soit deux de plus que le record établi par Marcel Dionne il y a quatre ans. Il a également amélioré le record de 52 aides par une recrue, lequel avait été établi par Jude Drouin en 1970-71.

John Gould, pendant un désavantage numérique, et Don Lever, au cours d'un jeu de puissance, avaient donné une avance de 3-1 aux Canucks à mi-chemin du 2e engagement.

Jean Potvin a amorcé le retour des Islanders en déjouant Gary Smith à 14:41, puis Westfall a égalé les chances, également avec l'aide de Bob Nystrom.

Trottier a amélioré les deux records en fournissant une première aide sur le but de Clark Gillies au début de la 2e reprise.

Mike Walton a continué de faire sentir sa présence avec les Canucks en ouvrant le pointage sur un jeu de puissance à mi-chemin de la première période.

## Les Ouananiches vaincus Les Saguenéens explorent aux derniers instants

CHICOUTIMI — Un retour de trois buts, moins de trois minutes avant la fin de la rencontre, a permis hier soir aux Saguenéens de Chicoutimi de triompher des infortunés Ouananiches de Roberval, lors d'un match régulier de la Ligue junior régionale.

Luttant toujours pour une place dans les séries éliminatoires, les Robervalois ont travaillé d'arrache-pied en période initiale pour s'emparer d'une avance de 4 à 3.

Les hommes de Jocelyn Houde ont retrouvé leur souffle en période médiane pour marquer deux fois, tandis que l'offensive des visiteurs tombait soudainement en panne.

Dans un effort de dernière heure, la troupe de Maurice Ménard parvenait à niveler le compte à la treizième minute du troisième vingt, alors que Yves Beauseigle ranimait les espoirs des Robervalois qui occupent le dernier rang du circuit.

Jean-Pierre Girard s'est avéré la vedette du match avec une production de cinq buts, dont trois en première période. Les autres filets des vainqueurs appartiennent à Michel Duchesne, Sylvain Bouchard et René Dufour avec un double.

Du côté des perdants, Yoland Gauthier a enfilé trois buts pendant que Bernard Cleary, Mario Bolduc et Yves Beauseigle complétaient le pointage. Cleary a échappé d'une punition d'extrême inconduite, tandis que Imbeault était chassé du match au milieu du second engagement.

### Circuit midget

## Fillion conduit St-Honoré à une victoire facile

CHICOUTIMI — Les porte-couleurs de St-Honoré ont entrepris leur série demi-finale sur le bon pied, hier soir, alors qu'ils ont surclassé leurs rivaux de Kénogami au compte de 9 à 2.

L'excellent Michel Fillion a été la vedette offensive de ce match disputé à sens unique en obtenant un truc du chapeau, tout en amassant deux passes.

Joyce Tremblay et Mario Gauthier se sont également signalés avec des doubles, tandis que Mario Desbiens récoltait trois mentions d'assistances.

St-Honoré prend ainsi les devants 1 à 0 dans cette série 3 de 5 au meilleur. Le prochain match sera disputé dimanche.

Dans l'autre série, les représentants d'Alma feront face à l'élimination lors du cinquième match qui sera présenté lundi, à La Baie. Ces derniers menent 3 à 2 dans cette confrontation 4 de 7 au meilleur.

## Poussée tardive des Royals aux dépens du National

Une poussée tardive de cinq buts en troisième période a permis aux Royals de Cornwall de vaincre le National de Laval 5 à 1, dans la Ligue junior majeure du Québec.

Dan Geoffron a retrouvé son œil magique en enfilant trois buts pour les vainqueurs. Michel Melançon a évité l'humiliation d'un blanchissage au National en marquant l'unique filet du National.

Les Eperviers de Sorel, pour leur part, se sont rapprochés à un point seulement des Saguenéens de Chicoutimi, à la suite d'un verdict nul avec les Festivals, à Hull. Cependant, les Chicoutimiens ont disputé quatre matches de moins que leurs rivaux.

Les Eperviers ont joué de chance puisqu'ils ont enfilé trois buts au cours du dernier engagement. Val Mitchell a dirigé l'attaque des représentants locaux avec deux buts. Serge Ménard et Daniel St-Laurent ont réussi chacun un but au cours des huit dernières minutes de jeu ainsi évitant la défaite.

Au classement général, les Festivals talonnent maintenant le Junior de Montréal, dix points derrière, ayant cependant disputé quatre matches de moins que les Montréalais.

Enfin, à Montréal, les Dynamos de Shawinigan ont une fois de plus encaissé une cuisante défaite devant le Junior. Deux buts de Normand Dupont, Alain Myette, et Frank Donnelly ont permis une éclatante victoire de 9 à 2 des hommes de Jacques La-perrière, leur 32e gain de la campagne.

Ce soir, les Saguenéens de Chicoutimi subiront un test important en recevant la visite des Draveurs de Trois-Rivières, détenteurs du deuxième rang de la division est, cinq points devant les troupiers d'Yvan Gingras qui jouissent d'un avantage de deux rencontres de plus à disputer.

Dans les autres matches au programme de la soirée, les Dynamos de Shawinigan visiteront les Remparts de Québec, au Colisée et les Eperviers de Sorel tenteront de vaincre les Castors, à Sherbrooke.

### Tremblay suspendu pour un match

# Fortin a gagné la confiance de Gingras

par André Lestourneau

CHICOUTIMI — Après avoir longtemps hésité à utiliser les services de Jocelyn Fortin, Yvan Gingras a finalement révisé ses plans par suite des progrès réalisés par son arrière-garde de 18 ans.

"Je n'hésiterai plus à l'utiliser", de mentionner le pilote des Saguenéens qui a averti son défenseur qu'il pourrait voir plus de glace d'ici la fin de la saison.

"Si certains s'acharnent à trop vouloir monter la rondelle et à se faire prendre hors de position, je ferai appel à ses services", de noter Gingras qui considère que sa brigade défensive pense trop offensivement.

Gingras est particulièrement fier de l'amélioration enregistrée par Fortin qui a dû se contenter du rôle de réserviste jusqu'à maintenant.

"Jocelyn ne manque jamais sa mise en échec. Il n'est pas le gars le plus apte à faire des passes, mais il effectue le jeu le plus sûr. Il pratique un style robuste et tient bien sa position. Il s'est beaucoup amélioré".

Fortin est évidemment le premier à se réjouir des propos tenus par son pilote, après avoir connu des jours sombres.

"C'est dur pour le moral, surtout quand l'équipe gagne et que tu n'as rien fait pour l'aider", rappelle Fortin qui a songé à tout lâcher vers la période des Fêtes, pour reprendre espoir depuis sur les conseils de ses parents.

"Yvan nous a dit qu'il essaierait d'utiliser six défenseurs d'ici la fin de la saison et de se préparer en vue des séries", de se réjouir l'athlète de Noranda, tant pour lui-même que pour son compagnon Pierre Tremblay.

"Le plus difficile est de se concentrer, car je ne connais plus la tension. Je sais aussi que je me dois de cogner et de jouer défensif. Si je parviens à faire ça, il n'y aura pas de problème".

### Suspension d'un match

Pour sa part, Pierre Tremblay ne pourra endosser l'uniforme des siens pour le match de ce soir, contre les Draveurs de Trois-Rivières, ayant été suspendu pour une partie après avoir été l'instigateur de la bagarre générale lors du dernier match contre les Castors de Sherbrooke.

"Il m'avait pogné en salaud", de soutenir Tremblay. "Je suis venu fou raide quand il m'a mis les doigts dans les yeux".

Du fait de ne pas jouer régulièrement, Tremblay a déclaré accepter cette situation de bon gré.

"Je suis content qu'il me laisse sur le banc, car je n'aurais pas été capable de terminer l'année. L'arrivée de Mark a été un mal pour un bien. Après les Fêtes, je ne pesais que 165 livres, soit neuf livres de moins que mon poids normal. J'étais fatigué".



JEUNE DUO — Pierre Tremblay et Jocelyn Fortin, deux jeunes recrues qui ont dû mériter la confiance d'Yvan Gingras. (Photo Gratien Tremblay)

### Tournoi pee wee d'Alma

## Les organisateurs visent 9,000 personnes

par Claude Lussier

CHICOUTIMI — Le Cub Optimiste d'Alma présentera, à compter de ce soir, la quatrième reprise du tournoi pee wee, d'Alma qui se déroulera au CREPS de cette ville du Lac-St-Jean, pour se terminer dimanche prochain.

Ayant à sa tête le président Roger Thérberge, l'organisation de cet événement régional est sensiblement composée des mêmes éléments que par les années passées.

La principale amélioration apportée à l'édition de cette année regarde le nombre des équipes participantes. De 24

formations participantes l'an dernier, le nombre est passé à 32 pour 1976.

A noter que les 32 formations sont de classe "C". Et toutes les formations participantes disputeront leur premier duel dès vendredi. L'équipe qui remportera son premier match passera à la classe "A", alors que la formation vaincue prendra la direction de la classe "B".

Lorsqu'on parle des objectifs que caressent les organisateurs de ce tournoi, on songe inévitablement au nombre de spectateurs qui franchiront les tourniquets du CREPS.

La secrétaire du tournoi pee wee d'Alma, Lisette Claveau, affirmait à ce

propos que les dirigeants espèrent attirer pas moins de 9,000 spectateurs pour les trois jours de compétition.

"L'an dernier, c'est le nombre d'amateurs que nous avons attiré à notre tournoi. Cette année nous désirons recevoir le même nombre d'amateurs. Si nous y parvenons nous serons des plus heureux. Même que nous allons nous compter quelque peu chanceux, puisque les assistances dans les différents tournois de la région ont subi des baisses plus ou moins impressionnantes cette année.

"Il y a définitivement trop de tournois au cours d'une saison de hockey

dans notre région", d'expliquer la présidente du circuit pee wee régional dont les équipes ne pourront prendre part à cet événement.

Ce tournoi a pour raison d'être de venir en aide à la formation pee wee d'Alma, laquelle est membre de la Ligne pee wee régionale, en plus d'apporter également une certaine contribution aux jeunes hockeyeurs d'Alma.

Rappelons en dernier lieu que la formation de Mistassini avait décroché les honneurs l'an dernier dans la division "B" alors que l'équipe de la Caisse Pop St-Laurent de Jonquière avait hérité des grands honneurs dans la division "A".

## André Roberge s'ennuyait du hockey

LA BAIE — De peur de semer la pagaille dans le clan des Ouananiches, le gardien de but André Roberge avait décidé de mettre un terme à sa carrière au tout début de la saison.

Encore amoureux du hockey, Roberge ne pouvait résister à la tentation d'effectuer un retour au jeu, après

avoir été courtisé par la direction du National de La Baie, à la recherche d'un remplaçant pour Carol Simard.

"Je m'ennuyais du hockey", d'affirmer Roberge qui défendra ce soir la cage du National, alors que les protégés de Jacques Gagnon seront opposés aux Saguenéens de Chicoutimi.

"Je voulais tenter une expérience, changer de mentalité d'équipe, me faire de nouveaux amis, voir ce que ça pouvait donner ce de jouer à l'extérieur. Cette décision est personnelle".

A sa dernière année chez les juniors, Roberge aurait été prêt à défendre la forteresse des Ouananiches, mais il ne pouvait s'entendre avec Claude Fortin.

Monsieur Fortin ne voulait pas de ma présence. Je ne veux pas dire pourquoi. Plutôt que de mettre la chicane, j'avais décidé de lui laisser la place car il ne voulait pas partager la vedette".

Devant les propositions formulées par le National, Roberge devait revenir sur sa décision.

"Je ne me pense pas supérieur aux autres, mais je suis venu pour aider les gars. J'espère jouer plus que trois ou quatre parties", de répondre Roberge qui possède quelques livres de trop.

### Retour discuté

Le retour de Roberge a toutefois créé un certain remous au sein de la ligue, tandis que les dirigeants du National se voient menacés de représailles. Néanmoins, le gérant Michel Delisle n'entend pas reculer.

"Nous avons demandé la permission au représentant de la Fédération de hockey sur glace dans la région et il nous a répondu que tout était dans la légalité, si nous obtenions la permission de Fernando Dicaire et de la direction des Ouananiches. Nous avons respecté à la lettre les directives de la ligue.

"Il serait temps que les dirigeants du circuit se tiennent debout parce qu'ils vont s'apercevoir que le National est capable de le faire", de prévenir Delisle. "Si Tremblay et Dicaire ne sont plus en mesure de se comprendre entre eux, ils n'ont qu'à démissionner".

"S'ils ne veulent pas comprendre le bon sens, ils vont s'apercevoir que pour nous, quitter la ligue au mois de décembre ou en mars, il n'y a aucune différence. On a fini de rire de nous. On possède le gros bout du manche", de conclure un Delisle courroucé.



ANDRÉ ROBERGE... heureux de porter à nouveau les jambières. (Photo Gratien Tremblay)

**ATTENTION!**

AUX  
ESPACES  
GLACES

ON  
N'EST  
JAMAIS  
TROP  
PRUDENTS

## Champion Lynn

GOTEBORF — Nightingale a amélioré son classement imposé aux patineurs de patinage artistique.

En effet, elle a obtenu son meilleur résultat aux championnats de Suède.

Son amie, la championne du monde, a obtenu le 13e rang. Elle a obtenu le 1er rang dans l'épreuve de danse libre.

Mlle Nightingale a obtenu le 1er rang dans l'épreuve de danse libre.

Lynn avait obtenu le 1er rang dans l'épreuve de danse libre.

Lynn était la favorite pour obtenir le 1er rang dans l'épreuve de danse libre.

"car je n'avais jamais obtenu le 1er rang dans l'épreuve de danse libre, si bien que j'étais compensé par le 1er rang dans l'épreuve de danse libre."

Lynn est très satisfaite de sa performance, la suite de ce succès lui a permis de se qualifier pour la finale.

qu'elle ne doit pas se laisser aller à la joie car elle avait une autre épreuve à disputer, la danse de salon.

de progrès considérables. Elle a obtenu le 1er rang dans l'épreuve de danse libre.

"Ce 7e rang est un très bon résultat, surtout pour une jeune patineuse de 18 ans."

18e à Colmar, elle a obtenu le 1er rang dans l'épreuve de danse libre.

vraiment une grande championne.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

khomova et Orlov ont obtenu le 1er rang dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Le couple s'est classé 1er dans l'épreuve de danse libre.

Championnat mondial de patinage artistique

# Lynn Nightingale vit de meilleurs moments

GOTEBORG (PC) — Lynn Nightingale a affiché une certaine amélioration hier dans les figures imposées aux championnats mondiaux de patinage artistique.

En effet, elle a pris la 7e place, soit son meilleur rang depuis ses débuts aux championnats mondiaux.

Son amie Kim Alletson a pris le 13e rang. Elle avait terminé au 12e rang dans l'ensemble l'an dernier et Mlle Nightingale, 7e.

Lynn avait terminé 9e aux J.O. d'Innsbruck et Kim, 14e.

Lynn était heureuse de son rang, "car je n'avais pas bien fait à ma première figure imposée l'an dernier, si bien que mon travail est récompensé cette année."

Lynn est tellement encouragée à la suite de ces premiers résultats qu'elle ne doute plus de son avenir, car elle avait laissé poindre une retraite possible si elle ne faisait pas de progrès cette année.

"Ce 7e rang, en comparaison du 18e à Colorado l'an dernier, est vraiment une inspiration et un en-

couragement pour l'avenir.

Elle espère terminer parmi les cinq premières ici, "tout dépendant de l'ordre de sa présentation en livres. Mes chances seront meilleures si je fais partie du deuxième groupe des patineuses, mais mes rivales sont tellement bonnes que ce sera difficile."

Lynn ne veut pas se fixer un objectif précis en raison de la pression, opinion que partage son amie Kim. Celle-ci a de bonnes chances d'améliorer son rang, car, selon les dirigeants canadiens, elle est celle qui s'est améliorée le plus depuis les J.O.

En dépit d'une belle performance en livres, Toller Cranston a dû se contenter du 4e rang en simples, remportés par le Britannique John Curry.

"Je ne dirais pas qu'il s'agissait de ma meilleure performance, a dit Cranston, mais j'en étais fier".

Il a été victime du tirage au sort en s'exécutant le premier parmi les meilleurs à la fin du programme.

Ainsi, les juges n'ont pu lui donner

des marques très hautes de peur que les patineurs suivants le surpassent, ce qui est arrivé dans le cas de Curry qui a affiché une tenue parfaite.

Cranston a récolté 34 ordinaux et 186,26 points, en comparaison de 13-191, 18 par Curry.

C'est la première fois depuis 1973 que Cranston ne terminait pas au 1er rang dans les livres et il a ainsi perdu un rang sur les J.O. d'Innsbruck.

Cranston n'a pas encore pris de décision au sujet de son avenir dans le patinage artistique.

Ted Barton, de Vancouver, a sa première expérience mondiale, a terminé au 16e rang, suivi de Ken Polk, 17e.

Barton a raté deux triples boucles tandis que Polk tombait à deux reprises dans cette figure.

Au classement final des meilleurs, on notait peu de différence avec Curry à 13-191,18; Kovalev à 15-189,84; Hoffman avec 29-187,92 et Cranston avec 34-186,26.



Lynn Nightingale... une septième position qui l'encourage.

(Téléphoto PA)

## Les époux soviétiques confirment leur primauté

Le couple soviétique Ludmila Pakhomova et Alexandre Gorshkov, médaille d'or olympique, a confirmé jeudi son avance aux épreuves de danse des championnats du monde de patinage artistique de Göteborg grâce à une démonstration éblouissante dans la valse et dans la danse imposée exécutée sur un rythme de rumba.

Les époux, cinq fois champions du monde, ont enregistré 10 classements et 104,32 points, s'assurant ainsi d'une confortable avance sur leurs compatriotes Irina Moiseeva-Alexandre Minenkov, champions de l'année dernière, lesquels ont enregistré 23 classements et 100,24 points.

Le couple américain Colleen O'Connor — Jim Millns s'était hissé à la deuxième place après une valse particulièrement bien coordonnée, mais redescendit à la troisième place devant la brillante des Soviétiques en danse imposée.

Les Hongrois Christina Regoczy et Andras Sallay ont d'autre part ravi la quatrième place aux Soviétiques Natalia Linichuk et Gennadie Karponosov.

Chez les Canadiens, Barbara Bezrezowski et David Porter ont conservé le 9e rang, suivis de Susan Carscallen et Eric Gillies en 10e place.

Les positions sont exactement identiques à celles des Jeux olympiques à Innsbruck, dans l'épreuve féminine des championnats du monde de patinage artistique à Göteborg.

A l'issue des trois figures imposées qui se sont disputées jeudi matin, l'Allemande de l'Ouest, Isabel De Navarre s'est, comme prévu, portée en tête de la compétition, devant la favorite, la championne olympique, l'Américaine Dorothy Hamill, et la tenante du titre mondial 2e à Innsbruck, la Hollandaise Dianne De Leeuw.

La lutte sera donc serrée pour la conquête du titre entre Dorothy Hamill et Dianne De Leeuw, Isabel De Navarre, beaucoup trop faible en "livres", ne pouvant avoir aucun espoir de figurer dans les trois premières.

A Innsbruck, l'Américaine avait fait la décision en remportant le "programme court", la Hollandaise

perdant toutes ses chances de succès en terminant 4e dans cette discipline. Cette fois-ci Dianne De Leeuw parvenait à se reprendre dans le "programme court".

La tâche de Dorothy Hamill pourrait être beaucoup plus délicate dans les "livres", samedi soir, d'autant que son programme est peut-être moins ambitieux techniquement que celui de la Hollandaise.

Cependant, Lynn Nightingale, d'Ottawa, prenait la 7e place, son meilleur rang après les imposées aux championnats mondiaux, tandis que Kim Alletson prenait la 13e place.

D'autre part après avoir remporté les titres européen et olympique cette année, le Britannique John Curry, 26 ans, de Birmingham, a triomphé, jeudi soir, à Göteborg, devant 5.000 spectateurs, à l'issue d'une démonstration éblouissante.

Curry est le quatrième concurrent à réaliser un "triple" la même année.

Après ce championnat du monde, John Curry, qui vit à New York et s'entraîne à Denver Colorado,

### Exercice pénible pour le Canadien

## Guy Lapointe reconnaît le talent de Bill Nyrop

(Collaboration spéciale)

MONTREAL — Même si Scotty Bowman dirige une équipe gagnante qui n'a pas perdu au cours des sept

derniers matches, les joueurs du Canadien ont été soumis à un dur exercice, hier. Pour la première fois cette saison, Bowman a tenu ses joueurs en haleine pendant deux heures.

Particulièrement agressif, Bowman s'est même permis une engeulade avec Yvon Lambert à un certain moment. A l'issue de ce pénible exercice, les joueurs s'interrogeaient sérieusement sur l'attitude de leur instructeur.

En présence des journalistes, le pilote du Tricolore a favorisé l'arrogance, préférant se montrer avare de commentaires.

Par ailleurs, le défenseur Guy Lapointe a reçu le cheque de \$1.000, résultat de ses performances au cours du mois de février dans le cadre de la Coupe Molson. Comme il l'avait laissé entendre au préalable, Lapointe fera cadeau de cette somme aux Sieurs de Longueuil, de la Ligue junior "B" du Richelieu, où il occupe le poste de vice-président en compagnie de son coéquipier Serge Savard.

Lapointe a d'ailleurs amplement mérité cet honneur. Il a lui-même avoué qu'il avait connu le meilleur mois de février de sa carrière avec le Canadien. Au cours de cette période, Lapointe a accumulé 18 points à son dossier, dont dix buts. De ce nombre, il a marqué un filet gagnant et un autre qui a provoqué un verdict nul.

Une statistique intéressante permet de constater que Lapointe a dirigé 61 lancers vers les cages adverses, ce qui représente une moyenne de 4,3 lancers par match, une performance notable pour un défenseur.

Lapointe a admis que la précision de ses lancers démerait la principale raison de ses succès actuels. De ce fait, il lance régulièrement sur les gardiens ennemis, augmentant ainsi ses chances de compter.

Lapointe n'a pas raté l'occasion de souligner le travail du nouveau venu, Bill Nyrop, à qui il voue bien du respect.

"Bill se comporte comme un joueur qui évolue dans la Ligue nationale depuis trois ou quatre ans", soulignait le vétéran défenseur qui fait la paire avec Nyrop dans le moment. "Je suis bien impressionné par son attitude sur la glace."

Pour la première fois depuis bien des années, Lapointe n'a pas été victime de blessures stupides qui le privaient alors d'endosser l'uniforme. Il n'a d'ailleurs pas encore raté une seule rencontre cette saison.

"Je me compte chanceux et je me croise les doigts", dit-il. "Je préfère ne pas trop penser aux blessures car cela pourrait influencer mon jeu."

Tout comme un esprit d'équipe solide, Lapointe estime que le jeu défensif préconisé par ses coéquipiers, constitue un facteur à succès cette saison. "Chacun est parfaitement conscient de sa défensive et désire à tout prix le trophée Vézina," confie Lapointe.

Cette situation permet à Lapointe d'envisager les prochaines séries éliminatoires avec optimisme. "Pour cette raison et bien d'autres, je vois très bien notre équipe en série finale. Des préférences? Aucune équipe en particulier, que ce soit Philadelphie, Boston ou Buffalo", de lancer catégoriquement le brillant arrière-garde.

## Perte hebdomadaire de \$298

NEW YORK (AP) — Les négociateurs des propriétaires et des joueurs se rencontrent aujourd'hui dans le but d'en venir à une entente en vue d'un nouveau contrat de travail, mais les deux parties semblent encore aussi éloignées qu'à la première de leurs 24 réunions.

Le gros point est de savoir si l'Association des joueurs peut en venir à une entente impliquant tous ses membres avec les proprios.

L'union soutient qu'une entente sur la clause de réserve pourrait être soumise aux cours de justice par une minorité de joueurs, tandis que les proprios

prétendent que l'union a la responsabilité de prendre ce risque dans l'intérêt d'un nouveau contrat de travail.

A la suite de la décision de l'arbitre Peter Seitz en décembre dernier, tout joueur n'ayant pas un contrat à long terme peut devenir agent libre au cours des deux prochaines années.

Les joueurs sont heureux de cette situation, mais ont quand même offert une période de six ans avant d'exiger leur liberté dans l'intérêt de tout le monde.

Cependant, les proprios s'en sont

tenus à leur offre de liberté au bout de 10 ans.

John Gaheer, représentant des proprios, soutient que l'union doit d'abord s'assurer que tous les joueurs soient engagés avant la solution des règlements de la clause de réserve.

Par ailleurs, les joueurs des ligues majeures de baseball perdent actuellement jusqu'à \$298 par semaine parce que les camps d'entraînement sont fermés, a déclaré hier dans un communiqué un comité représentant les propriétaires.

### Deux Canadiens-français au championnat mondial de badminton

## ... le racisme en déconfiture

MONTREAL — Il fallait une exception à la règle. Plusieurs fédérations canadiennes ont été accusées de racisme à l'égard d'athlètes et de dirigeants canadiens-français depuis un an. Mais il en est au moins une qui se refuse à jouer ce jeu. Il s'agit de la Fédération canadienne de badminton, qui représente pourtant un sport britannique, s'il en est un.

La Fédération canadienne de badminton vient en effet de déléguer deux arbitres canadiens-français, Denis Boucher, un Montréalais de 29 ans, et Réal Chiasson, de Moncton, au Nouveau-Brunswick, pour officier aux championnats mondiaux de badminton (all-England) qui se dérouleront du 23 au 29 mars à Wembley, Angleterre, la meque de ce sport, comme Wimbledon l'est pour le tennis.

scène. J'ai le trac. Mais c'est formidable. J'aurai l'occasion de cotoyer les meilleurs joueurs au monde. Et je devrai aussi imposer mes décisions à 7.000 ou 8.000 spectateurs intéressés. La pression sera forte, disons plus forte que pour arbitrer un match de tennis par exemple, parce qu'au badminton, il faut surveiller les fautes d'exécution sur le service, ce qu'on ne retrouve pas au tennis.

Boucher a également souligné que la bilinguisation dont fait preuve la Fédération nationale de badminton est exemplaire.

C'est ainsi que la secrétaire à Ottawa, Linda Lajeunesse, également classée quatrième tête de série au Canada est bilingue, que la papperasse et la correspondance sont bilingues et que d'une façon générale les relations sont très cordiales au sein de la fédération.

Et pour bien démontrer que ce ne sont pas là des paroles en l'air, Boucher annonce qu'on lui a confié l'organisation de deux des trois championnats nationaux prévus pour 1977.

A la fédération, on considère que le Québec est la province la plus progressiste et l'une des trois plus fortes du pays.

Denis Boucher est également président du comité des instructeurs.

## Putnam tentera de vendre sa salade aux Floridiens

HOLLYWOOD (AP) — Si tout va selon les prévisions, la Floride comptera un club professionnel de hockey au début de la saison prochaine.

La direction de l'AMH étudiera, lundi, à Chicago, la vente des Fighting Saints à Florida Professional Sports, Inc.

On a discuté les détails de la vente hier, mais William Putnam, détenteur minoritaire du groupe qui deviendra président du club, a dit que le prix s'élevait à plus de \$1 million.

Putnam, qui a déjà été co-propriétaire du Philadelphie et Atlanta, de la LNHL, est présentement adjoint de Ben Hatskin, directeur de la l'AMH.

"Il y a encore certaines technicalités

à remplir, mais ils devraient approuver la vente, a dit Putnam. Ils garderont ainsi un bon club intact dans une bonne région, ce qui résoudra les problèmes financiers de l'équipe."

Bruce Johnson, gérant du Sportatorium de Hollywood, a révélé que Putnam en négocierait le bail.

"J'ai bien confiance de voir arriver Putnam et son club, a dit Johnson. Au fait, nous n'avons que deux autres choses à clarifier avant la signature du bail.

"Selon lui, seule, la Floride n'a pas de club professionnel de hockey et elle offre un bon marché aux environs de Miami et Fort Lauderdale."

Putnam était à St-Paul mercredi pour rencontrer plusieurs joueurs des Saints, qui ont abandonné la semaine

dernière pour difficultés financières.

Le nouvel aréna comptera 15.500 sièges après renovations et sera sis à mi-chemin entre Miami et Fort Lauderdale.

L'AMH a tenté d'installer les Screaming Eagles de Miami il y a trois ans, mais elle n'a pu trouver un aréna convenable.

Putnam, espère trouver assez de clients dans le sud de la Floride, même si le club n'a pas réussi à le faire avec des amateurs entichés du hockey comme les gens du Minnesota.

En somme, Putnam, espère répéter l'exploit qu'il a réalisé en installant les Flames à Atlanta, qui ne connaissait alors guère le hockey.

**DISCO DOUZE**  
SALON-BAR (DANSE)

11 hres à m  
à 3 hres à m

CUISINE DE QUALITE  
9:30 hres à m  
à 11 hres p.m.

brasserie 12-12

Reservations 549-3001

BOUL. TARDIF  
MONTREAL

# DIXIT...



Yvan Gingras

"Je ne me préoccupe pas que Sorel nous pousse dans le dos. J'aime mieux penser à la deuxième position et m'éloigner d'eux. De la façon dont les gars ont joué contre Sherbrooke, je ne pense pas qu'ils veulent terminer au quatrième rang", dixit Yvan Gingras.

# HOCKEY

## Ligue junior majeure

Hier  
Shawinigan 2 Montréal 9  
Sorel 5 Hull 5  
Laval 1 Cornwall 5

Aujourd'hui  
Trois-Rivières à Chicoutimi  
Shawinigan à Québec  
Sorel à Sherbrooke

Demain  
Aucun match

### Division Est

Équipe	PJ	G	P	N	PP	PC	PT
Sherb.	64	45	11	8	459	251	98
Cornw.	66	35	22	9	329	253	79
Mont.	63	32	24	7	237	246	71
Hull	67	27	33	7	293	303	61
Laval	65	21	38	6	274	325	48

### Division Ouest

Équipe	PJ	G	P	N	PP	PC	PT
Québec	64	36	21	7	298	264	77
T-Riv.	64	31	28	5	332	311	67
Chicou.	65	25	15	12	305	320	62
Sorel	66	25	30	11	285	338	61
Shawi.	64	9	51	4	235	492	22

### Les meneurs

Joueur	B	A	PT
Lucas S. Chic.	74	67	141
Marsh. P. Sher.	69	72	141
Daigle R. T-R.	58	78	136
Sherley G. Hull	56	71	127
Bossy M. Laval	67	53	120

## Ligue junior

Hier  
Roberval 6 Chicoutimi 9

Aujourd'hui  
Chicoutimi à La Baie

Dimanche  
Jonquière à Chicoutimi

Équipe	PJ	G	P	N	PP	PC	PT
Jonq.	38	33	5	0	324	149	66
Alma	38	29	9	0	336	136	58
Chicou.	37	18	19	0	228	248	38
La Baie	37	9	28	0	161	256	18
Roberval	38	5	33	0	131	391	10

### Les compteurs

Joueur	B	A	PT
Gagnon D. Alma	59	65	124
Vigneault L. Jonq.	67	56	123
Maitais D. Alma	40	65	105
Dicaire G. Jonq.	46	58	104

## Ligue midjet majeure

### Séries éliminatoires

Équipe	PJ	G	P	N	PP	PC	PT
Roberval	24	20	3	1	201	83	41
S-Sud	24	14	8	2	105	97	30
S-Sud	24	13	8	3	152	112	29
Mistas	24	13	11	0	126	127	26
Norman	24	8	15	1	78	157	17
St-Féli.	24	6	16	2	104	215	14
Dolc.	24	5	18	1	76	161	11

### Les compteurs

Joueur	B	A	PT
Lambert L. Rob.	33	46	79
Goulet M. Mst.	48	29	77
Prive R. S-Nord	29	38	67
Bouchard S. Rob.	27	36	63
Gagnon M. Rob.	32	22	54

## Ligue bantam

### Série éliminatoire

Équipe	PJ	G	P	N	PP	PC	PT
Arvida	30	27	2	1	188	54	55
Chicou.	30	22	5	3	162	90	47
Kéno.	30	16	11	3	131	115	35
Alma	30	10	15	5	98	92	25
Chi-Nord	30	5	25	0	76	195	10
Jonq.	30	3	25	2	69	169	8

### Les compteurs

Joueur	B	A	PT
Tardif M. Qué.	55	56	112
Nilson U. Win.	35	68	103
Hull B. Win.	39	60	99
Hedberg A. Win.	46	49	95
Bernier S. Qué.	31	61	92
Coutler R. Qué.	46	42	88
Florek R. Pho.	30	57	87
Lacroix A. San D.	21	60	81
Bordeleau C. Qué.	28	52	80

### Joutes d'hier non-incluses.

Chicoutimi à Kenogami (premier match) (demi-finale "A", 4 de 7)

Arvida 30 27 2 1 188 54 55

Chicou. 30 22 5 3 162 90 47

Kéno. 30 16 11 3 131 115 35

Alma 30 10 15 5 98 92 25

Chi-Nord 30 5 25 0 76 195 10

Jonq. 30 3 25 2 69 169 8

Joutes d'hier non-incluses.

Chicoutimi à Kenogami (premier match) (demi-finale "A", 4 de 7)

Arvida 30 27 2 1 188 54 55

Chicou. 30 22 5 3 162 90 47

Kéno. 30 16 11 3 131 115 35

Alma 30 10 15 5 98 92 25

Chi-Nord 30 5 25 0 76 195 10

Jonq. 30 3 25 2 69 169 8

Joutes d'hier non-incluses.

Chicoutimi à Kenogami (premier match) (demi-finale "A", 4 de 7)

Arvida 30 27 2 1 188 54 55

Chicou. 30 22 5 3 162 90 47

Kéno. 30 16 11 3 131 115 35

Alma 30 10 15 5 98 92 25

Chi-Nord 30 5 25 0 76 195 10

Jonq. 30 3 25 2 69 169 8

Joutes d'hier non-incluses.

Chicoutimi à Kenogami (premier match) (demi-finale "A", 4 de 7)

Arvida 30 27 2 1 188 54 55

Chicou. 30 22 5 3 162 90 47

Kéno. 30 16 11 3 131 115 35

Alma 30 10 15 5 98 92 25

Chi-Nord 30 5 25 0 76 195 10

Jonq. 30 3 25 2 69 169 8

# Yvon Fortin passe pour un indésirable

Vice-président des Marquis de Jonquière, Yvon Fortin vient de recevoir une sommation de la part de Fernando Dicaire, l'invitant à quitter son poste. Ce n'est pas la première fois que le cher Yvon fait des siennes. Plus tôt cette saison, il avait écopé d'une amende de 50

décidé de prendre sa retraite pour accepter un poste dans l'enseignement dans l'Etat du Nouveau Mexique. Abendschan a invoqué les nombreuses blessures subies au cours des dernières saisons comme raison de sa décision.

au Zaire, en mai prochain.

## De même calibre

Si on se fie aux statistiques, les athlètes canadiens et britanniques qui se feront la lutte ce soir, au Forum de Montréal, sont à peu près d'égale force. D'une part, les hommes dominent du côté des visiteurs, tandis que les Canadiennes supplantent leurs confrères. Ces mêmes chiffres semblent établir que le Canada a plus progressé que la Grande-Bretagne depuis les derniers mois.

## Champion compteur

Ancien résident du secteur Arvida, Peter Lee se signale dans la Ligue junior majeure de l'Ontario où il occupe le premier rang des compteurs. Dommage qu'il ne réside plus dans la région, Peter aurait été un précieux atout pour les Saguenéens.

## En diligence...

Doug Rau a finalement accepté les offres des Dodgers... La cérémonie d'ouverture des Jeux de Jako sera retransmise à l'écran de CKRS... Kermit Zarley s'est temporairement installé en tête de l'Omni de golf Citrus... Les Argonauts de Toronto ont embauché les Américains Bob Chess et Bobby Myrick...

# LE RAPIDO

dollars pour avoir utilisé un langage abusif à l'égard de René Tremblay.

## Alléchante bourse

A l'instar de Muhammed Ali, l'Argentin Carlos Monzon, champion mondial des poids moyens, touchera la plus alléchante bourse de l'histoire de cette catégorie, soit une somme de 650,000 dollars pour mettre son titre en jeu devant Mamba Shako. Le combat aura lieu

## Amende non acquittée

Tête comme un âne, Fortin refuse toujours de payer cette amende, tandis que la direction des Marquis se défend de son innocence, l'indésirable Yvon étant considéré comme un cas individuel... un homme embarrassant pour un peu tout le monde.

## Une nuit blanche

Plutôt que de passer la nuit à boire, ou à faire l'amour avec votre compagne, la Patrouille canadienne de ski vous invite à aller faire du ski au centre Clairval dans la nuit de samedi à dimanche. "Sors tes planches pour une nuit blanche" selon l'invitation formulée par les dirigeants qui ont tout préparé pour rendre l'événement des plus intéressants.

## Même mal que Orr

Après Bobby Orr, au tour de Brad Park de subir une opération au genou gauche. La perte de Park pourrait s'avérer coûteuse pour les Bruins, ce dernier ayant récolté 16 buts et 37 aides depuis son arrivée à Boston. Le docteur Carter Rower, le médecin traitant de Orr, sera le responsable de l'opération.

## Des cigares cubains

L'artilleur Luis Tiant, auteur de deux victoires lors de la dernière Série mondiale, a payé hier une visite au président Kevin Harrington, un fidèle supporter du lanceur des Red Sox. Tiant lui a offert en cadeau une boîte de cigares cubains, évidemment.

## Abendschan à la retraite

Meilleur pointeur de l'histoire des Roughriders de la Saskatchewan, le botteur de précision Jack Abendschan a



EN CACHETTE — Ron Leflore, des Tigers de Detroit, s'entraîne en cachette en prévision de la prochaine saison de baseball. Tout souriant, Leflore se chatouille les pieds... (Téléphoto PA)

# Komadoski se remémore des souvenirs

LOS ANGELES (UPI) — Près d'un an s'est écoulé depuis que les Kings de Los Angeles se sont faits surprendre par les Maple Leafs de Toronto, en première ronde des séries éliminatoires de la Coupe Stanley.

A la suite d'une sensationnelle raison, les Kings avaient été éliminés de façon inattendue par les Leafs, après avoir remporté le premier match de cette série 2 de 3 au meilleur.

"Je pense que nous avons eu notre leçon", de rappeler Neil Komadoski. "Ces séries nous ont démontré que les éliminatoires représentent une autre saison."

"J'estime que nous ferons très bien cette fois dans les prochaines séries. Pittsburgh est à notre poursuite et cela va nous inciter à nous forcer davantage. Ce sera bien pour les séries."

Malgré l'acquisition de Marcel Dionne, les Kings ont rencontré leur part de problèmes jusqu'à maintenant. Il y a un an, les Kings revendiquaient le quatrième meilleur total de la ligue avec 105 points, fort d'un dossier de 42 gains, 17 défaites et 21 matches nuls.

Cette saison, leur fiche est de 31 victoires, 27 revers et 7 matches nuls, pour un total de 69 points, avec encore quinze parties à disputer d'ici la fin du calendrier. Ils occupent le second rang de la division Norris, derrière les Canadiens de Montréal.

"On ne peut pas toujours connaître

autant de succès que l'an dernier", de faire observer Komadoski. "L'an passé, tout fonctionnait bien. Ce n'est pas tout à fait la même chose cette année, mais ça viendra. Il nous suffirait d'afficher un meilleur jeu d'ensemble."

A sa quatrième année dans la Ligue nationale, Komadoski s'impose comme le chef de file de la brigade défensive des Kings avec ses six pieds et ses 200 livres.

"Jouer plus souvent vous donne une plus grande confiance", soutient-il. Par le passé, si je faisais une erreur, je

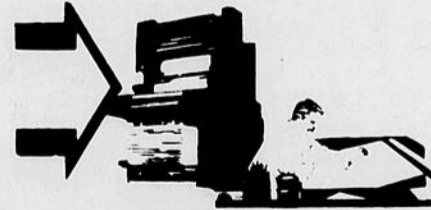
voulais la réparer sur-le-champ parce que je ne savais quand je reviendrais sur la glace."

"Cela a contribué souvent à faire pire. Maintenant, je joue plus relaxé. Je n'ai pas à me préoccuper pour mon poste. Je demeure de mon côté et reste calme."

"Mais je ne suis pas encore tout à fait satisfait de moi", d'ajouter l'athlète de Winnipeg. "Je peux faire beaucoup mieux. Je pourrais transporter davantage le disque, si je ne craignais pas de me faire prendre en défaut."

## TOUT CE QUI S'IMPRIME NOUS L'IMPRIMONS

l'imprimerie  
**LE PROGRÈS**  
DU SAGUENEY LIMITÉE  
316, AVENUE LABRECQUE - CHICOUTIMI - TEL. 545-4474



## VENDREDI SOIR, 8.00 HRES LES DRAVEURS DE TROIS-RIVIERES visite LES SAGUENEENS JUNIOR MAJEUR

### SOIREE ROBERT CHARETTE GRACIEUSETÉ DE COCA-COLA.

#### CONCOURS DEVINEZ LE VAINQUEUR

Coupon dans le programme. Agence de voyages Gilbert, Aventures Tours et Québecair.

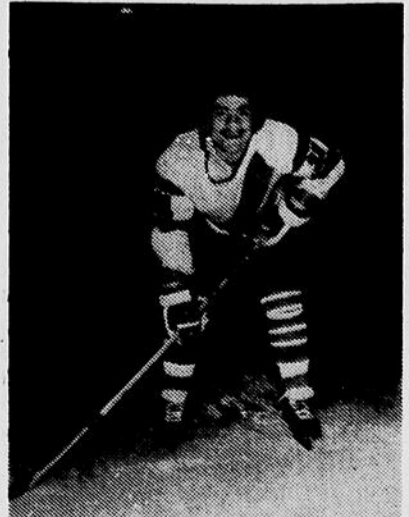
Tirage au numéro du programme. Prix de présence: billets Loto Olympique, offerts par Jean-Yves Girard.

### 3 ETOILES DE LA COUPE LION D'OR

#### CONFRONTATION SPORT PEPSI

## Prochaine partie MONTREAL nous visite 14 MARS.

SYLVAIN LOCAS gagnant 31ème tranche, coupe LION D'OR.



Sylvain Locas, gagnant de la coupe Lion d'Or.

## Ligue junior

### Chicoutimi 9 Roberval 6

#### Première période

1- Rob. Mario Bolduc (seul) 2:44.

2- Chi. J.-Pierre Girard (Savard) 5:05.

3- Rob. Yoland Gauthier (Cleary, Beaulieu) 8:01.

4- Rob. Yoland Gauthier (Beauseigle, Bolduc) 10:12.

5- Chi. J.-Pierre Girard (Bouchard, Savard) 11:38.

6- Chi. J.-Pierre Girard (Savard, Bouchard) 16:13.

7- Rob. Bernard Cleary (Beauseigle) 18:22.

8- Rob. Beaulieu, Rob. 3:57, Bouchard, C. 8:49, Girard, C. 9:07, Beauseigle, R. 12:04, Levesque, R. 14:04.

#### Deuxième période

4- Chi. René Dufour (Duchesne, Bouchard) 1:27.

5- Chi. J.-Pierre Girard (Dufour, Savard) 15:34.

Pén.: Imbeault C. maj. et match, 10:06, Cleary R. maj. 4:52, Beauseigle, R. Mauvaise conduite, 16:04.

#### Troisième période

6- Chi. Sylvain Bouchard (Girard, Savard) 4:12.

5- Rob. Yves Beauseigle (Gauthier) 5:08.

6- Rob. Yoland Gauthier (Beauseigle) 13:18.

7- Chi. René Dufour (Savard, Gagnon) 17:05.

8- Chi. Michel Duchesne Jr (Dufour, Lapointe) 18:43.

9- Chi. J.-Pierre Girard (Savard, Girard) 19:00.

Pén.: Girard, C. 4:52, Duchesne, C. 11:46, Bolduc, R. 12:06, Cleary, R. maj. et ext. inc. 4:52.

Lancers par: Chicoutimi 56

## Ligue nationale

### Chicago 3 Buffalo 6

#### Première période

1- Buf., Martin 37 (Robert, Perreault) 0:14.

2- Buf., Martin 38 (Robert, Perreault) 5:45.

# PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

## Il faut s'attendre à une hausse du prix du pétrole domestique

WINNIPEG — Si les Canadiens sont sérieux au sujet de la mise en valeur du potentiel pétrolier du pays, il faudra qu'ils se résignent à une hausse du prix du pétrole domestique dans le sens des niveaux mondiaux, a déclaré aujourd'hui W. J. Young, vice-président senior et directeur de l'Imperial Oil Limited.

Adressant la parole à une assemblée de la Winnipeg Society of Financial Analysts, M. Young a dit que quelle qu'ait été la façon d'établir le prix mondial du pétrole brut, c'est maintenant là le prix réel de ce produit. "C'est le prix que nous devons payer pour le pétrole importé afin de remédier à l'insuffisance de production domestique. Lorsque, dans notre pays, nous utilisons le pétrole à un prix inférieur à son coût de remplacement et à un prix qui favorise le gaspillage, nous utilisons une ressource où elle pourrait ne plus être disponible à aucun prix."

Il faudra affecter une part convenable de l'augmentation de prix, a ajouté M. Young, à la découverte et à la mise en valeur de nouvelles sources domestiques d'approvisionnement en pétrole et en gaz. La recherche et la mise en valeur de nouvelles sources de pétrole,

coûtera cher. Au cours des dix prochaines années, l'industrie pourrait consacrer environ \$35 milliards (en dollars de 1976) à la mise en valeur des ressources économiques.

Nous pourrions tirer d'autres avantages d'une élévation du prix du pétrole brut domestique. Cela aurait des effets avantageux sur la balance des paiements du Canada, grâce à une réduction de la demande et cela aiderait le budget fédéral, en réduisant la compensation que le gouvernement paie actuellement aux importateurs de pétrole brut, pour combler l'écart de prix entre les produits domestiques et les produits importés.

M. Young a dit qu'il est important que le Canada parvienne à un consensus sur une politique nationale de prix des produits pétroliers. Nous ne pouvons plus nous permettre la confusion, l'ambiguïté et l'injustice entraînées l'an dernier, par l'augmentation de prix du pétrole brut canadien, au moment où il est passé de \$6.50 à \$3.00 le baril. A cette époque, un gel fédéral de 45 jours, sur les prix des produits pétroliers raffinés avait été suivi de gels additionnels de différentes durées imposés par un certain nombre de provinces.

## L'économie canadienne a connu sa plus faible hausse en 20 ans

OTTAWA (PC) — Pour l'ensemble de l'année 1975, le taux de croissance de l'économie canadienne n'a progressé que de 0,2 pour cent, ce qui constitue la plus faible augmentation des 20 dernières années, a rapporté, jeudi, Statistique Canada.

Au dernier trimestre de l'année qui vient de s'écouler, l'augmentation du produit national brut n'a été que de 0,4 pour cent, ce qui est très inférieur à ce qui peut être considéré comme normal pour la période suivant une récession selon les normes historiques, a ajouté par ailleurs Statistique Canada.

Selon l'agence fédérale des données, la faiblesse de la performance économique nationale des trois derniers mois de 1975 est traduite par une augmentation très modérée de la rémunération des salariés, soit 1,6 pour cent, ce qui représente le taux le plus bas enregistré depuis le deuxième trimestre de 1970.

Alors qu'en 1975 l'indice du coût de la vie a grimpé de 9,5 pour cent, le revenu du travail s'est accru de 14 pour cent sur une base annuelle, soit une baisse par rapport à l'augmentation de 16,9 pour cent enregistrée en 1974.

On note par ailleurs que les bénéfices des sociétés avant impôt ont baissé de 2,9 pour cent en 1975, soit la première chute depuis 1970 et la seconde en 15 ans.

Alors que les bénéfices dans les mines et la fabrication ont baissé au cours de l'année écoulée, que ceux

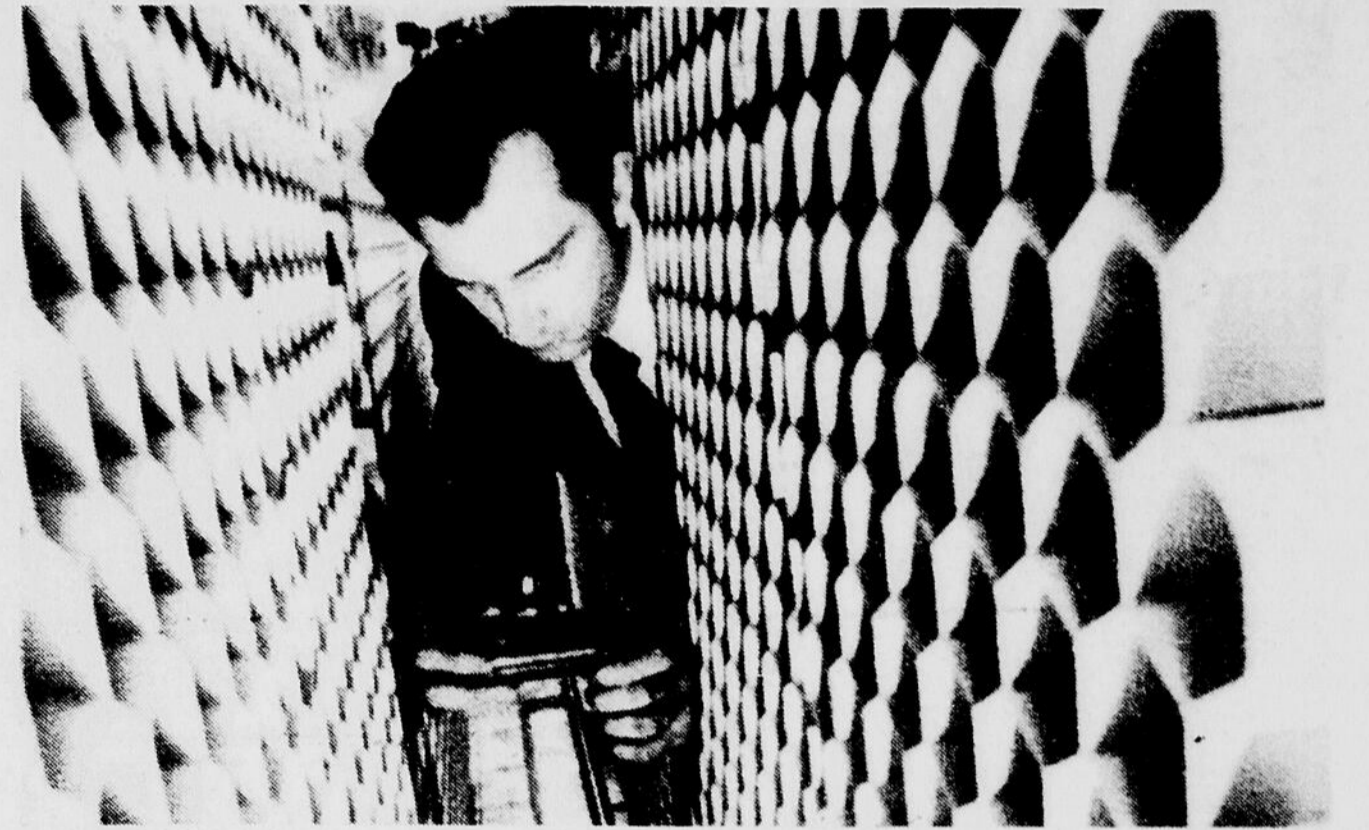
du secteur commercial sont demeurés inchangés, les bénéfices du secteur des finances ont pour leur

part sensiblement augmenté, indique Statistique Canada.

C'est le déficit enregistré

au chapitre de la balance commerciale qui a constitué en 1975 la principale

faiblesse de l'économie canadienne, soit une détérioration de \$3,3 milliards pour un déficit record de \$5,5 milliards.



CE N'EST PAS UNE RUCHE — Un spécialiste vérifie une unité de programmation, d'une dimension de quatre pouces — il y en a 3.382 —, contenue dans le nouvel ordinateur IBM, qu'on a nommé "Telops". L'appareil, mis au

point pour la NASA, pourra manipuler 169,1 milliards de caractères d'information. Ceux-ci lui seront retransmis par les 25 satellites américains actuellement en orbite autour de la terre. (Telephoto PC)

## Les obligations sont devenues moins rentables

TORONTO (PC) — Une étude, réalisée par la Bourse de Toronto et publiée jeudi, révèle que des frais croissants et des taux de courtage limités ont rendu l'industrie canadienne des obligations moins lucrative qu'auparavant.

Toutefois, MM. David Shaw et Ross Archibald, professeurs à l'Université

Western Ontario et responsables de l'étude, estiment que même si certaines sociétés ont fermé leurs portes, ce commerce en a peut-être profité.

Le document révèle que les occasions de profit ont été grandement modifiées depuis la fin des années 1960 à cause d'une hausse substantielle des frais et parce que "les corporations obligataires provin-

ciales, agissant comme des régies des services publics, ont limité sinon empêché les hausses des niveaux fixes de commission".

Toujours selon l'étude, ces facteurs se sont conjugués pour amoindrir les possibilités de gain et ont occasionné de grandes difficultés à certaines sociétés, provoquant une série de fermetures et de fusions.

## TOUT SUR L'IMPÔT

### Spécificités de l'agriculture

Q. Quel renseignement dois-je conserver pour justifier les valeurs de mes biens agricoles au 31 décembre 1971?

R. Pour justifier vos valeurs, il sera utile de conserver les renseignements suivants:

- Une brève description du bien, comprenant la situation et l'importance, ainsi que le coût d'origine.
- Le genre de terrain (arable, buissons ou arbustes).
- Le genre d'exploitation agricole.
- Une description de chaque bâtiment, avec la date d'acquisition et le coût, ainsi que les dates et les coûts de toute addition ou amélioration.
- L'évaluation des biens aux fins des taxes municipales.
- Le montant d'assurance.
- Les renseignements sur les ventes de biens semblables dans votre région.

Q. Lorsque je produis mes déclarations d'impôt, dois-je déclarer les réserves commerciales et les déductions relatives aux éleveurs à grain comme revenu pour l'année où elles ont été versées à un agriculteur?

R. Normalement, elles doivent être déclarées dans l'année où elles sont créées à son compte et ne doivent par conséquent pas être incluses dans son revenu lorsqu'il les reçoit réellement.

Q. Mon mari a un tracteur agricole qu'il n'utilise pas pour gagner sa vie mais pour cultiver, faire quelques travaux forestiers et ramasser du bois de chauffage. Peut-il réclamer un amortissement à l'égard de son tracteur agricole?

R. Si votre mari est agriculteur et qu'il déclare son revenu tiré d'opérations agricoles ou forestières, il pourra réclamer l'amortissement à l'égard de son tracteur. Cependant, s'il n'a pas de revenus de travaux agricoles ou forestiers et que le tracteur n'est pas utilisé pour gagner sa vie, il ne pourra pas réclamer d'amortissement.

Q. Mon mari et moi possédons une ferme en commun. Le revenu a toujours été indiqué dans la déclaration d'impôt sur le revenu de mon mari, ainsi que le coût d'exploitation de l'entreprise. Comme nous possédons la ferme en commun puis-je déduire les frais d'exploitation de mon impôt sur le revenu?

R. L'imposition de tout revenu qui provient de cette source particulière, où la propriété est commune, dépend totalement du partenaire qui a fourni l'argent pour l'achat initial du bien ou de l'entreprise. Dans la plupart des cas, elle provient entièrement du mari. A moins que la femme n'ait son propre argent qu'elle a gagné elle-même ou qu'il lui a été laissé pour le placer dans la ferme, on considère toujours qu'il s'agit du revenu du mari.

Q. Je suis agriculteur et j'emploie un journalier pendant 20 jours tous les automnes. Dois-je effectuer des déductions pour le Régime de rentes du Québec et l'assurance-chômage?

R. Non. Mais si vous employez ce journalier pendant 25 jours et lui donnez \$250 ou plus en espèces, vous devez effectuer des déductions pour toute la période d'emploi.



Q. J'ai acheté une moissonneuse-batteuse et j'ai donné du grain et du bétail comme paiement partiel. De quelle façon vais-je indiquer cette transaction sur ma déclaration d'impôt sur le revenu?

R. Vous devez déclarer la valeur en dollars du grain et du bétail comme revenu. Vous pouvez demander la déduction pour amortissement sur la totalité du coût de la moissonneuse-batteuse.

Q. Que puis-je réclamer sur ma formule d'impôt sur le revenu comme salaire versé à mes enfants pour leur travail à la ferme?

R. Vous pouvez réclamer un montant qui a été payé à votre enfant si l'enfant a exécuté un travail pour lequel vous auriez dû, autrement, engager un aide. De plus, le montant payé doit correspondre à ce qui aurait été payé à un étranger; le travail effectué doit se rapporter au revenu agricole et les paiements faits à vos enfants doivent être accompagnés de pièces justificatives.

Q. La ferme que j'exploite se trouve à environ 10 milles de la ville. Pendant les mois d'été, nous habitons à la ferme, puis nous déménageons en ville pour les mois d'hiver. Puis-je déduire de ma déclaration d'impôt sur le revenu les taxes et réparations concernant notre maison en ville pour la partie de l'année pendant laquelle nous y vivons?

R. On considère que les frais supportés pour l'entretien de votre maison en ville sont des frais personnels et ne sont, par conséquent, pas admissibles comme déduction du revenu.

## BOURSE

### Montréal

MONTREAL (PC) — Baisse générale au cours d'une séance modérée, hier, à la Bourse de Montréal.

A la clôture, le volume s'élevait à 608.900 actions, au regard des 555.557 échangées la veille.

L'indice mixte était en baisse de 0,88 à 192,81. Les industrielles perdaient 1,05 à 200,24; les services, 0,89 à 138,63 et les papiers, 0,72 à 126,17. Les banques

étaient en hausse de 0,42 à 245,14.

Fluctuations des valeurs

Sur 207 titres observés hier, on relevait 54 gains, 105 reculs, alors que 48 valeurs demeuraient stables. La veille, on avait enregistré 52 avances, 94 fléchissements et 40 inchangées, pour un total de 186 actions.

Chez les industrielles, Financial Collection Agencies était en tête de la ten-

dance, enregistrant un gain de 20 cents à \$2,05, sur un volume de 66.100 actions.

Du côté des mines, Talisman Mines était en hausse de deux cents à 18 cents sur un volume de 25.000 actions.

Fléchissement général des pétroles ou Pacific Petroleum a perdu 1-8 à \$29 1-8, Imperial Oil, 1-8 à \$23 1-4 et Gulf Oil, 1-8 à \$21 3-4.

Pan Ocean Oil était en progression de 3-8 à \$12 1-4. Abitibi Paper était en

baisse de 1-4 à \$12 3-8; Chrysler Corp., de 7-8 à \$18 5-8; Alcan Aluminium perdait 3-8 à \$25 1-2 et Canadian Pacific, 1-4 à \$16 1-4.

Massey-Ferguson enregistrait une hausse de 1 à \$30 3-4; Northern Telephone, 1 à \$34 3-8 et Aquitaine Co., 1-2 à \$23.

Parmi les titres spéculatifs, Royal Agassiz Mines était en hausse de 13 cents à 41 cents sur un volume de 19.700 actions échangées.

### Toronto

TORONTO (PC) — Une progression relativement mince a été observée durant la majeure partie de la séance, hier à la Bourse de Toronto, mais le marché a finalement clôturé en accusant une baisse légère.

Après avoir perdu environ 1 1-2 point au cours de la séance précédente, l'indice des industrielles a perdu 21 à 191,81; celui des pétroles de l'Ouest, 48

à 218,41. Les aurifères ont gagné 11,29 à 325,58 et les métaux bruts, 21 à 86,33.

Selon les observateurs les chiffres positifs publiés par Statistique Canada au sujet du Produit national brut du dernier trimestre de 1975 et du nombre accru des mises en chantier en février ont stimulé le marché.

Le volume des transactions était de 2,43 millions

d'actions, alors que la veille, il s'élevait à 2,23 millions. La valeur des échanges est passée de \$20,58 millions à \$23,16.

Fluctuations

On a relevé hier 191 gains, 241 reculs et 258 inchangées, pour un total de 690 actions. La veille, sur 678 actions observées, on avait compté 206 avances, 230 pertes et 242 inchangées.

Systems Dimensions a perdu cinq cents à \$2,85. Crown Life Insurance a gagné 1 à \$53. Poursuivant la progression observée au cours des dernières séances, Canadian Vickers a effectué un bond de 5 1-4 à \$27.

Northern Telecom, anciennement Northern Electric, a gagné 1 à \$34 1-4; Great-West Life Assurance, 1 à \$57; Massey-Ferguson, 7-8 à \$30 5-8 et Inco A., 3-8 à \$30 3-4.

Alconbridge Nickel a perdu 3-4 à \$33 1-4; Canadian Tire A., 3-4 à \$50 1-2; Shell Canada, 1-2 à \$15 3-4 et Canadian Pacific, 3-8 à \$16 1-4.

Dome Mines a remporté 1 1-2 à \$43 3-8; Camflo, 7-8 à \$11 1-2; McIntyre, 3-4 à \$43 1-4 et Campbell Red Lake, 5-8 à \$26 3-4. Denison a perdu 1 à \$60 et Patino, 3-8 à \$12 1-8.

Pan Ocean a grimpé de 3-8 à \$12 1-8. Numac a perdu 5-8 à \$10 3-4; Voyager Pete, 5-8 à \$11 1-8 et North Canadian, 1-2 à \$6 1-4.

### New York

NEW YORK (AFP) — Nouvelle chute des cours jeudi à Wall Street où l'indice des industrielles a perdu plus de huit points à l'issue d'une séance relativement active. Les investisseurs américains s'inquiètent toujours apparemment de la politique monétaire de la Réserve fédérale, qui pourrait provoquer un redressement des taux d'intérêt à court terme dans le pays. Par ailleurs, les ventes bénéficiaires consécutives aux récentes hausses continuent à peser sur le marché.

La cote, en baisse à l'ouverture, s'est par la suite redressée avant de chuter à nouveau en cours d'après-midi.

Repli assez net des ordinateurs, où IBM perd plus de 3 points, ainsi que des pneumatiques et tabacs où R. J. Reynolds et Philip Morris reculent de 1 1-2. General Electric clôture en baisse de près de deux dollars aux électroniques, qui se sont par ailleurs effritées, de même que la plupart des autres compartiments.

Les aérospatiales, papiers, grands magasins et alimentaires clôturent cependant sur une note hésitante et les mines d'or ont été soutenues, notamment Dome Mines qui a gagné 1 7-8.

L'indice Dow Jones a perdu 8,19 à 970,64. Mercredi, l'indice des industrielles avait déjà reculé de 6,29.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par la marge de 5 contre 2.

Le volume des échanges s'élevait à 24,41 millions d'actions, au regard des 25,45 complètes durant la séance précédente.

Fluctuations des titres

Sur 1.870 actions observées hier, on signalait 429 gains, 1.072 fléchissements et 369 valeurs demeuraient stables. La veille, on avait enregistré 629 hausses, 902 pertes et 352 inchangées, pour un total de 1.883 titres.

Parmi les valeurs canadiennes cotées sur la Bourse de New York, Dome Mines a gagné 1 7-8 à \$42 7-8, tandis que Campbell Red Lake s'élevait de 1-4 à \$26 3-4. McIntyre a chuté de 1 à \$44. Inco était en hausse de 1-4 à \$31 1-8 et Alcan perdait 1-2 à \$25 3-4.

Chez les distilleries, Seagrams est demeurée stable à \$29 1-2 et Hiram Walker a clôturé à \$33, en baisse de 3-8.

Massey Ferguson a remporté 1 1-4 à \$31 1-4 et Canadian Pacific a perdu 1-4 à \$16 1-2.

### "Vous vendez des meubles ou des articles-loisirs?"

Faites-moi parvenir vos nom et adresse et je vous montrerai comment "empocher" des profits en vendant ma gamme de tables de billard pour la maison."



Le billard est en voie de devenir l'un des loisirs familiaux les plus populaires en Amérique du Nord. Grâce à un minime investissement qui vous permettra de monter votre stock, vous pourrez vendre au détail la gamme de tables et d'articles de billard la plus connue sur le marché, celle de Minnesota Fats. Vous aurez un choix parmi 30 différents modèles de tables dont le prix varie entre \$225 et \$3.000, et parmi tous les articles complémentaires. Appelez à frais virés, envoyez un telex ou écrivez-nous aujourd'hui. Nous vous donnerons tous les renseignements nécessaires pour devenir un détaillant des produits Minnesota Fats.



le nom vous en dit gros  
**MINNESOTA FATS**  
Les articles-loisirs  
Minnesota Fats  
pour la famille

Un produit de: La Cie Pre-Vue (Canada) Ltée.,  
Division des articles-loisirs / rue 945 King Edward  
Winnipeg, Manitoba R3H 0P9  
Tél: (204) 775-8081 / Telex: 07-57232



Dans quelques années

# Le libre-service contrôlera la moitié du marché de l'essence

TORONTO (PC) — Les postes d'essence libre-service contrôleront 50 pour cent du marché de détail de l'essence dans quelques années, estime M. Charles Hayles, directeur général adjoint des ventes au détail et de la mise en marché de l'Imperial Oil Ltd. de Toronto.

Il a déclaré, mercredi, lors d'une entrevue, que les stations libre-service permettraient de vendre l'essence au plus bas prix possible.

Selon M. Hayles, la compagnie conservera un rôle important du côté de l'entretien et des réparations.

"En principe, nous ne bâtissons plus de stations-

service nulle part", a-t-il déclaré. "Nous les avons fermées là où les affaires ne marchent pas trop bien et nous avons concentré nos opérations dans celles qui demeurent ouvertes."

D'après M. Hayles, 170 des 1.500 postes dont Imperial Oil est propriétaire ont été fermés l'an dernier.

M. John Jarrell, coordonnateur des ventes au détail de Shell Canada Ltd., de Toronto, estime que sa compagnie limitera ses stations libre-service aux grandes agglomérations urbaines, là où sont concentrées la population et les voitures.

Sexualité

# L'archevêque de Toronto dénonce l'avis exprimé par un prêtre

TORONTO (PC) — Son Excellence Mgr Philip Pocock, archevêque catholique de Toronto, a dénoncé, dans un communiqué publié mercredi, l'avis exprimé récemment par l'un de ses prêtres sur les opinions du Vatican en matière de sexualité.

Selon Mgr Pocock, les prises de position publiques de l'abbé Gregory Baum à propos d'un document du Vatican "sont contraires à la doctrine catholique officielle et ne peuvent servir d'enseignement ou de guide de pratique de l'Eglise catholique".

Publié le 14 janvier dernier, ce document concernant la morale sexuelle réitérait l'enseignement traditionnel de l'Eglise selon lequel "tout acte sexuel doit s'accomplir dans le cadre du mariage".

Le père Baum, qui enseigne la théologie au St. Michael's College, a déclaré qu'il était déçu de ce que le document ait été rédigé à Rome d'une manière qu'il qualifie de bureaucratique et unilatérale.

"La situation d'amour entre personnes qui donne un caractère entièrement humain à la sexualité ne peut pas, à notre époque, être tout bonnement identifiée à l'institution du mariage", a-t-il soutenu dans

WHAT, un bulletin hebdomadaire publié par les étudiants en théologie.

"Même si le mariage constitue le but ultime, cela ne signifie pas qu'il ne peut

pas exister d'attitude responsable face aux relations sexuelles chez des célibataires d'âge mûr, des veufs ou des divorcés", estime le père Baum.

Selon un porte-parole de l'archevêque Pocock, cette réponse a été publiée à cause des nombreuses plaintes reçues à son bureau.

## ENTRECROISÉS

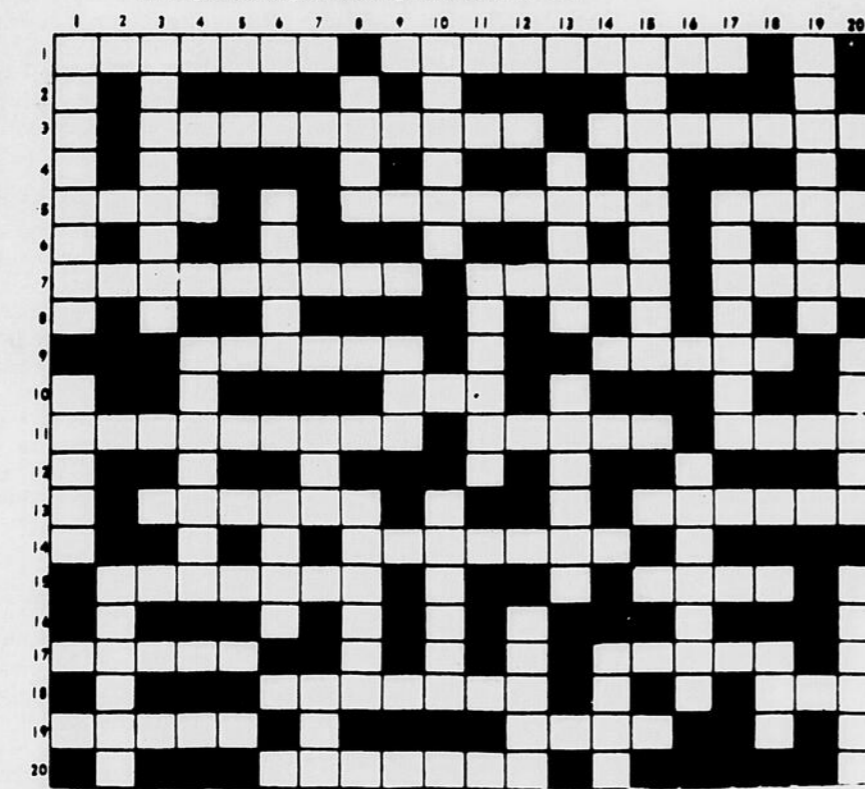
7 lettres cachées

THEME LES COIFFEUSES

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

3 art épi non ôté sec une	rare rien roux lard	5 bière bruni épais épuisé glace mèche natte odeur	6 bonnet cheveu entrée épuisé erreur facial ouvert salles	teinte tresse 7 artiste attente barbier châtain chignon étandre marotte sechoeur séchoeur	8 alopécie civilité entendre perruque	9 attention imitation intrépide papillote	10 ondulation
---	------------------------------	--	---	--	---	---	------------------

La réponse du problème précédent: froid



## Nouvelle Bricklin

TORONTO (PC) — La compagnie anglaise Aston Martin Lagonda a entamé des pourparlers pour la mise en marché d'une nouvelle voiture inspirée de la malheureuse Bricklin, qui serait lancée sur le marché américain, a-t-on annoncé, jeudi, à Toronto.

Le porte-parole torontois de Lagonda, M. Brian C. Greggains, a indiqué que les négociations ont commencé après qu'on eut confié à la firme l'évaluation du potentiel de la voiture de sport canadienne aux ailes de mouette. Plus de 3.000 Bricklins ont été fabriqués avant que la compagnie, installée à Saint-Jean, N.-B., eut fait banqueroute.

Dans un communiqué émis en Grande-Bretagne et publié à Toronto, le président-directeur-général d'Aston Martin, M. Fred Hartley, a fait part de l'expédition d'un modèle Bricklin à l'usine de Liverpool.

"Nous procéderons à d'innombrables tests et évaluations sur cette voiture à notre usine de Liverpool ainsi qu'à l'Association de recherche de l'industrie automobile, et nous l'analyserons pour une éventuelle mise en marché aux Etats-Unis."

Le PDG d'Aston Martin a ajouté qu'il avait déjà conduit la Bricklin qu'il considère comme une bonne voiture de sport très maniable.

## Pétition pour voter

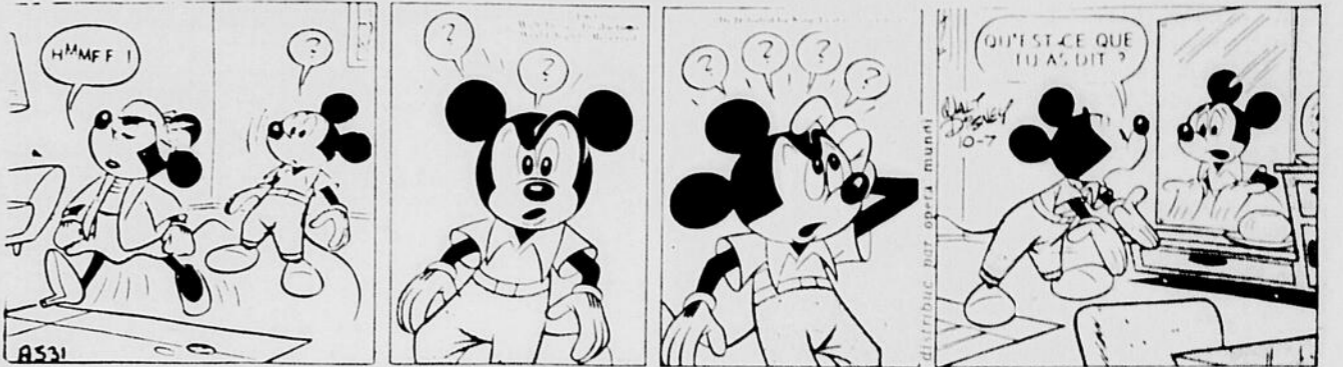
STEPHENVILLE, T.-N. (PC) — Deux cent des 500 employés en grève de l'usine de la Labrador Linerboard Ltd., de Stephenville à Terre-Neuve ont signé un pétition, mercredi, demandant aux dirigeants de la section 1093 du Syndicat des papetiers canadiens de leur permettre de voter sur la dernière offre salariale de l'employeur.

# LES BANDES ILLUSTRÉES QUOTIDIENNES

## LE COWBOY MASQUE



## SOURIS MIQUETTE



## LA FAMILLE FLOP



## AGENT SECRET



## JULIETTE



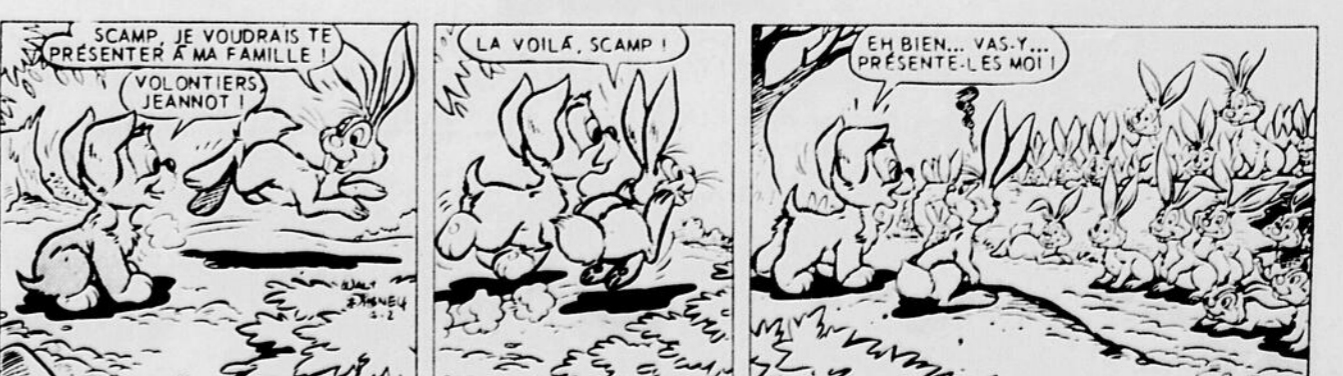
## BLONDINETTE



## LUC BRADEFER



## SCAMP



## MOT MYSTÈRE

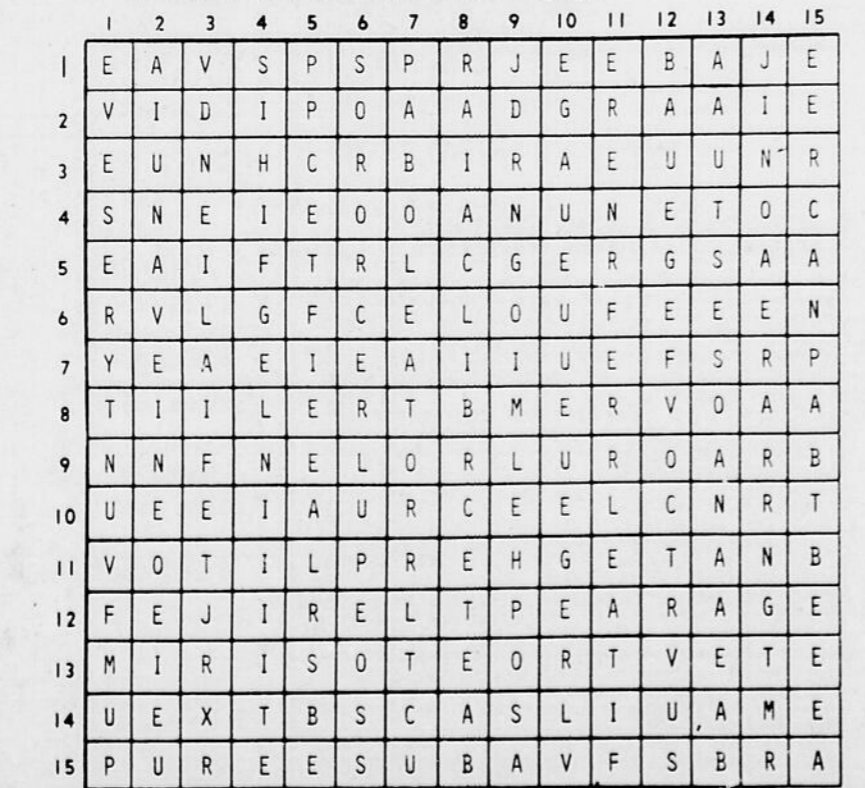
5 lettres cachées

THEME LA PERLE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT MYSTÈRE.

A abus	C câble	être	lumière	pétil	saine
actinie	cage	F filet	M mer	perle	salée
adhère	collier	fixé	N nacré	pesée	sel
air	corps	flot	O nature	pris	T tissu
amère	couronne		net	pur	
B bague	D danger	G gain	O rare	R rare	V valeur
banc	E eau	J jaune	orient	ravage	verte
base	effort	L large	origine	roche	vie
bijou	état		P panier	rose	vivant
brave			parure	sac	vue
but					

La réponse du problème précédent: voyage





# Relations alourdies EU et URSS

MOSCOU (AP) — Une série d'incidents significatifs, dont la convocation à deux reprises de l'ambassadeur des Etats-Unis en URSS ces derniers jours, a contribué à alourdir sensiblement le climat des relations soviéto-américaines.

Ces accidents de parcours, qui s'inscrivent dans le contexte plus général du blocage des négociations SALT II, rendent, semble-t-il, plus difficiles que jamais les relations entre les deux super-puissances.

Premier accroc significatif: la convocation au minis-

tère soviétique des Affaires étrangères, le 28 février et le 3 mars dernier, de l'ambassadeur Walter Stoessel. Les Soviétiques ont élevé en présence du diplomate de vives protestations à propos des "actions d'hostilité" et des "outrages incessants" dont sont victimes le personnel et les bureaux soviétiques à New York. Des coups de feu ont en effet été tirés en direction d'une cité de diplomates soviétiques à Riverdale. A cette occasion, Moscou avait dénoncé l'action de manifestants anti-soviétiques, qualifiés de "sionistes".

## Nouvelle "détente"

D'autre part, dans une interview accordée le 1er mars à une chaîne de télévision de Miami, le président Gerald Ford avait égratigné la détente en se livrant à une exégèse du mot français. "Je n'utilise plus le mot détente", avait alors affirmé, en préconisant à la place une nouvelle expression américaine: la négociation en position de force.

Les Soviétiques, dont l'attention est toute entière fixée sur les travaux du XXVème congrès du PCUS, n'ont pas encore réagi à la proposition de M. Ford et au durcissement de sa position. Mais on peut prévoir de vives critiques de la part de Moscou.

Par ailleurs, le mystère entourant les fameuses radiations électromagnétiques enregistrées tout autour de l'ambassade américaine à Moscou n'a pas été éclairci de façon satisfaisante. Du côté américain, des précautions d'ordre médical ont été prises depuis le début de février, date à laquelle des rumeurs avaient circulé sur l'éventuelle nocivité de ces rayons pour la santé des diplomates.

Les Soviétiques ont pour leur part laissé entendre que ces radiations sont imputables au matériel de surveillance américain et ils ont affirmé que le niveau de radio-activité d'origine soviétique y est normal — et non dangereux — comme dans toutes les grandes métropoles modernes. Washington, soulignant le côté "délicat" de l'affaire, n'a en réalité pas apporté d'explication satisfaisante sur la raison pour laquelle le problème ne peut être élucidé.

## Echec

Enfin, le voyage effectué en janvier dernier par M. Henry Kissinger à Moscou, pour essayer de conclure un nouvel accord de limitation des armements nucléaires, ne s'est soldé par aucun progrès d'importance sur le problème clé du bombardier soviétique Backfire et du missile américain Cruise. La conclusion d'un tel accord semble maintenant devoir être repoussée au-delà des élections présidentielles à la Maison-Blanche de novembre.

Cette "période noire" que connaissent aujourd'hui les relations Moscou-Washington intervient un peu plus d'un an après la dénonciation spectaculaire par Moscou du traité commercial soviéto-américain. Les Soviétiques entendaient ainsi protester contre l'amendement Jackson qui fait dépendre l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée à une libéralisation de la politique d'émigration des juifs soviétiques. La conclusion d'un nouvel accord commercial satisfaisant toutes les parties devra, lui aussi, semble-t-il, attendre novembre 1976.

En outre, M. Leonid Brejnev a solennellement affirmé que la position soviétique restait inchangée. "Les mesures discriminatoires en matière de commerce, a déclaré le secrétaire général du PCUS, le 24 février, à la tribune du XXVème congrès, ne constituent pas la sorte de langage à utiliser avec l'Union soviétique. Je pense que, dès maintenant, ceci est clair pour tout le monde."

On peut se demander si l'actuelle période orageuse enregistrée dans les relations soviéto-américaines se dissipera, ou bien si elle peut déboucher sur une nouvelle "guerre froide".

Compagnie progressive recherche jeune homme ambitieux pour travail dans une mercerie pour hommes, située dans un magasin à rayons de Jonquière. Candidats sérieux seulement, âgés entre 18 et 25 ans. Semaine de 40 heures, \$140.00. S'occupera de la réception de la marchandise. Bonne possibilité d'avancement. Communiquer au no de téléphone

547-6671

demandez le gérant de la mercerie pour hommes.

Sears

## DEMANDE

UN VENDEUR POUR SON DEPARTEMENT DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION, DE MEME QUE POUR SON DEPARTEMENT DE RIDEAUX ET TENTURES.

- Un poste intéressant est disponible pour celui qui a une expérience appréciable dans le domaine.
- Scolarité: Secondaire 5 ou équivalent.
- Agé 25 à 35 ans.
- Sérieux et de mise soignée.
- Dynamique et ambitieux.
- Possibilité de salaire au-dessus de la moyenne.
- Semaine de 37½ heures. Plan-bénéfices complet.
- Vacances payées. 2 semaines après 1 an.
- 3 semaines après 5 ans de service.
- 4 semaines après 10 ans de service.

S'adresser en personne à:

MAGASIN SEARS, Chicoutimi, au bureau du personnel Sears, boul. Talbot, Chicoutimi.

Toutes les demandes seront l'objet de la plus entière discrétion.

Simpsons-Sears Ltd

assurance le groupe commerce,

L'un des plus importants groupes de compagnies d'assurances générales au Québec recherche les services de plusieurs

## AGENTS DE RECLAMATIONS

(sans expérience)

### FONCTIONS:

- Faire enquête à la suite d'un sinistre.
- Voir si le sinistre est couvert par les différents contrats de polices d'assurance-auto-mobile, incendie et responsabilité.
- Etablir la responsabilité.
- Rédiger un rapport.
- Procéder à un règlement avec l'assuré ou la tierce partie.

### EXIGENCES:

- Le candidat devra posséder une douzième année (secondaire V), ou l'équivalent, acquis par expérience.
- Etre âgé de 25 à 35 ans.
- La connaissance de l'anglais serait un avantage.

### LIEU DE TRAVAIL:

- Divers territoires en province.

### CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Un cours de formation de 15 semaines sera donné au préalable.
- Le salaire sera établi selon les qualifications et l'expérience.
- Les avantages sociaux sont généreux.

Toute demande sera traitée confidentiellement. Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service du personnel, GROUPE COMMERCE ASSURANCE, 2450, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, Québec.

J2S 3B3.

## Selon le premier ministre sud-africain

# La décision du Mozambique peut aggraver la situation

LE CAP, Afrique du Sud (AP) — Le premier ministre sud-africain, M. John Vorster, a déclaré jeudi que la décision prise la veille par le Mozambique de fermer sa frontière avec la Rhodésie pourrait amener la situation à devenir "beaucoup plus sérieuse".

Prenant la parole devant le parlement du Cap, M. Vorster a souligné que l'Afrique du Sud a toujours été opposée aux boycotts et aux fermetures de frontières, qui, a-t-il dit, ne résolvent pas les divergences idéologiques.

Les blocs de frontières "ne constituent pas la réponse aux divergences politiques" entre les nations, et sont au contraire susceptibles d'accroître les points de désaccord, a-t-il ajouté.

"Jusqu'ici l'Afrique du Sud n'a pas été directement affectée par ces événements et il est encore trop tôt pour déterminer l'effet précis de la mesure prise par le Mozambique", a fait observer M. Vorster.

### Russes et Cubains

"Mais la situation telle qu'elle est et qu'elle demeure peut avoir des conséquences douloureuses, a-t-il poursuivi, et tous les nouveaux développements devront être examinés avec soin et toute mesure pour protéger les intérêts de l'Afrique du Sud et de son peuple devra être prise dans le calme après mûre réflexion."

"Mis à part le danger inhérent à la situation elle-même, la présence russe et cubaine en Afrique australe est un facteur d'aggravation, en particulier au vu de la politique et de la tactique des Russes pour exploiter de telles situations à leur avantage et pour atteindre leur objectif bien connu de domination mondiale", a



Les soldats rhodésiens continuent de surveiller la frontière à la suite de la décision du Mozambique de déclarer l'état de guerre.

(Téléphoto PC)

ajouté M. Vorster, en faisant allusion à l'Angola.

Il a souligné que "la plus grande nécessité immédiate des pays en développement, en particulier ceux

qui ont été récemment le plus sérieusement affectés par la guerre, la violence, la dépression économique et la baisse des prix des exportations, en contraste

avec la hausse des prix des exportations, est de fournir de l'emploi, d'obtenir et de produire des produits alimentaires et de combattre la pauvreté".

## A Bruxelles

# Le tribunal de la femme n'admet pas les hommes

BRUXELLES (Reuter) — Le "tribunal international des crimes contre la femme" s'est réuni à Bruxelles, jeudi, pour une conférence de quatre jours, dont l'accès est strictement interdit aux mâles — y compris les journalistes et photographes.

Les hommes ont été admis au début des délibérations, mais ont, peu après, été priés de s'en aller par Mme Lily Boeykens, attachée de presse au gouvernement belge, qui a déclaré: "Toute conférence a le droit de se réunir à huis clos."

Mme Boeykens a ajouté que certains des problèmes à discuter durant la conférence sont trop délicats

pour être exposés devant des hommes. Elle a ajouté que cette mesure a aussi été prise pour protester contre l'absence de possibilités ouvertes aux femmes dans le journalisme et la photographie de presse.

Mme Boeykens a déclaré que la conférence a été rendue possible grâce à l'aide du ministre de la Culture néerlandophone, Mme Rita de Backer, qui a permis aux déléguées de se réunir gratuitement au Palais des congrès de Bruxelles.

### L'avortement

Mme Boeykens a informé la presse qu'après le départ des hommes, le tribunal a commencé son débat sur

l'avortement, et entendu des discours attaquant les pays où il est interdit ou limité.

Le tribunal a également entendu un message de Simone de Beauvoir, la romancière française, déclarant que les travaux de Bruxelles iraient beaucoup plus loin que ceux de la conférence des Nations unies sur les droits de la femme, réunie l'an dernier à Mexico.

Mme de Beauvoir a dit qu'à Mexico, les femmes, mandatées par des partis et des pays, avaient seulement cherché à intégrer les femmes dans la société masculine. "Vous êtes ici réunies pour dénoncer l'oppression dont sont victimes les femmes", dit-elle.

## DECES

### MME ALMA LAVOIE

A Alma, le 2 mars 1976, à l'âge de 76 ans et 4 mois, est décédée Mme Alma Lavoie, épouse de feu Adam Simard. Elle demeurait à Larouche.

Les funérailles auront lieu vendredi à 14 heures. Le départ se fera du Centre pastoral de Larouche à 13.30 heures, pour l'église St-Gérard-Magella de Larouche, et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire Caron Inc.

### M. LEOPOLD PARADIS

A St-Félicien, le 2 mars 1976, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Léopold Paradis, époux de Dame Marcelle Noël. Il demeurait au 1039, Jeanne-Mance, St-Félicien.

Les funérailles auront lieu samedi à 11 heures. Le départ se fera du salon Marc Leclerc, 1159, Ste-Anne, St-Félicien, à 10.30 heures, pour l'église de St-Félicien, et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire Marc Leclerc, St-Félicien.

### MME FRED COUTURIER

A Chicoutimi, le 3 mars 1976, à l'âge de 51 ans et 5 mois, est décédée Mme Fred Couturier, née Anita Germain. Elle demeurait au 782, rue Scott, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu samedi à 15 heures. Le départ se fera du salon Aubin & Fils, avenue du Séminaire, à 14.30 heures, pour

l'église Notre-Dame-de-Grâces, et de là au cimetière Tremblay.

Elle était la mère de Jean-François, Mlle Fabienne, Charles, Paula (fille de M. Charles-Auguste Germain de Chicoutimi) et la sœur de Mme Gaétane Dufour.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, faire parvenir les dons à OXFAM, 1117½, rue

### St-Jean, Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire Aubin & Fils.

### M. BENOIT TREMBLAY

A Jonquière, le 1er mars 1976, à l'âge de 58 ans et 7 mois, est décédé M. Benoit Tremblay, époux de Dame Jeanne-D Arc St-Gelais. Il

demeurait au 3, rue Frazier, Kenogami.

Les funérailles ont eu lieu jeudi à 2 heures. Le départ s'effectuait du salon Caron Inc., 178, Ste-Famille, Kenogami, à 1.30 heure, pour l'église Ste-Cécile, et de là au cimetière St-Alphonse de Bagotville.

La direction des funérailles était confiée à la maison funéraire Caron & Fils Inc.

## HOROSCOPE

L'opposition Lune-Uranus vous poussera à prendre des positions extrêmes et dangereuses. Vous seriez plus d'intérêt à faire quelques concessions pour maintenir l'essentiel de vos avantages. Mais cela demanderait de votre part des efforts de diplomatie considérables. Chance avec 5 et 41.

ANNIVERSAIRES: Vous avez de bonnes idées mais vous ne prenez pas assez le temps de réfléchir à leur mise en oeuvre, soyez moins impulsifs.

NAISSANCES: Vos enfants seront rapides intelligents mais impulsifs et autoritaires. Ils aimeront expérimenter et leur témérité vous inquiétera.

BELIER (21 mars — 20 avril) Profession: Les demandes de faveur et autres démarches ne seront pas très favorisées, il vous faudra faire face seul à des situations délicates. Affection: Harmonie en famille. Santé: Suivez votre régime.

TAUREAU (21 avril — 20 mai) Profession: Des remous et des transformations éloigneront le but que vous pensiez atteindre, ne vous découragez pas et continuez dans la même voie. Affection: Cultivez vos relations. Santé: Ne négligez pas les soins esthétiques.

GEMEAUX (21 mai — 21 juin) Profession: Ne faites pas subir à votre entourage la mauvaise humeur que vous causent contre-

temps et obstacles, soyez objectif. Affection: Votre sincérité sera votre plus grand charme. Santé: Surveillez votre ligne.

CANCER (22 juin — 22 juil.) Profession: Méfiez-vous des propositions de personnes trop intéressées qui cherchent à vous entraîner dans des voies qui ne sont pas faites pour vous. Affection: Joie en famille. Santé: Surveillez votre ligne.

LIION (23 juil. — 22 août) Profession: La situation vous demandera de gros efforts, ce qui vous révélera à vos vraies possibilités et vous ouvrira à des horizons nouveaux. Affection: Soyez plus tendre avec votre partenaire. Santé: Surveillez votre régime.

VIERGE (23 août — 22 sept.) Profession: Votre imagination peut vous jouer de mauvais tours et vous entraîner dans une action dont vous auriez à regretter les conséquences. Affection: Consacrez-vous à l'être cher. Santé: Evitez les efforts musculaires.

BALANCE (23 sept. — 22 oct.) Profession: Vous pouvez surmonter plus facilement en vous montrant plus positif et concret, appliquez-vous à mettre vos idées en pratique. Affection: Nusages passagers sur vos amours. Santé: Faites de la marche à pied.

SCORPION (23 oct. — 21 nov.) Profession: Les transformations

que vous souhaitez ne peuvent s'opérer dans l'immédiat, soyez patient et préparez-vous bien. Affection: Ne vous laissez pas tenter par une aventure. Santé: Bonne vitalité.

SAGITTAIRE (22 nov. — 20 déc.) Profession: Les démarches importantes semblent favorisées, votre persévérance vous permettra de venir à bout de diverses oppositions. Affection: Surmontez vos doutes et vos incertitudes. Santé: Ménagez votre estomac.

CAPRICORNE (21 déc. — 19 janv.) Profession: Des incidents inévitables vont ralentir le rythme de vos activités et freiner la mise en route de nouveaux projets. Affection: Ne vous dérobez pas devant vos engagements. Santé: Ne fumez pas trop.

VERSEAU (20 janv. — 18 fév.) Profession: Les circonstances vous demanderont des efforts inhabituels, dont vous serez capable si vous gardez votre sang-froid. Affection: Efforcez-vous de maintenir la bonne entente familiale. Santé: Bonne.

POISSONS (19 fév. — 20 mars) Profession: La situation prend une tournure délicate, il vous faudra être diplomate et surtout rester dans une stricte légalité. Affection: N'écoutez pas votre orgueil, soyez modeste. Santé: Ménagez votre dos.

## BRIDGE

### LA NECESSITE

Si l'on ne veut pas s'exposer à subir la déception des illusions, il convient de se soumettre aux exigences de la nécessité alors même qu'elles ne peuvent être acceptées sans chasser certaines réticences. La moindre chance de succès est de beaucoup supérieure à la résignation et de plus chasser l'illusion.

Donneur: Ouest  
Nord-Sud vulnérables

Pi- A-D  
Co- 7-6-2  
Ca- A-10-8-4  
Tr- R-10-9-7

Pi- V-10-9-8-4-2	O N E	Pi- R-7-5
Co- A-4		Co- V-10-3
Ca- V-9	S	Ca- 6-5-3
Tr- A-D-4		Tr- 6-5-3-2
Pi- 6-3		
Co- R-D-9-8-5		
Ca- R-D-7-2		
Tr- V-8		

Ouest	Nord	Est	Sud
1-pique	pas (1)	pas	2-cœurs
2-piques	2-5-A	pas	3-cœurs
pas	4-cœurs	pas	pas

(1) C'est faussement que certains joueurs se font une idée qu'une main pouvant présenter une qualification d'ouverture toujours justifie un contre d'appel. En premier lieu un contre d'appel promet un bon complément de la suite que pourra montrer le partenaire, sinon le joueur doit être en possession d'une bonne suite de repli.

Entame: valet de pique.  
Si la suite pique ne présente aucune perdante, le déclarant pourrait envisager la perte de deux cœurs et connaître encore un succès relativement facile. Mais alors que la dame de pique est capturée par le roi, le tableau devient plutôt assombri. Si en possession du roi de pique, Est a été incapable de participer aux enchères, il devient évident que les as de cœur et de trèfle se trouvent chez Ouest. Cependant, voici que les honneurs mineurs de cœur, valet et dix, deviennent de première importance et viennent exposer gravement le déclarant à subir une perte de deux atouts. Si en plus de l'as de cœur, Ouest se trouve en possession, soit du dix ou du valet, le déclarant impuissant devra subir la perte de deux atouts et ainsi accepter une chute d'une levée. Ainsi la nécessité commande que le valet et le dix de cœur soient envisagés chez Est et même si l'agit d'une très faible chance de succès le seul espoir ne peut reposer que sur une double impasse contre le joueur en Est.

Comme après le roi de pique, Est en a fait suivre le sept, le Mort se trouve en main par l'as. Alors que le Mort change au deux de cœur et qu'Est n'en a fourni que le trois, se soumettant aux exigences, le déclarant n'en joue simplement que le huit et force ainsi le jeu de l'as. Nous pouvons noter que si Est avait divisé ses honneurs, il aurait plutôt simplifié la tâche du déclarant.

Si le cinq de cœur aurait été suffisant pour forcer le jeu de l'as, il y avait à considérer qu'Est pouvait se trouver en possession de quatre atouts.

S'accrochant à l'espoir qu'au départ son partenaire était en possession de simplement deux piques, Ouest revient à cette suite mais tout simplement, il provoque une coupe par le Mort, le déclarant disposant d'un trèfle. En poursuivant l'attaque à l'atout, le déclarant épuise les adversaires. Sur le changement à trèfle, Ouest doit prendre aussitôt de son as afin de prévenir la levée supplémentaire.

Ainsi ce n'est qu'en se soumettant aux exigences de la nécessité que réellement le déclarant a pu connaître le succès.

Noël Duchesne.

# SUPER ARGENT

## LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN  
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

**Gagnez des billets de Super Loto.  
100 billets à gagner chaque mois.  
25 billets sont tirés à chaque semaine.**

Comme les numéros de ces billets se suivent dans l'ordre,  
IL EST CERTAIN QU'UN DE CES BILLETS GAGNERA

**AU MOINS \$100.00**



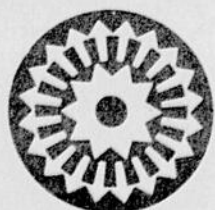
**UN PAS GRATUIT  
VERS LE DEMI-  
MILLION**



CE CONCOURS EST RESERVE EXCLUSIVEMENT AUX ABONNES  
REGULIERS DE NOTRE JOURNAL DU QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

### Règlements du concours:

- Etre un abonne régulier du Quotidien inscrit dans nos registres.
- Tous les abonnées sont éligibles au concours. Les employés de Progrès du Saguenay Ltée et les membres de leur famille immédiate, ne sont pas éligibles.
- Un seul coupon par lettre sera accepté.
- Le tirage aura lieu tous les vendredis à 2 heures p.m. à nos bureaux.
- Il y aura 25 lettres pignées au hasard parmi les lettres reçues.
- Ces lettres seront pignées soit par un client ou un invité en présence de 2 membres de la direction du journal.
- Tous les noms de ceux qui seront pignés seront vérifiés avec nos listes d'abonnés et seuls ceux qui sont inscrits recevront par la suite, par malle enregistrée, leurs billets de Super Loto.
- Pour participer il faut remplir le coupon-réponse qui apparaît dans l'édition du LUNDI de chaque semaine.
- Si, parmi les lettres pignées, il y a des personnes dont les noms ne sont pas inscrits sur nos listes d'abonnés, leur participation sera rejetée et des lettres supplémentaires seront tirées lors du tirage suivant.
- Vous pouvez y participer autant de fois que vous le désirez mais il ne doit y avoir qu'un seul coupon par enveloppe de participation.
- Les gagnants devront accepter de se faire photographier et la photo pourra servir comme promotion pour le journal.
- Chaque concours se termine lors du tirage de la Super Loto, et le présent concours pourra prendre fin en tout temps.
- Tous les coupons de participation reçus après le tirage de la Super Loto serviront pour le tirage hebdomadaire suivant.



LE QUOTIDIEN SUPER LOTO

**L'UN PEUT VOUS  
RAPPORTER GROS**



SUPER LOTO \$500,000.